L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1199-1200 - VENDREDI 11 JANVIER 2013 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

Ets COIGNET

Clamecy 03 86 27 19 38 — Ciez 03 86 26 43 28 — La Charité/Loire 03 86 70 15 93

FIOUL CHAUFFAGE - GNR - LUBRIFIANTS
GRANULÉS DE BOIS



Pneus agraires, camionnettes, tourismes,
4x4, motos, PL.
Véhicules atelier dépannage
Vulcanisation à chaud des pneus accidentés

▶ Sommaire

Toute l'équipe de Terres de Bourgogne vous souhaite une bonne et heureuse année 2013

P 04 **Actualité** Côte d'Or
Cérémonie: Les derniers vœux de Dominique Chambrette

P 12 **Actualité** Nièvre
Cercy-la-Tour: La station d'étalonnage aux mains de la Coopérative d'éleveurs

P18 **Actualité** Yonne
Élevage: Caiac et Alysé réunis sous une seule entité

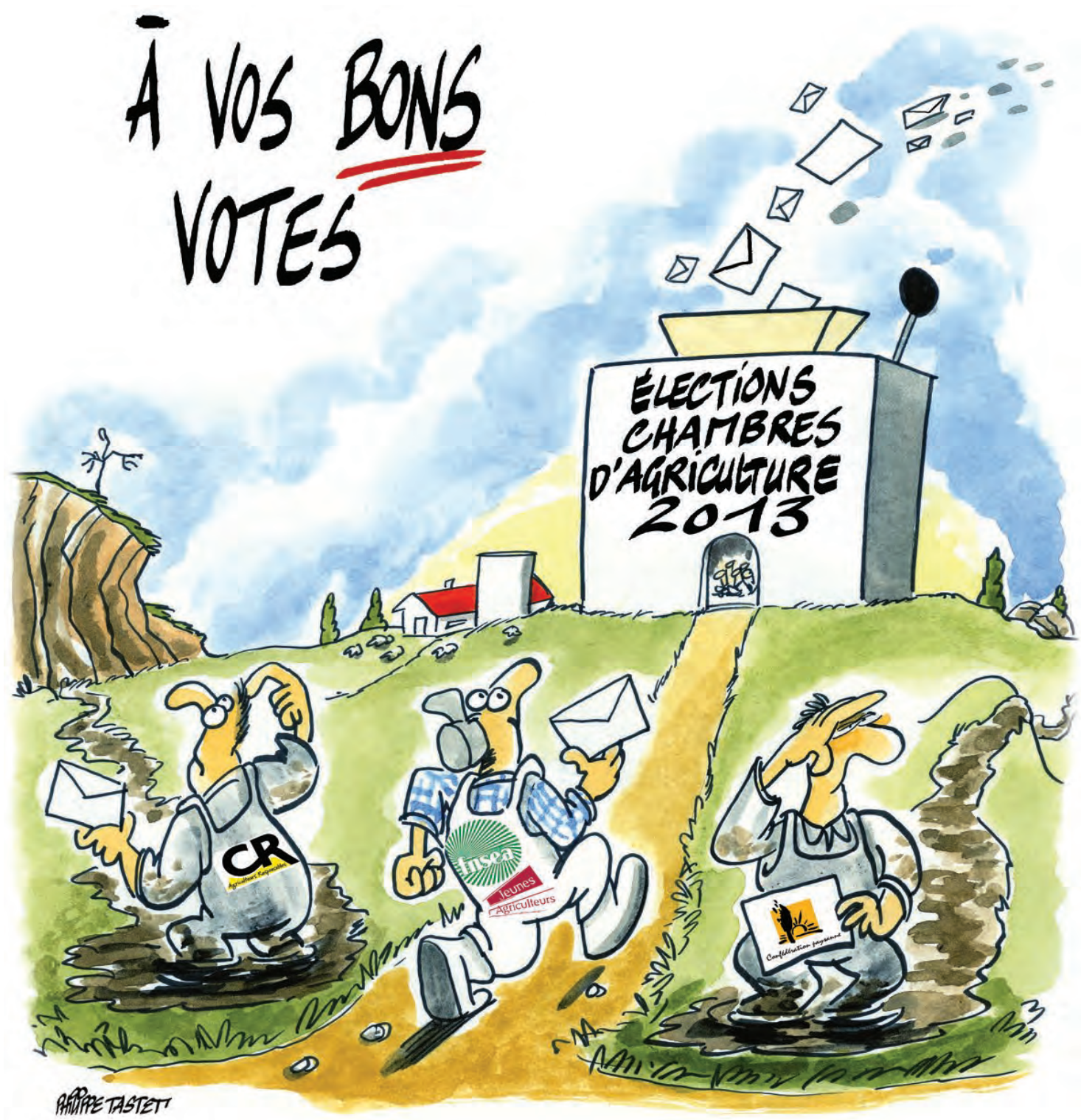
P 19 **Actualité** Bourgogne
Elva Novia: Efficacité économique et innovation

P 20 **Actualité** Bourgogne
Viticulture: Droits de plantation, consensus au sein du GHN

Offert avec votre journal



Le nouveau barème d'entraide



Le 21 janvier, les exploitants vont commencer à recevoir le matériel électoral nécessaire pour voter. Les électeurs auront ensuite jusqu'au 31 janvier pour s'exprimer. Ce sera l'heure du choix pour chacun. A quelques jours des élections, Xavier Beulin, président de la FNSEA, raffirme ses positions sur les grands sujets d'actualité et ses aspirations pour l'agriculture. Dans tous les départements les FDSEA et les JA présentent aussi leur projet et leurs candidats.

GESTION de L'ALIMENTATION, l'EXPERIENCE de la QUALITE



FINANCEMENT à TAUX EXCEPTIONNEL

Consultez-nous !



KUHN

be strong, be KUHN
*Soyez forts, soyez KUHN

G. BUCHEZ

Autun - Bazolles - Corbigny
Luzy - Moulins Engilbert 03 86 20 17 38

CONSTRUCTIONS METALLIQUES

S.A.S. BAILLY

BP 2 - 18240 SAVIGNY EN SANCERRE
Tél : 02 48 72 12 93 - Fax : 02 48 72 10 02
mail@baillysa.fr - site : baillysa.fr



Contacts
Nièvre : J.luc GENTY — Yonne : Sébastien RYK

HANGARS AGRICOLES - BATIMENTS D'ELEVAGE
BATIMENTS INDUSTRIELS ET ARTISANAUX
ETUDES ET DEVIS GRATUITS - QUALIBAT

l'Agenda

Côte d'Or

Journées Bâtiments 2013 Vaches allaitantes Vaches laitières

Comme chaque année, la Chambre d'agriculture et les Syndicats de Contrôle Laitier, d'Élevage Ovin ainsi que le GDS de Côte d'Or organisent 4 journées bâtiments du mardi 22 au vendredi 25 janvier 2013. Renseignements : Chambre d'agriculture de Pouilly en Auxois au 03.80.90.89.09 - Contrôle Laitier 03.80.68.67.10 - GDS 03.80.68.67.30

La Saint-Vincent à Châtillon

La Traditionnelle Saint-Vincent Tournante pétillera à Châtillon-sur-Seine les 26 et 27 janvier. Les Crémants de Bourgogne seront mis à l'honneur au cours du dernier week-end de janvier, une première pour cette Appellation prestigieuse et pour cette manifestation créée en 1938 par la Confrérie des Chevaliers du Tastevin, confrérie bachique qui s'est donnée pour but la mise en valeur des grands vins de Bourgogne et de ses traditions. Renseignements sur www.saint-vincent-tournante.fr

Assemblée des chevriers le 22 janvier

L'assemblée générale des chevriers et des producteurs de fromages fermiers de Côte d'Or aura lieu le mardi 22 janvier à Pouilly-en-Auxois, à 14h30 à la salle de la coopérative Dijon Céréales.

Nièvre

Jugement de bétail Cantonal de Moulins-Engilbert

Les JA du canton de Moulins-Engilbert organisent leur concours cantonal de jugement de bétail samedi 19 janvier, à partir de 14h, à Montaron, chez Patrick Bertin au Domaine du Bazois. Une seule catégorie est au programme: les bovins. Inscriptions sur place. Renseignements: Marc Duvernoy au 06 31 23 63 48.

FDSEA58 et JA58 Réunions cantonales

Dans le cadre de la campagne en vue des élections à la Chambre d'agriculture, la FDSEA58 et les JA58 organisent une tournée de réunions cantonales dans le département. Après Montsauche, Château-Chinon, Tannay, Châtillon en Bazois, Luzy, Fours, Moulins-Engilbert, Lormes et Corbigny cette semaine, les syndicats agricoles vous donnent rendez-vous ce **vendredi 11 janvier** chez Olivier Hoareau, Marcy 58300 Champvert (canton de Decize) et chez Nadine Gonnet, Les Girauds 58300 Cossaye (canton de Dornes);
lundi 14 **janvier** chez Olivier Vieux, Chérault 58270 St Benin d'Azy; chez Mathieu Moreau, Domaine Ragon 58490 St Parize le Chatel (canton de St Pierre le Moutier) et chez Anne-Juliette Blond, Le Mou 58000 Challuy (canton de Nevers);
mardi 15 janvier chez Philippe Tardivon, Les Métairies 58320 Pougues-les-Eaux; chez Eric Bertrand, La Folie 58220 Ste Colombe (canton de Donzy) et chez Didier Fouchères, 1275 route de Chahuzé 58400 Raveau (canton de La Charité sur Loire);
mercredi 16 janvier chez Loïc Coudray, St Clair 58110 Rouy (canton de St Saulge), à Pouilly-sur-Loire (exploitation à confirmer) et chez Jean-Luc Cointe, Le Bourg 58800 Germenay (canton de Brinon sur Beuvron);
jeudi 17 janvier chez Didier Bonnotte, le Val des Rosiers 58500 Clamecy et chez Nicolas Saillard, 4 chemin du Paradis 58200 Cosne sur Loire; et enfin
vendredi 18 janvier chez Catherine Colas, Champ de St Martin 58210 Cuncy les Varzy (canton de Varzy); chez Gilles Cabarat, Boulon 58700 Lurcy le Bourg (canton de Prémery) et chez Sven Bogerman, Les Oudots 58450 Annay (canton de St Amand en Puisaye).
Les réunions débuteront à 11h45 et se prolongeront jusqu'à 13h45 par un repas pris en commun. A chaque étape, une administrateur de la FDSEA58 et un administrateur de JA58 animeront ensemble les débats. Renseignements: FDSEA58 au 03 86 93 40 92 ou JA58 au 03 86 93 40 91.

Yonne

Ventes aux enchères à Charmoy

Prochaines ventes aux enchères organisées à la station d'évaluation de Charmoy par Union Charolais Croissance et la CIALYN, les mercredis 16 janvier, 6 et 13 février. Vente de 70 reproducteurs. Un schéma génétique unique, des animaux issus d'accouplements raisonnés, rigoureusement sélectionnés à l'entrée et à la sortie de stations d'évaluation, mâles contrôlés sur spermatogenèse, toutes garanties sanitaires.
Rens : Audrey Camus au 03 86 92 35 96 - Email : acm.cialyn@ucacig.fr

Saint-Vincent Tournante du Tonnerrois

La grande fête vineuse du Tonnerrois, dans sa grande tradition, vous donne rendez-vous cette année à Dannemoine les samedi 12 et dimanche 13 janvier. Un grand banquet entamera les festivités, puis intronisations, dégustations et animations rythmeront cette Saint-Vincent qui vous réserve une cuvée spéciale en Crémant de Bourgogne
Renseignements :
Office de tourisme de Tonnerre au 03 86 55 14 48

Réussissez la transmission de votre exploitation

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise dans ses locaux une formation de 3,5 jours sur le thème « Réussissez la transmission de votre exploitation ». Dates : lundi 14, mercredi 16 et vendredi 18 janvier de 9 h à 17 h ainsi que lundi 21 janvier au matin
Public : agriculteurs souhaitant transmettre leur exploitation.
Intervenants : Cyrille Fournier, responsable des actions «*conseil d'entreprise*» à la Chambre d'agriculture de l'Yonne, Claudine Racot, conseillère MSA, Me Labert-Tapie, Notaire, Sylvie Huyghe, juriste à la Chambre d'agriculture de l'Yonne
Renseignements au 03 86 94 22 16

Gestion des adventices en grandes Cultures

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise dans ses locaux une formation les vendredi 18 et jeudi 24 janvier de 9 h à 17 h 30 sur la gestion des adventices en grandes cultures. Objectif de la formation : optimiser la gestion de ses flores dans le but d'améliorer les rendements sans augmenter les charges herbicides. Différents thèmes seront abordés parmi lesquels la reconnaissance des principales adventices rencontrées dans l'Yonne, les différents leviers agronomiques disponibles, la construction des programmes herbicides…
Formation à destination des Jeunes Agriculteurs et des chefs d'exploitation en système traditionnel de l'Yonne.
Participation financière de 40 € pour les cotisants VIVEA
Contact :
Aurélie Blondon au 03 86 94 23 40

Fermeture de la DDT 89

Pour des raisons de service, la Direction Départementale des Territoires de l'Yonne sera exceptionnellement fermée au public le vendredi 18 janvier

Maîtriser les documents de gestion sur l'exploitation

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise dans ses locaux une formation de 3 jours sur le thème «*Maîtriser les documents de gestion sur l'exploitation*». Dates : mardi 15, jeudi 17 et mardi 22 janvier de 9 h à 17 h
Public : agriculteurs
Intervenants : Cyrille Fournier, responsable des actions «*conseil d'entreprise*» à la Chambre d'agriculture de l'Yonne, Emeline Richard, Conseillère d'entreprise à la Chambre d'agriculture de l'Yonne
Renseignements au 03 86 94 22 20

GDS 89 Assemblée générale

L'assemblée générale du GDS 89 se déroulera mardi 22 janvier à partir de 14 h 30, salle de conférence du Lycée Hôtelier Vauban, 22 rue Faidherbe à Auxerre. Débat sur le thème «*OVS : quelle place pour les éleveurs dans la nouvelle gouvernance sanitaire*», avec la participation d'Etienne petit, directeur et vétérinaire, au Conseil de la FRGDS Bourgogne

Apecita Permanence le 31 janvier

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita, se tiendra jeudi 31 janvier, à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture, auprès de Martine Laurent, tél 03 86 94 28 99

▶ installation

PRI info

Côte d'Or

Comment faire pour devenir agriculteur ou agricultrice ?

Vous avez un souhait, une idée, celui de vous mettre à votre compte et de devenir agriculteur ou agricultrice. Le Point Info Installation est là pour vous accueillir, vous aider à réfléchir sur votre projet, vous informer sur les aides et les démarches et vous orienter vers les personnes ressources pour mener à bien votre projet (accueil financé par l'Etat et le Fonds Social Européen). Nous organisons des sessions collectives au Point Info Installation, contactez Florian BERNARD au 03 80 68 67 72 pour tous renseignements.

Nièvre

Le Répertoire Départ Installation (RDI)

Si vous avez un projet d'installation et que vous recherchez du foncier ; ou si vous désirez céder votre exploitation à un jeune, inscrivez vous au Répertoire Départemental à l'Installation. Cet outil permet de mettre en relation les jeunes désirant s'installer et les agriculteurs souhaitant céder leur exploitation (service financé par l'Etat). Contact : Carole SIMON et Sylvie SIMONIN (Chambre d'Agriculture) au 03.86.93.45.99

Saône et Loire :

Rallye des OPA : une journée pour faire découvrir les Organisations Professionnelles Agricoles aux jeunes en formation.

Le jeudi 17 janvier 2013, les JA organisent le rallye des OPA. Le principe faire découvrir aux jeunes des établissements scolaires agricoles de Fontaines, Gueugnon, Anzy-le-Duc, Mazille et Davayé les OPA du département. Plus de 130 élèves sont attendus cette année. Au programme : présentation de la DDT et rencontre des différentes OPA partenaires : la Chambre d'Agriculture, la SAFER, la MSA, le CER France, AS 71, la FDSEA, les JA, Groupama et le Crédit Agricole. Informations auprès de Jeanne Frachon, animatrice installation (JA 71) :
03 85 29 56 96.

Yonne

La retraite ça se prépare

Dans quelques mois ou quelques années, vous allez passer de la vie active à une retraite bien méritée. Pour réussir cette étape de votre vie, il est important de se donner le temps d'y réfléchir. Comment et à qui transmettre votre exploitation ? Quelles démarches devez-vous faire ? Pour vous conseiller et vous accompagner dans cette réflexion, des personnes sont à votre disposition : contactez Marc ABONNET - Chambre d'agriculture au 03.86.94.22.22 (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'Etat, dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).



BATMETAL
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

MALDANT Pierre-Emile
Tel. 06 82 74 61 78
E-mail: contactbatmetal@aol.com
20, Avenue du Puits d'Argent
21310 BELLENEUVE

Xavier Beulin, président de la FNSEA

Du collectif et de l'ambition

À quelques jours des élections aux Chambres d'agriculture, le patron de la FNSEA réaffirme ses positions sur les grands sujets de l'actualité: volatilité des cours, PAC, crise de l'élevage, compétitivité de l'agriculture française…


H. Garnier

Xavier Beulin : *«La grande distribution distribue…, mais surtout à elle-même !»*

Dans le cadre des élections aux Chambres d'agriculture 2013, vous réalisez un large tour des régions françaises. Que retenez-vous de vos échanges avec les agricultrices et agriculteurs ?

"Les agriculteurs se sentent utiles au pays. Dans cette période de crise économique et financière, ils ont le sentiment de contribuer avec force à la richesse et à la croissance du pays. Cependant, plusieurs interrogations ressortent.

Les éleveurs, que ce soit en lait, en porc ou en volaille, formulent, face à la rudesse de la compétition internationale, de vraies interrogations par rapport à l'avenir de leur propre filière.

Par ailleurs, et cela prend plus la forme d'une vraie protestation, il y a de nombreuses interrogations concernant la pression environnementale. Cela va de la mise en œuvre de la directive nitrate en passant par les zones vulnérables, les bassins d'alimentation de captage, la ressource en eau, les compensations de biodiversité…L'environnement oui, l'environnementalisme politique, non !

Sur la PAC, les agriculteurs sont conscients de la nécessité d'une politique agricole européenne et des enjeux liés au budget de l'Union européenne… Ils sont plus attentifs à la manière dont la PAC va s'appliquer en France que sur le principe même du maintien des aides directes…En revanche, le débat introduit par le ministre de l'Agriculture sur une réforme de la distribution des soutiens du premier pilier nourrit largement les discussions et surtout des interrogations".

«L'environnement oui, l'environnementalisme politique, non !»

L'avenir de la filière élevage vous inquiète-t-il ?

"Ce qui nous interroge, c'est de voir, dans le secteur laitier par exemple, des exploitations importantes, viables économiquement, arrêter leur production. Outre la conjoncture économique avec en particulier la hausse des matières premières, c'est surtout le poids des contraintes réglementaires et les conditions difficiles de travail qui poussent ces éleveurs à prendre de telles décisions. Ce choix est aussi favorisé par l'image présente du secteur végétal avec une conjoncture favorable, des temps de travaux plus réduits effectués dans des conditions moins pénibles…et, pour certains éleveurs, le risque éventuel de ne plus disposer de laiterie proche.

Derrière ce constat, ce sont les questions de l'économie globale de la filière élevage et, plus globalement, celle du modèle économique de l'agriculture française qui sont en jeu. Il faut poursuivre le travail sur la contractualisation et les organisations de producteurs, et, au-delà, aborder la question des conditions de production. On peut maintenir une agriculture à taille humaine, tout en regroupant les moyens de production. Si demain, nous voulons investir dans des outils performants, développer des unités de valorisation énergétique, de méthanisation… , cela ne pourra être envisagé qu'à partir d'une approche plus collective et humaine des facteurs de production. C'est un chantier que l'on va devoir mener".

«Une approche plus collective et humaine des facteurs de production»

Vous dénoncez aujourd'hui le statu quo dans les négociations commerciales entre producteurs, transformateurs et distributeurs ?

"Pour les trois grandes filières, bovine, porc et volaille, les indicateurs sont au rouge, à commencer par ceux de l'accord du 31 mai 2011. Les conditions sont totalement réunies pour exiger l'ouverture des négociations et obtenir une répercussion de la hausse des prix de l'alimentation animale. Le 21 novembre, lors de la table ronde consacrée aux relations entre producteurs, transformateurs et distributeurs, le ministre de l'Agriculture a lui-même souligné l'urgence de trouver des solutions dans les secteurs de l'élevage, de la charcuterie et des volailles. Six semaines plus tard, les solutions ne sont toujours pas là. C'est la survie des producteurs et des entreprises agroalimentaires qui est menacée. Nous n'acceptons pas de servir de variable d'ajustement au maintien des charges de la grande distribution, sous couvert du pouvoir d'achat. Le rapport Chalmin indique que sur cent euros de dépenses alimentaires, 5,40 euros reviennent dans le revenu du producteur. La valeur agricole dans le coût alimentaire n'est donc en aucun cas une source de cause de l'inflation! La grande distribution distribue, mais surtout à elle-même !"

L'Allemagne caracole devant la France sur les marchés à l'exportation agroalimentaires. Comment redonner de la compétitivité à l'agriculture française ?

"On a besoin de retrouver un climat de confiance et surtout une vraie ambition. Il faut réfuter l'idée que la France aurait vocation à quitter les marchés internationaux pour se recentrer sur les marchés de proximité. Défendons cette notion de proximité, avec des agriculteurs qui transforment leurs produits, car c'est un segment de marché à valoriser pleinement… Mais renforçons également nos filières afin d'être mieux présent à l'export et valoriser la valeur ajoutée de notre agriculture. C'est en partageant un même discours avec les acteurs de la filière, amont et aval, que l'on pourra régénérer cette ambition stratégique. La filière agricole et agroalimentaire mobilise près de 14 % de la population active ! Ce n'est pas un mince potentiel en période de crise !"

«C'est par le collectif, valeur forte dans l'agriculture, que nous pourrons renforcer le rôle des producteurs»

À la veille des élections aux Chambres d'agriculture 2013, quel message adressez-vous au monde agricole ?

"Nous sommes dans un contexte mondial où jamais l'agriculture et l'alimentation n'ont été aussi déterminantes dans les grands équilibres. Lorsque l'on regarde ce que génère l'agriculture sur le plan social, économique, culturel, commerce extérieur…, c'est un des tout premiers secteurs pour notre pays. Nous sommes fiers de participer à l'agriculture française !

Notre syndicalisme, FNSEA et JA, incarne des valeurs humaines. J'ai été très ému par la solidarité dont ont fait preuve les agriculteurs en 2011. Quand on a lancé l'opération paille, on m'a dit : «0ça ne marchera pas, on n'est plus dans les années 76 ou 80, tout ça c'est fini». Il y a eu un élan de solidarité Nord-Sud, céréaliers-éleveurs, absolument exemplaire.

Ce que nous portons au travers des élections aux Chambres d'agriculture, ce sont nos valeurs, une agriculture qui repose sur des exploitations à taille humaine. Avec des hommes et des femmes responsables de leur entreprise, avec la capacité à se retrouver dans des approches collectives. Et c'est bien par le collectif, valeur forte dans l'agriculture, que nous pourrons renforcer le rôle des producteurs".

PROPOS RECUEILLIS PAR H. GARNIER



▶ Vœux

Marc Patriat, président du Groupe Dijon Céréales

L'année 2012 a été, pour Dijon Céréales et ses adhérents, pleine de contrastes. Du gel printanier dévastateur jusqu'à une récolte 2012 globalement correcte, nous sommes passés par tous les états d'esprit. Ainsi va la vie des agriculteurs et de leurs coopératives, au gré de la nature.



Cet épisode climatique a cependant démontré la force du collectif coopératif, notamment quand il a s'agit de trouver des solutions pour nos agriculteurs adhérents en matière de ressemis.

Le collectif s'est aussi exprimé de façon très positive à travers Cérévia, notre union de commercialisation. Quand le marché communautaire européen se fermait en raison de la crise, c'est notre union régionale qui nous a permis, grâce à ses installations de Fos-sur-Mer, d'assurer un débouché important pour nos céréales vers le Maghreb, et notamment l'Algérie.

Collectif encore avec Aréa, l'union d'approvisionnement qui nous permet de gérer des marchés bien compliqués comme celui des engrais.

Dès lors, que vous souhaitez d'autres, chers agriculteurs, chers lecteurs de Terres de Bourgogne, que de réussir collectivement en 2013. Coopérer est une idée qui s'inscrit dans la modernité chaque jour un peu plus. Avancer en groupe n'empêche pas les initiatives individuelles, cela leur apporte même une force supplémentaire.

L'année 2012 a été celle de la coopération à travers la planète, sur une idée originale de l'ONU. Je vous propose de prolonger cette dynamique en 2013 (et même au-delà !) pour que l'agriculture continue d'être un acteur économique majeur du territoire en Bourgogne Franche-Comté.

Meilleurs vœux à tous.

▶ Cérémonie

Les derniers vœux de Dominique Chambrette

Le président de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, qui ne se présentera pas aux prochaines élections, a exprimé pour la dernière fois ses vœux à la profession agricole, lundi soir dans les locaux du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne à Dijon.

Un retour sur l'actualité agricole, ses attentes au plus haut rang français et une large partie sur sa vie: tels sont les moments forts de la cérémonie des vœux de Dominique Chambrette, lundi soir à Dijon. Si la crise s'est installée durablement dans le pays, l'agriculture ne connaît pas la crise d'après le président de la Chambre: *«La consommation mondiale de denrées agricoles augmente plus vite que la production. Les cours des matières premières agricoles sont demeurés élevés en céréales et en protéines. L'embellie constatée fin 2011 sur la viande bovine s'est poursuivie en 2012, améliorant les trésoreries des producteurs de viande, même si le spectre de la tuberculose bovine est toujours présent»*. L'année 2012 fut une année d'accidents climatiques mais elle n'a pas empêché l'agriculture française de fournir 11 milliards d'euros d'excédents à la balance commerciale du pays qui est déficitaire de 70 milliards.

Hollande, un beau discours

Pour Dominique Chambrette, le discours le plus *«surprenant»* de 2012 est celui de François Hollande au Space à Rennes en septembre. Le Président de la République avait affirmé que *«le secteur agricole est un moteur de croissance»*, qu'il fallait *«redresser la production française»*, que *«la donne planétaire avait changé»* et que la France devait *«jouer un rôle dans l'équilibre des marchés mondiaux en nourrissant la population de la planète, en encourageant toutes les démarches permettant la création de valeur, d'innovation, de qualité et d'exportation»*. Après avoir rappelé ces phrases, Dominique Chambrette s'est tourné vers le préfet et les parlementaires présents dans la salle : *«jamais dans l'histoire de la 5ème république, un chef d'État n'avait écrit un tel hymne à l'agriculture de production. C'est la reconnaissance de l'agriculture économique et compétitive dans sa diversité. Nous attendons désormais des actes. L'écologie est une impasse politique et économique. Les producteurs de France sont favorables au développement durable, juste le développement durable»*.

Incompréhensions sur le ministre

«Quelle mouche a bien pu piquer Stéphane Le Foll?» se demande ensuite Dominique Chambrette, en faisant référence à la proposition du ministre de l'Agriculture de *«surprimer»* les 50 premiers hectares en France dans la prochaine Pac. *«Aucun pays au monde n'a envisagé une seule seconde un tel système»* rappelle le président de la Chambre, *«ce serait une catastrophe pour la Bourgogne. Il s'agit d'une logique sociale de répartition qui ignore l'historique d'une agriculture, comme la nôtre en Bourgogne, qu'elle soit végétale ou animale. Personne en Bourgogne ne peut vivre avec 50 hectares. Cette philosophie est faite pour privilégier l'agriculture du Grand Ouest qui a concentré sur des petites surfaces, toutes les productions d'élevage, lait, porc, volailles. C'est le modèle le moins durable et le plus polluant du monde»*. Dominique Chambrette, parle d'*«injustice»* : *«cela va encore concourir à pénaliser les exploitations qu'elles soient herbagères ou céréalières ayant les potentiels agronomiques les plus faibles. Ce sera encore plus pénalisant que le bilan de santé. Il est encore temps de réagir, c'est en contradiction totale avec le discours de François Hollande. Nous avons besoin de vous tous»*.

L'histoire d'un hors cadre-familial

Dominique Chambrette est ensuite revenu sur sa vie et notamment son petit village de Nesle, dans le Châtillonnais : *«hors cadre familial, j'y ai repris à 25 ans la plus belle ferme. Ce fut la chance de ma vie, moi l'ancien chauffeur routier autodidacte. Le Gaec du Grand Ganiage que j'ai créé avec mes fils, exploite aujourd'hui presque 700 ha avec cinq actifs. Je suis fier qu'aujourd'hui, il y ait plus d'actifs sur cette surface qu'il y en avait il y a 40 ans sur les exploitations qui composent aujourd'hui notre Gaec»*. Dominique Chambrette évoque ensuite la *«deuxième chance de sa vie»* : *«le 17 mars 1989, j'ai levé la main à un conseil d'administration de la FDSEA, pour être candidat au poste de secrétaire général. J'avais 40 ans, je n'étais pas sorti de ma cour de ferme depuis 15 ans et personne ne me connaissait»*. Une belle aventure humaine commençait alors. Élu président de la FDSEA en 1990, Dominique Chambrette rejoint l'AGPB l'année suivante, pour devenir vice-président il y a quatre ans. Son parcours professionnel a été très riche d'un point de vue humain : *«les hommes, c'est comme les champs. Parfois ils ne sont pas à la hauteur de l'espérance des semis. Mais ceux que j'ai rencontrés dans les cours de ferme m'ont donné bien plus que je n'ai pu leur apporter. Les structures ne servent à rien, ce sont les actions qu'elles génèrent qui comptent»*. Ont été cités en illustrations : la taxe de co-responsabilité, les dossiers calamités, les aides spécifiques des collectivités départementales et régionales, la MAE rotationnelle, les bâtiments d'élevage, la réorganisation foncière, les stations de lavage, l'aide à l'installation, le foncier périurbain et le technopôle de Bretenière.

«Endiguer ce fléau qu'est la faim»

Le responsable côte d'orien se considère aujourd'hui comme un *«vieux céréalier, d'un vieux pays céréalier»*. *«Plus qu'un métier c'est une certaine philosophie, presque un statut social»* enchaîne Dominique Chambrette, *«la plupart des jeunes qui souhaitent s'installer en agriculture voudraient être céréaliers, le travail de la terre a une certaine noblesse, il a cette vocation de nourrir les hommes ainsi qu'un devoir de transmettre sa terre à ses enfants ou aux enfants de ses voisins en meilleur état agronomique que quand on l'a reçu. Le développement durable, nous le pratiquons depuis des générations en silence sans rien dire. Et puis celui qui n'a pas respiré ce mélange d'odeurs de la terre et de la paille quand la fraîcheur monte du sol à la tombée de la nuit pendant la moisson est un véritable invalide de la vie. C'est divin, aucun parfum au monde ne peut être comparable. Imaginez «Terre et Paille» de Givenchy ou de Gerlain! Mais, nourrir les Hommes, endiguer ce fléau qu'est la faim dans le monde, des famines meurtrières à n'en plus finir, des enfants qui chaque jour continuent de mourir faute de nourriture, c'est presque devenu une banalité. C'est notre responsabilité collective et la Pac de demain devra prendre en charge des actions humanitaires d'urgence»*. Dominique Chambrette a terminé ses propos en citant quelques phrases de Jacques Brel : *«Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques uns. Je vous souhaite d'aimer ce qu'il faut aimer et d'oublier ce qu'il faut oublier. Je vous souhaite des passions, je vous souhaite de résister à l'enlisement, à l'indifférence. Aux vertus négatives de notre époque. Je vous souhaite surtout d'être vous. Bonne année à toutes et à tous»*.

AURÉLIEN GENEST



Une citation volée à Jacques Brel : *«Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques uns».*



De nombreuses personnes ont profité de l'occasion pour saluer le parcours du président de la Chambre d'agriculture, à commencer par Vincent Delatte, président du Crédit Agricole de Champagne Bourgogne, qui a accueilli les invités dans les locaux de la caisse régionale.

Semaine du bâtiment

Pour ne pas avoir de regrets

Onze portes-ouvertes se déroulent du 22 au 25 janvier dans tout le département. L'occasion est idéale pour mûrir un projet bâtiment et ne pas faire d'erreur irréversible.



La SCEA Derepas Darbois, à Remilly en Montagne, participe à ces portes-ouvertes au même titre que dix autres exploitations.

« *Avant un projet, la meilleure chose à faire est daller voir d'autres projets. Plus on en voit, mieux c'est !* » conseille Édouard Bénayas, technicien à la Chambre d'agriculture. La nouvelle édition des portes-ouvertes bâtiments, organisée conjointement par Côte d'Or Conseil élevage, le syndicat d'élevage ovin, le GDS et donc la Chambre d'agriculture, apportera de nombreux conseils aux personnes qui feront le déplacement. *«Les éleveurs qui nous reçoivent nous font part des points forts mais également des points faibles de leurs bâtiments. Plusieurs agriculteurs ont construit suite aux échanges de l'an passé.*
La grande majorité des visiteurs avait déjà un projet en tête, les visites leur ont permis de nourrir leur projet» ajoute Édouard Bénayas.

Retour des ovins

Les systèmes vaches laitières, vaches allaitantes mais aussi ovins viande (absents en 2011) sont concernés par cette nouvelle édition. Les onze exploitations participantes sont bien réparties dans le département, permettant ainsi de limiter les déplacements. Trois thèmes retenus cette année : le passage aire paillée en système logettes (amélioration de la la qualité du lait par les cellules et économie de paille), les bâtiments économes (présentation d'un tunnel, économies grâce aux auto-constructions) et les systèmes de ventilations (clés de voute de la bonne réussite d'un bâtiment en limitant les problèmes sanitaires).
Contacts: Edouard Bénayas: 03 80 90 89 09, Jean-François Dessolin : 03 80 68 67 10, Jean-Marc Bidoire : 03 80 68 66 58, Gilles Rabu : 03 80 68 67 30.

AURÉLIEN GENEST

▶Le programme

• Mardi 22 janvier
Ovins : 10 heures chez Hubert Mony (Francheville): 500 brebis Romane, bâtiment traditionnel isolé, cornadis 244 places, couloir d'alimentation surélevé.
Vaches allaitantes : 14 heures au Gaec de Saint-Pierre (Marigny, Châtillon-sur-Seine) : 40 places vaches allaitantes, bâtiment métallique fermé, bardage des longs pan en ventelle et présence d'une écaille en toiture, couloir d'accès parcs à veaux par l'allée d'alimentation.
Vaches laitières : 14 heures au Lycée La Barotte Haute Côte d'Or à Châtillon : bâtiment bois semi ouvert 56 vaches laitières et veaux, aire d'exercice sur fosse caillebotis et aire couchage paillée, ventilation avec bardage bois et filet brise vent, salle de traite centrale 2x6 épis.

• Mercredi 23 janvier
Vaches allaitantes: 10 heures chez Olivier Ganrier à Massingy-lès-Semur (4 tunnels en demi-lune pour loger 64 jeunes, tunnel semi-ouvert avec ventilation par le pignon en bois ajouré).
Ovins : 14 heures chez Jérôme Duret à Grignon (320 brebis Charollaise, Ile de France et Romane), tunnel isolé, ventilation mécanique, couloir d'alimentation central).
Vaches laitières: 14 heures au Gaec de la Tille, route de Véronnes à Til-Châtel (bâtiment métallique semi-ouvert 88 vaches laitières et veaux, fumière non couverte et fosse en poche géomembrane, ventilation sur les quatre faces du bâtiment, salle de traite épis 2x8 simple équipement).

• Jeudi 24 janvier
Vaches allaitantes : 10 heures au Gaec des granges de Vesvres, près de Vitteaux (115 places vaches allaitantes et 30 places jeunes, bâtiment métallique fermé avec ventilation en long pan et décrochement en toiture, couloir d'alimentation central, nombreux couloirs de circulation), à 14 heures à la SCEA Derepas Darbois à Remilly en Montagne (96 places vaches allaitantes et 65 places jeunes, bâtiment métallique semi-ouvert avec couloir d'alimentation central, bardage du long pan en filet brise vent, bardage des deux pignons en bois ajouré, éclairage avec lampe LED).

• Vendredi 25 janvier
Vaches laitières : 10 heures au Gaec Chevalier Jean-Luc et Laurent à Cestres, Saint-Martin-du-Mont (Bâtiment métallique semi-ouvert pour 58 vaches laitières, aire paillée transformée en logettes avec tapis et paille, racleurs automatiques, fumière et fosse couvertes, salle de traite épis 1x10), à 14 heures à l'EARL Lachot à Villy-en-Auxois (bâtiment métallique pour 65 vaches laitières et 60 génisses, aire d'exercice sur fosse caillebotis, aire paillée transformée en logettes creuses paillées, racleurs automatiques, fumière non couverte, salle de traite épis 2x6).
Vaches allaitantes: 14 heures chez Fabrice Poyer à Champagne-sur-Vingeanne (64 place vaches allaitantes et 70 places jeunes, bâtiment métallique (bardage, charpente, toiture) fermé sur 4 faces, système de ventilation sur les 4 faces et couverture ventilée, couloir d'alimentation central, démonstration de vidéosurveillance).

▶Communiqué

Val Union

Val Union est l'Union de Coopératives en charge de l'approvisionnement en légumes de l'usine Val d'Aucy de Ciel. Elle s'exprime sur la situation du secteur

On en parle moins que de l'automobile, mais la situation de l'agroalimentaire français suscite beaucoup d'inquiétudes.
Ainsi, la France est passée de 1er exportateur mondial de produits agricoles et transformés en 2005, au 5ème rang actuellement et la glissade continue. Les raisons à l'origine de ce déclin sont bien connues :
La mondialisation des échanges amène les pays à monnaie faible et à coût de main d'œuvre bas à être performants sur les produits de masse qui traversent les océans à faible coût.
La hausse générale des matières premières agricoles ne peut être répercutée totalement sur le consommateur compte tenu du rapport de force déséquilibré qui existe entre les entreprises de l'agroalimentaire et la grande distribution.
Les écarts de coûts de production entre la France et ses principaux partenaires européens sont importants en particulier au niveau des salaires.
Une plainte a ainsi été déposée à Bruxelles par un collectif d'entreprises agroalimentaires de l'Ouest de la France pour dumping social de l'Allemagne. La balance commerciale «agroalimentaire» est devenue déficitaire avec ce pays.
Le secteur de la conserve de légumes n'échappe pas à cette évolution et amène les industriels français à saturer leurs outils de production pour bénéficier des coûts les plus bas et tenter de limiter le développement des importations. La France achète dorénavant 36 % de ses conserves de légumes à l'étranger contre 23 % il y a 5 ans.
L'annonce de la restructuration de la branche « appertisés » du groupe CECAB avec la fermeture programmée de la conserverie de Ciel, Val d'Aucy, en 2013, a créé un véritable séisme dans notre région, qui avait déjà été pénalisée par l'arrêt de la sucrerie d'Aiserey en 2008. Les salariés sont bien évidemment les plus touchés par cette décision, mais les 160 producteurs de légumes approvisionnant l'usine sont aussi directement touchés par cette fermeture.
Dans le cadre des discussions engagées entre les différentes parties (entreprise, salariés et pouvoirs publics), et sous réserve qu'elles se concrétisent rapidement, nous apporterons notre contribution par l'emblavement partiel de productions si une telle solution peut permettre de limiter l'impact social de l'arrêt programmé de Val d'Aucy et de favoriser un projet de ré-industrialisation du site.

Appellations Les Vins de l'Auxois veulent être reconnus bourguignons

Peu avant les fêtes, les domaines de Villaines-Viserny, Flavigny-Alésia et Thorey-sous-Charny ont officialisé leur demande d'obtention de l'appellation Bourgogne à la mairie de Vitteaux. Élus locaux et régionaux, élus et fonctionnels de la profession, acteurs du développement économique de l'Auxois et adhérents de l'Association pour la sauvegarde et la renaissance du vignoble de l'Auxois (APSRVA) étaient invités à prendre connaissance du dossier de demande d'agrément. Ces trois domaines estiment être au niveau requis pour être reconnus bourguignons. Leur démarche s'appuie fortement sur un mémoire récemment publié. La production des vins en Auxois est le produit d'une longue histoire : *«Tiré de l'oubli dans lequel il semblait à jamais voué, le vignoble de l'Auxois, cité dès le septième siècle, est redevenu une réalité. A la fin du dix-neuvième siècle, 4 000 hectares de vignes y sont encore plantés. Mais le phylloxera, le mildiou de 1910, la grande crise viticole nationale du début du vingtième siècle seront fatals à l'exploitation de la vigne. Pour ne pas laisser disparaître des siècles de leur histoire viticole, des amateurs éclairés ont maintenu vivante la tradition ancestrale des grands vins de l'Auxois. Aujourd'hui, comme naguère les vignerons du « bon pays » exploitent leurs vignes sur un incontestable terroir bourguignon. Ils aspirent désormais à retrouver leur famille, celle des grands vins de Bourgogne».*



Élections **Chambre d'agriculture** • *Élections* **Chambre d'agriculture** • *Élections* **Chambre d'agriculture**



Fabrice Faivre, Vincent Lavier, Frédéric Mazilly et Aurélien Viellard réunis lors de la présentation de la liste FDSEA-JA-CAVB

Faire le choix de l'avenir

«Faire le choix de la liste FDSEA-JA-CAVB, c'est faire le choix de l'avenir. Depuis toujours nos organisations syndicales se placent comme une véritable force de propositions, porteurs de solutions, quand d'autres se contentent de se plaindre. Tous les jours, nous sommes à vos côtés en œuvrant pour l'intérêt général. Remboursement de la TIC, reconnaissances calamités, opération paille, exonération de charges et bien d'autres encore font parties de nos nombreuses victoires qui profitent à tous.

S'investir à la Chambre d'Agriculture est donc une suite logique. Car c'est le lien où notre volonté prend une dimension concrète au delà du syndicalisme, où les organisations agricoles se retrouvent pour mettre en œuvre les projets et dessinent l' agriculture de demain.

Et notre agriculture en a besoin. Elle a besoin de voir loin, de fédérer toutes ses compétences pour être encore plus forte demain. C'est à nous de prendre notre avenir en main, à nous de faire en sorte que chacun, dans sa ferme, bénéficie des savoir-faire collectifs.

Oui nous voulons une agriculture forte et ambitieuse pour notre département. Oui nous voulons que chaque paysan vive dignement de sa production. Oui nous voulons être fiers de nourrir la planète, de participer positivement à l'économie de la France. C'est pour cela que je conduis le liste FDSEA-JA-CAVB car je suis convaincu de nos atouts. Je compte sur vous pour faire gagner la liste FDSEA-JA-CAVB pour faire gagner l'agriculture et la viticulture de la Côte d'Or.

En cette période de crise, face à des règles environnementales tatillonnent, des contraintes nouvelles et un risque de diminution du soutien à l'agriculture, ne dispersons pas nos voix !»

FABRICE FAIVRE, PRÉSIDENT DE LA FDSEA

Maintenir une agriculture diversifiée et rentable

«Une échéance primordiale se profile devant nous. En effet, tous les agriculteurs de la Côte d'Or vont élire pour les 6 années à venir des représentants pour siéger à la Chambre d'agriculture départementale. Les Jeunes Agriculteurs 21 (JA) feront partie des candidats présentés dans la liste commune FDSEA/JA/CAVB. Nos valeurs sont simples : assurer à l'agriculture la présence de femmes et d'hommes dans les décisions, les orientations et les consultations que devra accomplir la Chambre d'agriculture. Nos propositions sont bâties sur un savoir faire qui a su faire ses preuves et saura demain montrer que les idées défendues par les JA/FDSEA/CAVB prendront bien en compte vos attentes, mais sauront également vous faire des propositions cohérentes et justifiées lorsque vous solliciterez les services de la Chambre. L'objectif de vos votes est de rendre légitime le syndicalisme majoritaire de ce département, c'est-à-dire, que notre volonté est de remporter haut et fort ces élections. Si nous voulons continuer à maintenir des actifs agricoles, assurer une politique d'avenir des productions végétales et d'élevages, remettre l'économie au cœur des filières, interagir sur les orientations environnementales, adapter des services de proximité et défendre les enjeux agricoles autour de la consommation du foncier, vous devez voter pour la liste FDSEA/JA/CAVB. C'est ainsi que nous pourrons maintenir une agriculture et une viticulture côte d'orienne diversifiée et rentable».

AURÉLIEN VIELLARD, PRÉSIDENT JA 21

Une viticulture conquérante et fière de ses appellations et de son histoire

«Conquérante sur les marchés export et le marché intérieur, nous devons davantage nous investir et donner plus de visibilité à notre filière.

Fière de ses appellations en relation avec la demande de classement au patrimoine mondial de l'Unesco que nous soutenons.

Notre histoire se réécrit chaque année pour un nouveau millésime qui je l'espère sera suffisant en 2013 pour satisfaire la demande et procurer les revenus nécessaires à nos exploitations.

Pour ces raisons nous soutenons la liste FDSEA - JA- CAVB».

FRÉDÉRIC MAZILLY, CAVB

Pour des propriétaires écoutés, respectés et pris en compte

Une liste FDSEA/UNPI emmenée par Bénigne Louet se présente aux prochaines élections, dans le collège des propriétaires et usufruitiers.



Bénigne Louet (propriétaire à Selongey), Jacqueline de Cambourg (propriétaire à Couternon) et Jean Perrin (propriétaire à Chorey-les-Beaune et Beaune) font partie de la liste «Union des propriétaires ruraux» avec Jacques Gueneau (propriétaire à Vic-de-Chassenay, absent sur la photo).

Cette association est une première en France. La FDSEA fait liste commune avec l'UNPI, l'Union nationale de la propriété immobilière, lors des prochaines élections de la Chambre d'agriculture. Pour quelles raisons ? *«Nous avons beaucoup d'intérêts en commun»* indique Bénigne Louet, ancien président de la FDSEA. Jean Perrin, président de l'UNPI21, fait remarquer qu'un propriétaire de terres *«est souvent propriétaire d'immeubles et inversement». «Les intérêts des deux organismes sont les mêmes»* ajoute Jean Perrin, membre sortant de la Chambre d'agriculture, citant comme exemples la défense du droit de propriété et des rapports locatifs, le combat contre les excès de fiscalité et de réglementation, ainsi que les droits de successions. FDSEA et UNPI possèdent chacune de puissants représentants à Paris et à Bruxelles. *«Autant aller ensemble à ces élections, pour que les propriétaires soient, à l'avenir, écoutés, respectés et pris en compte»* affiche Bénigne Louet. FDSEA et UNPI21 *«ne sont pas nés il y a 15 jours»* rappelle le propriétaire de terres à Selongey. *«L'UNPI possède 2 000 adhérents en Côte d'Or et 250 000 dans toute la France, nos voix seront entendues»* complète Jean Perrin. La liste *«Union des propriétaires ruraux»* est composée de quatre membres tous propriétaires, convaincus, militant depuis de nombreuses années et souhaitant mettre leurs expériences et compétences au service de tous les propriétaires ruraux.

AURÉLIEN GENEST

Le programme

Un droit de propriété respecté
La FDSEA et l'UNPI engageront les démarches pour obtenir l'indemnisation des propriétaires dont les biens subissent une dévaluation liée à une réglementation environnementale. Pour aménager le contrat qui lie le bailleur au fermier pour prendre en compte les éléments environnementaux (nous voulons limiter et ramener à la raison le délire écologique de notre pays : responsable oui, ruiné non). Et pour réfléchir à des baux environnementaux qui mettent en œuvre un troisième partenaire qui pourrait être une collectivité, un syndicat des eaux par exemple ou l'État.

Pour des droits de succession modérés
Nous nous battrons pour revenir aux anciennes conditions et pour faire disparaître les droits de succession. Chacun doit pouvoir transmettre sans impôt ce qu'il a acquis sa vie durant.

Un revenu des fermages revalorisé
Nous ferons progresser les acquis liés à l'action de nos fédérations nationales pour que la terre et les immeubles deviennent une activité économique enfin rentable.

Une fiscalité bien ciblée
Nous demandons l'imputation totale des taxes foncières sur les exploitants, qui eux pourront les déduire au titre de leurs charges.

Un statut du fermage ajusté au nouveau contexte
La FDSEA et l'UNPI s'engagent à ouvrir des discussions avec les fermiers afin de faire évoluer et toiletter l'arrêté préfectoral des fermages.

Des représentants proches du terrain et de vos préoccupations
Les propriétaires ont besoin de représentants compétents et combatifs au sein de ces commissions pour défendre une rentabilité acceptable. Un des membres de notre liste est propriétaire de vignes, nous saurons faire entendre votre voix.

Réponse des JA à la CR

Les Jeunes agriculteurs réagissent suite à un tract distribué en décembre par la Coordination Rurale à tous les agriculteurs.

Prendre son métier en main, c'est l'objectif et la volonté des JA et non d'un syndicalisme minoritaire, qui a pour seule vocation à être réfractaire et non force de proposition, dans les mécanismes de décisions agricoles.

Un appel d'offre a été lancé pour gérer le Point Info Installation, les JA ont répondu à cet appel d'offre et étant le seul candidat en liste pour cette mission, il semble logique que les JA en ait la gérance et que la politique d'installation défendu par JA soit appliquée.

La CR sur cet appel a brillé une fois de plus par son absence.

Connaissent-ils le projet régional à l'installation ?

Connaissent-ils le fonctionnement de la Safer ?

Connaissent-ils le dispositif à l'installation ? Connaissent-ils le «dispositif de la réussite» ?

Pour revenir aux décisions prises aux comités Safer, il nous semble que le représentant de la CR vote à 99% des cas dans le même sens des JA. Il semble donc que notre politique de la gestion foncière ne soit pas si mauvaise que ça !

La neutralité au sein du Point Info Installation a toujours été appliquée, les JA ne se servent pas de cet exutoire comme un moyen de propagande et d'incitation à l'adhésion au syndicat des JA.

Aucun porteur de projet n'est censé livrer ses appartenances syndicales aux conseillers qui le reçoit, aucun choix et aucun «copinage» ne permettent d'orienter les décisions prises (sur les dossiers d'installation).

En témoignage vous précisez « *je voterai CR car ce sont les seuls à proposer des solutions pertinentes et différentes pour l'installation des jeunes*». Où sont-elles ?

Aujourd'hui les JA sont prêts à vous rencontrer pour échanger et vous expliquer la politique à l'installation.

La Chambre d'agriculture pourra être le lieu de ces échanges ?

Encore faut-il concrètement le vouloir et ne pas être systématiquement dans une position contestataire de principe !

COMMUNIQUÉ JA21

Châtillonnais

FDSEA et JA à la rencontre des agriculteurs

Après avoir comme chaque année, rencontré nos adhérents et sympathisants fin 2012 dans le cadre des assemblées générales cantonales, la FDSEA 21 et les JA 21 sont de retour sur le terrain en ce mois de janvier, dans le cadre des élections de la Chambre d'agriculture.

Dix réunions intercantonales se tiennent à travers le département et de nombreuses tournées locales sont organisées. Le secteur du châtillonnais a ouvert le bal, lundi dernier sur le Gaec de la Grange Emery à Châtillon-sur-Seine.

L'occasion pour les agriculteurs d'échanger avec les membres de la liste présents : Vincent Lavier, Ghislaine Verstraete, Yann Frelet, Philippe Saunois et Virginie Brion sur les projets portés, les orientations soutenues et les solutions proposées pour l'agriculture côte d'orienne par la FDSEA 21, les JA 21 et la CAVB.

Riches moments d'échanges

Pour Bernard Ehret, secrétaire général adjoint de la FDSEA, ces moments d'échanges sont très utiles : *«Nous allons à la rencontre des paysans, pas forcément cotisants à la FDSEA, présenter notre liste pour les élections, présenter les actions de la Chambre mais aussi connaître leurs problématiques et passer nos messages syndicaux, le tout dans une certaine convivialité.*
Les dix journées qui sont au programme sont bien chargées : des tournées dans plusieurs cantons se déroulent du matin jusqu'au soir. Un repas est prévu chaque midi. Ces élections sont un rendez-vous très important, nous avons besoin de la Chambre d'agriculture ! De nombreux acteurs FDSEA JA se mobilisent depuis des semaines. Il nous faut une bonne représentativité syndicale pour défendre les dossiers».

Rendez-vous

Les prochaines intercantonales

Lundi 14/01 sur le canton de Liernais
De 12h00 à 14h30 chez Benoit Chone et Michel Thibault - Gaec du Livas à Sussey (Hameau de Chelsey).
Mardi 15/01 sur le canton de Saint Seine l'Abbaye
De 12h00 à 14h30 chez Anne Marie et Eric Bolot - EARL Bolot à Trouhaut (Hameau de Fromentaux).
Jeudi 17/01 sur le canton de Nuits Saint Georges
De 12h00 à 14h30 chez Philippe et Benoit Cotetidot - Gaec Cotetidot - La Grange Rouge à Gerland.
Mercredi 16/01 sur le canton d'Auxonne
De 12h00 à 14h30 chez Michel, René et Sébastien Sordel - Gaec de la st Jacques à Champdotre.
Jeudi 17/01 sur le canton de Pouilly en Auxois
A 20h, à la salle Polyvalente de Pouilly en Auxois (Salle 409) avec la participation de Guy Hermouet (FNB).
Vendredi 18/01 sur le canton d'Is sur Tille
De 12h00 à 14h30 chez Guy Girard - Gaec de La Tille à Tilchatel.

Réunions intercantonales FDSEA

Guy Hermouet le 17 janvier à Pouilly-en-Auxois

Premier vice-président de la Fédération nationale bovine et président de la section bovine de l'interprofession, Guy Hermouet sera présent jeudi 17 janvier à la salle polyvalente de Pouilly-en-Auxois, à l'occasion de la réunion intercantonale de la FDSEA qui débutera à 20 heures.



Ajuster les prix aux coûts de production

Guy Hermouet évoquera notamment la nécessité de répercuter la hausse des coûts de production sur les prix de marché : *«Il faut reconnaître les effets positifs de l'évolution du prix du marché depuis un an et demi. En revanche, les coûts de production ne sont pas en adéquation avec les prix de marché, cela nous pose des difficultés. Nos charges ont augmenté plus vite que les prix. Pour 2013, nous souhaitons que la distribution accepte la hausse dont les éleveurs ont besoin.*
Il nous faudrait 30 à 40 centimes supplémentaires. La hausse des coûts de production ne se résument pas à l'alimentation. C'est un ensemble: il y a les intrants, les bâtiments, les contraintes environnementales qui pèsent de plus en plus...»

Concernant la Pac, Guy Hermouet prône le maintien de la PMTVA, *«nous avons besoin d'une aide spécifique à l'élevage allaitant pour maintenir la production demain»* et également une meilleure gestion de l'autonomie des exploitations : *«il nous faut plus de flexibilité dans la gestion de nos prairies, avec la possibilité d'apporter des protéagineux, des fourrages, de la paille».*

AG

Promotion de l'agriculture

La Terre vue du collège remportée par des Dijonnais

Le collège Les Lentillères a remporté le jeu-concours organisé par la FNSEA et le ministère de l'Éducation.

Après avoir visité plusieurs exploitations agricoles du département, sept classes de troisièmes de Dijon, Seurre, Arnay-le-Duc et Auxonne devaient rendre un travail écrit et illustré donnant une image positive, moderne et dynamique de l'agriculture. La restitution s'est déroulée au siège du Conseil général de la Côte d'Or peu avant les fêtes de fin d'année. Cette deuxième édition de *«La Terre vue du collège»*, opération lancée par la FNSEA et le ministère de l'Éducation, a été une nouvelle fois remportée par le collège dijonnais Les Lentillères. Le deuxième prix a été remporté par une classe de l'Ecoline, l'autre collège dijonnais en lice, lui aussi second en 2010. L'une des deux classes du collège de Seurre complète le podium. Dans ce jeu concours, les deux établissements *«citadins»* s'imposent donc devant collèges ruraux!



Conseil général de la Côte-d'Or - Philippe Gillet)

Sept classes de troisième, option découverte professionnelle, étaient inscrites au jeu-concours. Les trois meilleures participeront le 18 janvier à l'épreuve régionale.

Clin d'œil à l'emploi

Cette deuxième édition est un succès pour Olivier Gallien, président de la commission main d'œuvre de la FDSEA : *«Les participants étaient plus nombreux qu'il y a deux ans et nous pouvons nous en féliciter. Les collégiens se sont investis et ont eu de l'imagination! Le décalage entre leur perception de l'agriculture et la nôtre démontre l'utilité de ce genre de concours faisant la promotion de l'agriculture. Les élèves ont de nombreux clichés : ils ne nous connaissent pas et nous devons communiquer. Les élèves ont pu voir qu'il y avait des possibilités de travailler dans l'agriculture et qu'il était possible d'en vivre».* Fabrice Faivre, président de la FDSEA, Aurélien Viellard, président des JA et Marc Frot, président de la commission agriculture du Conseil général, ont eux aussi salué l'intérêt de ce jeu-concours pour que le secteur agricole soit davantage connu et attractif.

Un jury indécis

Pour Jennifer Cruyt, animatrice emploi à la FDSEA, en charge de l'organisation de ce concours, le bilan est également positif : *«La classe gagnante a fait passer un message très positif. Cela démontre que, même si on ne connaît pas spécialement le monde agricole et les métiers qu'il propose, chacun peut y trouver sa place quels ques soient ses centres d'intérêts ! Le jury a beaucoup hésité, les travaux des élèves étaient variés aussi bien dans leurs formes que dans les messages transmis».* Le jury était composé de Mauricette Besançon (gérante de Terres de Bourgogne), Aurélien Viellard, Olivier Gallien, Christine Boissard (présidente commission enseignement formation de la FDSEA), Catherine Dubos Bacherot (directrice de la cellule *«conseil relation école entreprise»* de l'académie de Dijon) et de Pierre Mathis (directeur du lycée agricole Quetigny Plombières).

AURÉLIEN GENEST

Groupement d'employeurs

Une solution pour vos besoins de main d'œuvre

Que vous soyez exploitant ou viticulteur, vous devez régulièrement faire face à des besoins de main d'œuvre à temps partiel ou saisonniers.
Le groupement d'employeurs Agri Ressources 21 peut vous aider à pérenniser un emploi sur votre structure grâce au partage salarial tout en vous déchargeant de la gestion administrative du salarié.

Le groupement d'employeurs Agri Ressources 21 est là pour vous accompagner dans la définition de vos besoins de main d'œuvre, pour recruter le salarié qui correspond à vos attentes de compétences et organiser le partage salarial avec d'autres adhérents qui ont des besoins complémentaires aux vôtres afin de proposer un emploi pérenne et attractif au salarié.

Ainsi vous bénéficier de la mise à disposition d'un salarié selon vos besoins réels et votre capacité financière le tout en étant déchargé de la gestion administrative du salarié (contrat de travail, bulletin de salaire, déclarations trimestrielles, gestion des congés..).

De plus, Agri Ressources 21 vous accompagne dans la relation avec le salarié (conseil en ressources humaines, management…).

Depuis sa création en 2011, le groupement compte cinq salariés à temps plein et 10 adhérents. Actuellement, deux postes sont à compléter. L'un sur le secteur Precy-sous-Thil avec une disponibilité pour une mise à disposition trois journées par semaine. Le salarié étant occupé les deux autres jours sur exploitation en polyculture élevage.

L'autre poste concerne le canton de Dijon et ceux limitrophes pour un salarié disponible du mois de novembre jusqu'à fin mai, le reste de son temps de travail étant sur une exploitation céréalière.

COMMUNIQUÉ AGRI RESSOURCES 21

▶ Contacts

Si vous êtes intéressés pour employer en temps partagé l'un de ces salariés ou si vous avez d'autres besoins de main d'œuvre sur lesquels vous souhaitez échanger avec le groupement d'employeurs, contactez-nous :
Agri Ressources 21,
Céline Flückiger 03.80.68.67.68
ou cfluckiger.fdsea21@orange.fr

Afdi BFC

Voyage découverte à Madagascar

Du 4 au 19 novembre derniers, 9 adhérents ou sympathisants d'Afdi BFC, originaires des 4 départements de la Bourgogne, ont participé à un séjour «*découvertes et rencontres*» à Madagascar, organisé et conduit par André Guillemaut, militant de l'association.

Une des missions d'Afdi est de sensibiliser le monde rural français aux problématiques du développement agricole des pays en développement. Les voyages découvertes s'inscrivent dans ce cadre. A la différence des missions techniques, qui permettent des échanges professionnels ciblés sur un thème précis, le voyage découverte est ouvert à toute personne désireuse de voyager autrement, en allant à la rencontre d'une autre culture et à la découverte d'une autre agriculture, locale, celle là même qui est défendue par Afdi. Ce sont les premiers pas sur le sol Malgache pour sept d'entre nous.



Les voyages découverte d'Afdi permettent aux participants d'aller à la rencontre d'une autre agriculture.

Découvertes et paysages

La découverte de Tananarive, la ville aux douze collines, est un choc culturel, l'animation y est permanente les rues fourmillent d'une population colorée dans un immense super marché à ciel ouvert.
C'est en minibus que nous prenons la N7, cap au sud, par le seul ruban de macadam parcouru par les taxis brousse, les camions, les attelages de zébus et d'innombrables piétons. Au départ de Tana les collines sont verdoyantes, les moindres recoins sont cultivés, les rizières en terrasses occupent tout l'espace.
Par la traversée des Hautes-Terres nous arrivons à Antsirabe. Ici, pas de transports en commun mais des milliers de pousse-pousse qui chassent le client et surtout le touriste.
Une escapade à l'Est, à Manakara, port sur l'Océan indien, nous fait traverser des paysages grandioses et la forêt primaire, une zone très humide (4 500 mm d'eau par an).Dans un parc naturel nous pouvons admirer des lémuriens, caméléons, iguanes, fougères géantes …
A Ranohira une randonnée à pied nous fait découvrir un paysage minéral et un canyon gigantesque où l'on découvre tout au fond un oasis : eau cristalline et verdure.
Pour rejoindre Tuléar nous traversons les hauts plateaux sur près de 200 km de savanes occupées par des troupeaux de zébus. Les régions parcourues sont de plus en plus sèches et pauvres < moins de 200 mm d'eau par an > La forêt autour de Tuléar a disparu en moins de 15 ans pour la fabrication du charbon de bois. Ifaty terme de notre parcours est une station balnéaire sur le canal de Mozambique, plage, forêt de Baobabs et voilà déjà le retour qui s'annonce avec deux jours de route (1000 km) pour rejoindre Tana et l'avion pour Paris.

Nos rencontres

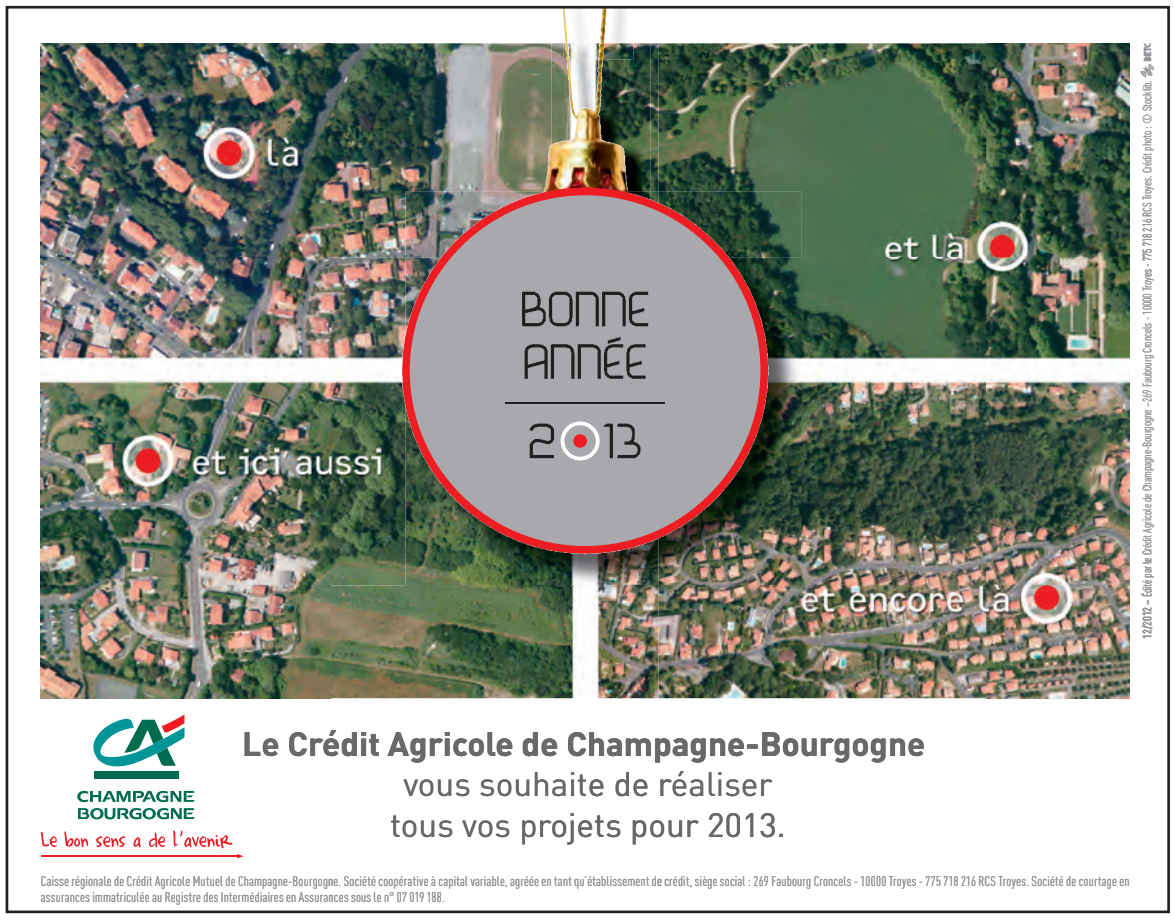
Au bureau d'Afdi à Madagascar, Julie, chargée de mission, nous présente la situation économique de l'ile très différente entre l'Est et le Sud-Ouest et ainsi que les différentes actions des Afdi. De nombreuse Afdi sont en effet présentes sur l'île et accompagnent de nombreuses organisations paysannes dans leur développement.
A Antsirabe, au centre d'expérimentation des fruits et légumes, Justin, le responsable, nous montre les parcelles d'expérimentation pour une meilleure production de fruits et légumes.

A Fianarantsoa, la rencontre avec le bureau de Rofama, union de coopérative laitière qui collecte et commercialise la production de 66 éleveurs, et la rencontre avec Roland agriculteur, nous montre le dynamisme des paysans.
A Tuléar, nous rencontrons le directeur et le président de la Maison des paysans (MDP) pour une réflexion sur le rôle et les fonctions des organisations paysannes. Celles-ci ont un rôle de premier ordre à jouer dans le développement du pays.

Les paysages majestueux ont ravi nos yeux, et les échanges ont été des moments forts, même si la pauvreté que nous avons découverte nous a frappé de plein fouet. La population à Madagascar est en constante augmentation et les jeunes y ont une part grandissante. C'est pourquoi, les différentes initiatives des organisations paysannes, qui contribuent au développement agricole, et à l'augmentation de la production, sont aujourd'hui indispensables. Les organisations paysannes se doivent d'être le relais de ce dynamisme.

▶ Rappel

Afdi BFC vend de la vanille de Madagascar pour permettre le financement de ses actions: 3,5€ le tube de 3 gousses (renseignements auprès d'Afdi BFC, Chambre d'agriculture régionale de Bourgogne, 3 rue du GolF à Quétigny, 03 80 48 43 27)



Les vœux des présidents

Jean-Pierre Condamine

Chers collègues agricultrices et agriculteurs,
En ce début janvier, je tiens, au nom de l'ensemble des élus et du personnel de la FDSEA 58, à vous présenter, à vous et à vos familles, nos meilleurs vœux de bonheur et de réussite pour l'année 2013.
Après avoir traversé des moments pas toujours faciles ces six dernières années, nous retrouvons, dans la quasi-totalité des productions une sérénité nécessaire à l'équilibre et au développement de nos entreprises. Non sans ignorer les perturbations conjoncturelles toujours inquiétantes et face auxquelles notre syndicalisme est mobilisé, de véritables perspectives se dessinent à moyen terme pour nos productions, laissant espérer des lendemains plus sereins. En productions animales comme végétales, les signaux redeviennent favorables et l'explosion démographique mondiale impliquera dans les prochaines années, la reconsidération du rôle stratégique joué par les agriculteurs dans la capacité à fournir une alimentation saine et loyale à une population qu'il faudra quoi qu'il en soit nourrir.
D'ici là, il nous faudra continuer à batailler ferme pour que la raison revienne chez nos gouvernants et que ceux-ci comprennent que le futur se prépare en regardant droit devant et non dans le rétroviseur. La folie environnementale des dernières années, la complainte dégénérescente du « c'était mieux avant » doit absolument cesser pour qu'enfin les agriculteurs retrouvent capacité à produire et à croire en l'avenir. L'avenir, ce n'est pas avec la nostalgie d'une époque révolue que nous le préparerons. Ni vous, ni moi, ne sommes aujourd'hui enclins, face aux défis qui s'annoncent, à troquer nos moyens de productions et nos savoirs faire contre un modèle rétrograde qui aujourd'hui idéalisé, fait glisser notre agriculture sur une pente pour le moins savonneuse, voire dangereuse pour l'humanité toute entière.



Petites ou grandes exploitations, en production bio ou conventionnelle, céréaliers ou éleveurs, nous sommes tous des entrepreneurs et avant tout des agriculteurs souhaitant vivre, et pourquoi pas, plutôt bien vivre, de notre métier. C'est dans cet esprit, avec cette volonté d'entreprendre, pour et au service de tous, que la FDSEA et les JA s'attacheront à œuvrer dans les prochaines années.
Bonne et heureuse année à tous

LE PRÉSIDENT DE LA FDSEA, JEAN-PIERRE CONDAMINE

Alexandre Lorre

Les Jeunes Agriculteurs de la Nièvre et moi même vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année, vous souhaitant une année réussie, pleine de santé, de joie, de prospérité et que tous vos projets se concrétisent.
Durant cette nouvelle année, les Jeunes Agriculteurs de la Nièvre, continueront de s'impliquer massivement avec détermination et persévérance pour défendre et représenter notre agriculture sans oublier le renouvellement des générations qui est notre véritable cheval de bataille, véritable raison d'être des JA.
L'année 2013 s'annonce intense à la veille de la réforme de la PAC et des élections Chambre d'Agriculture. Ces défis nous devons les relever à bras le corps pour défendre nos agriculteurs et notre agriculture.
A partir du 20 janvier, vous élirez vos représentants à la Chambre d'Agriculture. Au sein de la liste FDSEA/JA, 7 jeunes agriculteurs et agricultrices sont candidats pour défendre les valeurs de notre agriculture, de nos terroirs et représenter la jeunesse à la Chambre.
Sans votre soutien, notre détermination n'a aucune raison. Pour offrir à la Chambre d'Agriculture, des représentants assidus, efficaces et déterminés à défendre l'agriculture Nivernaise dans toutes ses diversités, votez FDSEA/JA aux élections Chambre.
Amicalement,



ALEXANDRE LORRE,
PRÉSIDENT DES JEUNES AGRICULTEURS DE LA NIÈVRE

Eric Bertrand

Permettez moi de vous adresser, ainsi qu'à vos proches, mes voeux les plus sincères et les plus chaleureux pour cette nouvelle année.
Que 2013 puisse vous permettre de réaliser vos projets de vie les plus chers, santé et bonheur.
Professionnellement, 2013 pourrait être moins compliqué en terme de météo que 2012 ; ce serait moins stressant pour nous tous.
Quant aux marchés, souhaitons que les productions végétales restent dynamiques et souhaitons également que nous puissions trouver des solutions pour qu'enfin nos producteurs de ruminants arrivent à dégager un revenu.
Je peux vous assurer que les équipes techniques de votre Chambre d'Agriculture seront toujours à votre disposition et à votre écoute dans nos territoires pour vous aider à éclairer vos projets.
Quant à l'échéance de ce début d'année, nous savons bien que, même si nos chemins sont différents, nos objectifs sont les mêmes :
Des femmes et des hommes maîtres de leur avenir et de leurs choix dans des territoires dynamiques et accueillants pour une ferme Nièvre épanouie, animée et prospère, participant à la promotion de tous les Nivernais.
Bonne année 2013
à vous tous



ÉRIC BERTRAND
PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA NIÈVRE

Dominique Thibault



Le début d'année est un moment toujours propice pour se projeter dans l'avenir.
Le crédit Agricole demeure le premier partenaire financier de l'agriculture. Centre Loire renouvèle son ambition de devenir le banquier de 100 % des installations viables , en s'appuyant sur le réseau mutualiste des caisses locales et sur la mobilisation de l'expertise interne de ses conseillers .
La sécurisation du revenu des agriculteurs est une autre priorité :
Les échanges internationaux sont de moins en moins régulés, le prix des intrants et des matières premières agricoles , de plus en plus volatils, le renforcement des exigences tant sanitaires qu'environnementaux ,
génèrent des coûts supplémentaires pour les exploitations , résultat d'une politique agricole commune en constante évolution.
Le Crédit Agricole Centre-Loire réaffirme sa volonté de développer les expertises filières pour satisfaire les besoins du monde agricole :
(ouverture d'une agence dédiée à la viticulture à Sancerre en 2012)
Tout au long de l'année 2013 , le programme de rénovation des agences du réseau va se poursuivre sur l'ensemble du territoire , afin de mieux répondre aux attentes de nos clients et sociétaires.
Enfin une nouvelle *"conférence agricole "* sera organisée à l'automne prochain à Bourges. Centre-Loire , fidèle à ses racines , confirme ainsi, son rôle de premier partenaire d'une agriculture en mouvement .
Dans quelques jours , débuteront les assemblées Générales de vos Caisses Locales. Je vous encourage à venir nombreux pour partager ce moment privilégié d'information ,d'échange et de convivialité avec les responsables d'une Banque Coopérative .
Bonne Année et meilleurs vœux à toutes et à tous.

DOMINIQUE THIBAULT
VICE-PRÉSIDENT , DÉLÉGUÉ POUR LA NIÈVRE , DU CRÉDIT AGRICOLE CENTRE-LOIRE

Guy Marcher

«Il n'est de richesse que d'hommes»
Cerfrance Alliance Centre a terminé l'année 2012 avec la présentation de ses *«Observatoires économiques»*. Toujours appréciés, ils permettent de se situer en termes de performances.
L'analyse des résultats laisse supposer que les différences les plus marquantes proviennent des options et des choix effectués par les exploitants.
En parallèle, l'actualité économique, financière et politique s'impose à tous et les répercussions sur les entreprises sont grandes. La variation des cours sensibilise les trésoreries et redonne de l'espoir au rythme de ses rapides évolutions.
Les modèles économiques sont souvent remis en cause et dans un monde qui doute et se cherche, il me semble que les valeurs qui ont toujours fait la force du monde agricole seront décisives et nous aideront à surmonter de nombreuses difficultés. Loin d'être contradictoires avec le développement économique et la réussite personnelle, ces valeurs constituent un des atouts de notre profession. La prise en compte de cet aspect humain est au cœur de l'activité de conseil. Dans sa mission d'accompagnement des agriculteurs, Cerfrance Alliance Centre affirme sa présence locale et sa proximité avec chaque agriculteur; comptables et conseillers ont à cœur d'accompagner chacun d'eux tout au long de son activité d'exploitant.
Ce qui fera la différence, ce sont les hommes et les femmes ; leurs qualités, leur force et leur volonté seront toujours un ressort pour les exploitations. Quel que soit le métier que l'on exerce, comprendre l'autre est un atout très efficace pour que chacun avance dans sa réflexion et réussisse dans la conduite de son entreprise.
Bonne et heureuse année 2013



GUY MARCHER,
VICE PRÉSIDENT DE CERFRANCE ALLIANCE CENTRE

Patrick Seguin

Nous venons de vivre une année 2012 difficile sur le plan climatique avec les gels d'hiver et les épisodes de grêle qui nous ont encore particulièrement touchés.
Nous retiendrons la volonté de Groupama de s'adapter à l'évolution du métier d'agriculteur notamment avec le nouveau contrat référence et à travers notre Multirisque Climatique.

Cela nous montre combien Groupama réaffirme sa volonté d'être une OPA au service de l'Agriculture.
L'équipe Groupama, élus et collaborateurs vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année, pour vous-même, vos familles et vos entreprises.



PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CAISSES LOCALES DE GROUPAMA RHÔNE ALPES-AUVERGNE DE LA NIÈVRE

Point de vue

Construire, plutôt que tout casser !



Alors que la campagne pour les élections aux Chambres d'agriculture révèle la véritable identité de l'opposition syndicale, Emmanuel Bernard, président de la section bovine de la FDSEA 58, rappelle que face à la complexité des dossiers de l'élevage bovin, les enjeux s'avèrent autrement plus importants que ne voudraient le laisser croire les prêcheurs du «*ya qu'à, faut qu'on…*».

Depuis de nombreuses années, la section bovine de la Nièvre participe à l'adaptation de la vie des exploitations d'élevage nivernaises. Des sujets locaux (sanitaires, implantations de bâtiments, aléas climatiques) aux sujets plus lointains (réforme de la PAC ou exportations); les responsables locaux défendent les spécificités nivernaises.

Nous sommes confrontés régulièrement à des crises sanitaires, des problèmes de marché ou des réformes structurelles. Ceci aboutit toujours à des situations difficiles pour notre secteur d'activité car les adaptations sont lentes et les alternatives difficiles à mettre en œuvre. Les discussions sont régulières avec l'État, la filière ainsi que les partenaires comme les banques.
Les résultats obtenus sont de temps à autre en deçà des objectifs, car nos interlocuteurs ne mesurent pas toujours la complexité dans laquelle nous nous trouvons.
L'année blanche (report des annuités en fin de tableau d'amortissement) non obtenue reste un échec important; il semble qu'avec la conjoncture plus favorable qui a suivi 2010, nous aurions pu remettre l'élevage dans une meilleure situation. Par contre, les sommes obtenues au titre des calamités, les évolutions substantielles des cours de la viande suite au blocage des abattoirs en 2010 … sont des résultats tangibles pour nos exploitations.

Aujourd'hui, l'interprofession bovine fonctionne, la filière bovine est présente dans de nombreux pays hors de l'Europe; la FNB est présente régulièrement à Bruxelles. La commission européenne sera présente sur le prochain SIA avec un stand situé entre la filière bovine et la filière laitière. Toutes ces actions montrent l'implication immense de nos responsables nationaux afin de défendre nos intérêts à tous les niveaux.
Tout cela n'est possible qu'avec des personnes de terrain impliquées qui font remonter les problèmes rencontrés et des responsables qui les écoutent. La connaissance des dossiers implique un investissement personnel, quelques sacrifices sur nos exploitations ou auprès de nos familles.

L'autre clef de la réussite d'un responsable est notamment en élevage d'avoir un environnement favorable sur le plan humain. Le résultat ne peut être que collectif: l'organisation du travail, les vêlages, le travail de récolte sont les clefs de la réussite de n'importe quelle exploitation; l'entente avec des voisins conciliants permet d'avancer et de libérer du temps pour défendre les intérêts de tous.

Ces sacrifices sont acceptables lorsqu'ils permettent à un secteur comme l'élevage bovin de retrouver des perspectives plus favorables. Cependant, il arrive que des responsables d'autres syndicats sabotent les actions entreprises pour des raisons obscures voire des règlements de comptes qui n'ont rien à voir avec notre «*combat*». Ils ont voulu des postes aux commissions de cotations ou à la commission interrégionale des abattoirs. Résultat : aucune participation active et donc un affaiblissement des producteurs vis à vis des autres familles professionnelles! Et quelle image donnée auprès des pouvoirs publics!

De plus, leur méconnaissance des dossiers aboutit au mieux à des incohérences dans leur communication ou à la disparition d'aides comme celle à l'engraissement des animaux de moins de 24 mois applaudie par la Confédération Paysanne. Que dire de la Coordination Rurale qui cherche encore les 200000 PMTVA perdues avec la baisse du cheptel allaitant français? Tous les éleveurs savent qu'un nombre important de vaches est non primé dans nos exploitations (500000 en France)
Face à ces discours incohérents, souvent méchants et agressifs, une seule réponse: la connaissance des dossiers. Nous sommes dans une autre dimension pour demain car le monde aura besoin de toutes les productions et de tous les producteurs.

Dans la Nièvre, nous devrons permettre dans les prochaines années (en commençant dès 2013) aux producteurs de se situer en matière de coût de production afin de pouvoir améliorer leur performance individuelle.
Nous avons la compétence à la Chambre d'agriculture; il nous faudra convaincre les éleveurs et leurs partenaires (groupement, association, Crédit Agricole et Centre de Gestion) de l'enjeu de se situer par rapport au prix du marché.
Le financement de l'installation en élevage bovin doit faire l'objet d'un plan ambitieux qui est déjà lancé au niveau national. Dans le cadre des états généraux d'Interbev, dans la Nièvre, l'investissement est de l'ordre de 4000 euros par vêlage; ce qui donne une idée de l'enjeu financier pour un JA qui s'installe avec 60 à 80 vaches allaitantes.

Une fois de plus, nous pouvons apporter notre pierre à la construction de ces chantiers pour peu que l'on prenne le temps d'étudier ces dossiers et que l'on ne tombe pas dans des postures «*anti ou y a qu'à faut qu'on*».

Depuis deux ans, nous organisons un événement important à Châtillon-en-Bazois en invitant, en 2011, Guy Hermouet, de Vendée, vice président de la FNB, puis en 2012, Pierre Chevalier, de Corrèze, et président de la FNB. Ces rendez-vous nous permettent bien sûr de comprendre les enjeux dans lesquels notre production est engagée mais font aussi connaître la Nièvre à nos responsables.
Dans ce monde de communication, nous devons aussi continuer d'ouvrir nos exploitations, nous devons expliquer nos méthodes de production, la vente directe, les circuits courts n'écouleront pas toutes nos productions, mais ils permettent de tisser un lien avec des consommateurs coupés de nos réalités économiques.

Cette communication doit permettre aussi à nos broutards de trouver place en Italie mais surtout vers d'autres destinations, car l'avenir se trouve dans la diversité de nos débouchés.

Nous devons montrer à nos politiques combien notre métier est aujourd'hui au cœur des préoccupations de la société: l'élevage est une production écologiquement intensive qui maintient une activité économique sur l'ensemble du territoire; la balance commerciale est plus favorable dans un moment où le commerce extérieur est un élément stratégique sur le plan français. (Interbev Bourgogne était en Algérie en mai 2011 avant que le président du Conseil général ne s'y rende en octobre 2012 et que le Président de la République y soit en décembre 2012...)

Si les solutions à nos problèmes ne sont pas évidentes, nous avons cette ambition de continuer de construire un projet qui permette à tous de s'y retrouver.

Un écrit de Michel Debatisse résume cette situation que nous vivons régulièrement: «*la mémoire collective nous enseignait une évidence fondamentale. Tout au long de l'histoire, les paysans ont été cent fois vaincus, utilisés, dépouillés, parce que les pouvoirs savaient merveilleusement les diviser. Unis, nous pouvons assurer la survie de l'exploitation, d'une profession vitale pour l'économie et une manière de vivre qui était une partie de l'âme française*».

La section bovine de la Nièvre s'inscrit totalement dans ces paroles et nous nous attacherons à relever le défi de maintenir ce tissu agricole qui façonne si bien notre territoire.

EMMANUEL BERNARD

Éleveurs ovins, quel avenir ?

Depuis deux décennies, la troupe ovine nivernaise et nationale n'a fait que diminuer !...
La production ovine avait été «*bradée*»lors de la réforme de la PAC en 1992. Sous la pression du syndicalisme et grâce à la persévérance d'éleveurs passionnés, la révision de la PAC en 2008 a permis de revaloriser l'aide ovine à un niveau comparable de celle des bovins. L'ancienne prime ayant été intégrée aux DPU, la nouvelle aide est couplée à la production (pas de brebis, pas d'aide…). Avec la contractualisation, nous pouvons permettre à nos organisations commerciales de planifier les débouchés et d'aider les éleveurs à optimiser leurs schémas de productions.

Depuis 2010, l'érosion du cheptel ovin s'est fortement ralentie. L'attirance des jeunes pour cette production semble renaitre. Certaines actions, notamment



vis-à-vis des lycées agricoles avec les Ovinpiades des jeunes bergers, ont permis de faire découvrir l'élevage ovin.

Enfin, et ce n'est pas neutre, la revalorisation des cours a redonné de l'espoir. Il y a bien longtemps que la profession le demandait. Un agneau à 120 – 130 € n'est qu'une juste rémunération du travail sauf que les coûts de productions ont malheureusement suivi…
Comme je l'ai entrepris au cours des dernières réunions, j'espère que la nouvelle Chambre d'agriculture sera ouverte à un projet Ovin départemental. Nous devons être tous ENSEMBLE pour défendre notre production et soutenir nos responsables nationaux lors des négociations sur la nouvelle PAC.

Nos brebis répondent pleinement aux divers critères agro-environnementaux que l'Europe nous demande. Comme nous disait récemment Serge Préveraud, nous avons un boulevard devant nous. Sachons prendre le train rapidement, la nature a horreur du vide…
Nos jeunes doivent prendre leur destin en mains.
Bonne année à toutes et à tous.

MARCEL COTTIN

Élections Chambre d'agriculture

FDSEA/JA 58 : Des candidats et un projet pour et au service des agriculteurs nivernais

FDSEA et JA de la Nièvre ont présenté leur projet et leurs candidats au cours d'une conférence de presse commune, le 4 janvier dernier.

Éviter les grandes annonces et travailler foncièrement pour et au service de tous, telle est l'ambition affichée par les candidats des listes FDSEA/JA pour la prochaine mandature à la Chambre d'agriculture de la Nièvre. Une mandature que les deux syndicats abordent avec un projet et une liste renouvelée «*traduisant au mieux l'idée et la conception qu'ils se font de l'accompagnement dont doivent pouvoir bénéficier les agriculteurs Nivernais*». Et cassant les préjugés sur ce que devrait être la FDSEA/JA selon leurs opposants, le syndicat des «*gros*», ne sachant tenir compte des réalités humaines et sociales des exploitants agricoles, FDSEA et JA présentent un projet ouvert, où recherche de performance économique pour les exploitations Nivernaises, et prise en compte et adaptation aux attentes des agriculteurs se font une place de choix.

Une campagne souhaitée constructive en dépit de l'acharnement d'une partie de l'opposition syndicale

Avant la présentation du projet de mandature du syndicalisme jeune et aîné, Jean-Pierre Condamine, tête de liste FDSEA/JA a dénoncé l'acharnement, la volonté archaïque émanant de l'opposition syndicale, et consistant à salir, à harceler le syndicalisme majoritaire dans le cadre d'une campagne où les agriculteurs sont en droit d'attendre une véritable confrontation des projets, des visions, certes différentes, mais visant à bonifier notre agriculture Nivernaise.

Dans cet objectif, les sept engagements pris par la FDSEA et les JA ont été déclinés avec conviction par les candidats présents, rappelant tour à tour la nécessité dans les six ans à venir d'œuvrer pour une juste rémunération des agriculteurs, pour une Chambre d'agriculture proche des paysans et à leur écoute, et pour des territoires ruraux vivants et riches de leurs agriculteurs. Un projet ambitieux et solidaire qui avait été porté à la connaissance des agriculteurs Nivernais dès la fin 2012 par le biais d'une plaquette de communication transmise par voie postale.

Une liste rajeunie et représentative

Côté liste, on note du nouveau également avec un fort taux de renouvellement (14 sortants sur la liste chefs d'exploitations et assimilés par rapport à 2007) et un rajeunissement substantiel des candidats - la moyenne d'âge globale est de 42 ans sur les listes chefs d'exploitations, le choix ayant été fait de laisser une place prépondérante aux JA dans la prise de responsabilité. De même, la représentation féminine au sein des listes FDSEA/JA s'affirme avec huit candidates féminines au total sur les collèges n°1 et n°5e. Enfin, en terme de représentation des territoires et des productions, la liste FDSEA/JA s'avère être la plus équilibrée, toutes les grandes zones de production étant représentées (Bourgogne Nivernaise, Sologne Bourbonnaise, Centre Nivernais, Morvan, Sud-Nivernais) ainsi que la majeure partie des productions et orientations technico-économiques du département : grandes cultures, bovins-viande et lait, ovins-viande, viticulture, volailles, caprin, légumes, agriculture biologique, irrigation ou encore vente directe.

C'est ainsi, dans un esprit d'ouverture et avec la volonté d'accentuer la proximité, l'écoute et la performance économique des exploitations que les candidats FDSEA/JA inciteront les agriculteurs nivernais à faire «*le bon choix*» du 20 au 31 janvier prochain. La démagogie n'a pas sa place dans le débat agricole départemental. Les agriculteurs méritent mieux que les annonces électoralistes, parfois même mensongères, de l'opposition syndicale et ne pourront, dans les six ans à venir, se contenter des velléités temporaires de concurrents syndicaux, intermittents du syndicalisme.

S.L



Les candidats des listes FDSEA/JA mobilisés pour et au service de tous.

Les listes FDSEA/JA

Collège des chefs d'exploitations et assimilés (collège n°1) :
1. Jean-Pierre Condamine (producteur de grandes cultures à Suilly la Tour), 2. Alexandre Lorre (éleveur bovins viande à Epiry), 3. Karelle Pautet (productrice bovins viande à La Nocle Maulaix), 4. Éric Bertrand (polyculteur-éleveur bovins et ovins à Sainte-Colombe des Bois), 5. Didier Ramet (polyculteur-éleveur bovins et ovins à Limon), 6. Joëlle Lebeaut (productrice bovins-viande à Cuncy les Varzy), 7. Clément Blandin (éleveur bovins viande à Saint-Péreuse), 8. Gille Lemee (éleveur bovins-viande et ovins viande en agriculture biologique à Saint-Agnan), 9. Marie-Claude Masson (Productrice de grandes cultures, bovins-viande et légumes en vente directe à Surgy), 10. Jérôme Svarovsky (éleveur bovins-viande à Crux la Ville), 11. Benoît Mathe (producteur de grandes cultures à Bazolles), 12. Karine Nivot (productrice bovins-viande à Luzy), 13. Philippe Martin (éleveur bovins-viande à Sermages), 14. Nadine Gonnet (productrice bovins viande à Cossaye), 15. Quentin David (viticulteur et producteur de grandes cultures à Saint-Martin sur Nohain), 16. Didier Guyon (producteur de grandes cultures, irrigant à Mesves sur Loire), 17. Virginie Desbrosses (productrice bovins-viande à Ouroux en Morvan), 18. Michel Loison (éleveur bovins et ovins viande à Saint-Agnan), 19. Emmanuel Bernard (producteur bovins-viande à Cercy la Tour), 20. Sylvette Pieuchot (productrice de grandes cultures, bovins viande et volaille en vente directe à Parigny les Vaux), 21. Olivier Hoareau (producteur de lait à Champvert), 22. Nicolas Saillard (producteur de grandes cultures à Cosne sur Loire), 23. Guillaume Colmont (producteur bovins-viande à Langeron)

Collège des organisations syndicales à vocation générale (collège n°5e) :
1. Vivien Gaume (éleveur bovins-viande à Saint-Sulpice), 2. Régis Taupin (éleveur bovins-viande à Saizy), 3. Anne-Juliette Blond (chevrière à Challuy), Vincent Giraud (éleveur bovins-viande à Lurcy le Bourg)

Collège des anciens exploitants (collège n°4) :
1. Bernard Roy (retraité – Saint-Benin d'Azy), 2. André Bordet (retraité – Champvert), 3. Monique Bernard (retraitée – Cercy la Tour), 4. André Morle (retraité – Pazy)

Réunions cantonales FDSEA/JA du 8 au 18 janvier 2013

Afin de faire le point sur les dossiers syndicaux du moment et d'échanger avec les agriculteurs Nivernais, la FDSEA et les JA 58 organisent, du 8 au 18 janvier 2013, une tournée cantonale. Echanges sur les problématiques locales, directives nitrates, devenir de la zone défavorisée, prix du broutard et vaccination FCO seront à l'ordre du jour de ces réunions ouvertes à tous les agriculteurs du département. N'hésitez pas à vous y rendre nombreux. Réunions de 11h45 à 13h30 (repas prévus sur place) :

Vendredi 11/01
Canton de Decize : Chez Olivier Hoareau (Gaec Bordet) – Marcy – 58300 Champvert
Canton de Dornes : Chez René et Nadine Gonnet – Les Girauds – 58300 Cossaye

Lundi 14/01
Canton de Saint-Benin : Chez Olivier Vieux – Chérault – 58270 Saint-Benin d'Azy
Canton de Saint-Pierre : Chez Mathieu Moreau – Domaine Ragon – 58490 Saint-Parize le Châtel
Canton de Nevers : Chez Anne-Juliette Blond – Le Mou – 58000 Challuy

Mardi 15/01
Canton de Pougues : Chez Philippe et Pierre Tardivon – Les Métaieries – 58320 Pougues les Eaux
Canton de Donzy : Chez Eric et Jean-Marc Bertrand – La Folie – 58220 Sainte-Colombe
Canton de La Charité : Chez Didier Fouchères – 1275 Route de Chazué – 58400 Raveau

Mercredi 16/01
Canton de Saint-Saulge : Chez Loïc Coudray – Saint Clair – 58110 Rouy
Canton de Pouilly sur Loire : Chez Quentin David – Château Favray – 58150 Saint-Martin sur Nohain
Canton de Brinon sur Beuvron : Chez Jean-Luc Cointe – Le Bourg – 58800 Germenay

Jeudi 17/01
Canton de Clamecy : Chez Didier Bonotte – le val des rosiers – 58500 Clamecy
Canton de Cosne sur Loire : Chez Nicole Saillard – 4 chemin du paradis – 58200 Cosne sur Loire

Vendredi 18/01
Canton de Varzy : Chez Christophe et Catherine Colas – Champ de Saint-Martin – 58210 Cuncy les Varzy
Canton de Prémery : Chez Gilles et Hélène Cabarat – Boulon – 58700 Lurcy le Bourg
Canton de Saint-Amand en Puisaye : Chez Sven Bogerman – Les Oudots – 58450 Annay

Dominique Barrau et Gaël Gauthier, secrétaires généraux de la FNSEA et de JA, dans la Nièvre le mardi 22 janvier.

Dans le cadre de la campagne aux élections chambre d'agriculture de janvier 2013, la FDSEA et les JA de la Nièvre accueilleront, le 22 janvier prochain, Dominique Barrau et Gaël Gauthier, respectivement secrétaire général de la FNSEA et de JA National.
Les deux responsables nationaux se rendront en milieu de matinée au marché au cadran de Moulins-Engilbert afin d'échanger avec les éleveurs et de présenter l'action menée conjointement par la FNSEA, les JA et la FNB en faveur de l'élevage. Un échange avec les éleveurs des cantons de Fours et de Luzy aura ensuite lieu sur une exploitation du canton de Luzy, le temps de midi. Nous vous y attendons nombreux.

S.L – FDSEA 58



Cercy-la-Tour

La station d'étalonnage aux mains de la Coopérative d'éleveurs

Depuis le 1er janvier, la station technique d'étalonnage de Cercy-la-Tour n'est plus gérée par les Haras nationaux. Créée en février 2012, une société coopérative agricole, réunissant 76 éleveurs privés d'AQPS de toute la France, a pris le relais. Comme un retour aux sources.



Près de 200 éleveurs de toute la France et de l'étranger sont venus assister, le 5 janvier, à l'inauguration de la SCAECC à Cercy-la-Tour.

Samedi dernier, la station de monte de Cercy-la-Tour faisait porte ouverte et arborait fièrement les sept étalons qu'elle loge dans ses box. Pour cette journée d'inauguration de la Société coopérative agricole d'éleveurs de chevaux de course (SCAECC) dans ses nouveaux habits de gestionnaire du centre technique permanent, de nombreux éleveurs - près de 200, sont venus de toute la France et de l'étranger (Allemagne, Suisse, Belgique, Angleterre). Pour fêter la nouvelle organisation autant que pour choisir les futurs étalons dont la semence servira à saillir leurs juments. *«Déjà 250 d'entre elles sont inscrites à la saillie cette année, ce qui s'annonce comme un record»* se réjouit Jacques Cyprès, éleveur d'AQPS à Montigny-sur-Canne et président de cette nouvelle structure de gestion qui réunit déjà 86 adhérents issus de 15 départements français. Avec un objectif de 400 adhérents d'ici quatre ans. Pour l'instant, le capital social de la coopérative atteint les 100 000 euros.

Trois emplois préservés

Si rien ne devrait trop bouleverser l'étalonnage à Cercy-la-Tour, c'est que les éleveurs de chevaux de la région se sont fortement mobilisés depuis plus d'un an. Dès que l'État, par l'intermédiaire des Haras nationaux, a fait savoir sa décision de se désengager de l'activité d'étalonnage et de privatiser ses centres techniques permanents, des voix se sont élevées pour envisager un sauvetage de ce qui apparaît comme une tradition à Cercy-la-Tour. La station y avait été créée en 1920 par des propriétaires passionnés et encore récemment, en 2009, la Communauté de communes Entre Loire et Morvan avait investi 600 000 euros pour pourvoir à son agrandissement, bien qu'encore sous la coupe des Haras nationaux. Après de nombreux tours de table, plusieurs dizaines d'éleveurs dont une majorité originaires de la Nièvre, de l'Allier et de Saône-et-Loire ont décidé de créer, le 24 février 2012, une structure coopérative, la fameuse SCAECC, afin de se substituer à l'État.

Une première en France

Depuis le 1er janvier, c'est elle qui a repris la gestion tout en préservant les trois emplois, un responsable du site et deux palefreniers, étalonneurs, et en reprenant la location des sept étalons présents (cinq appartiennent encore aux Haras nationaux, deux à des propriétaires privés). *«Nous embaucherons même d'autres palefreniers à temps partiel durant la saison de monte»*, soit du 15 février au 15 juillet, prévoit déjà Jacques Cyprès qui nourrit de grandes ambitions pour sa nouvelle organisation.

«Si nous espérons atteindre un équilibre financier cette année, nous souhaitons monter un capital social rapidement afin d'acheter nos propres étalons» envisage-t-il. Le nouveau statut de la station de Cercy, validé fin 2012 par le Haut Conseil de la coopération agricole, fait figure de modèle innovant et d'exemple. C'est le premier du genre en France et il semble qu'il soit promis à un bel avenir dans d'autres centres techniques permanents délaissés par les Haras nationaux.

Samedi, des éleveurs des Pyrénées atlantiques avaient fait le déplacement pour se renseigner et envisager l'achat en commun d'étalons avec les pionniers de Cercy-la-Tour. Le tout sous l'œil bienvaillant des pouvoirs publics locaux et régionaux présents à l'inauguration: le Conseil général de la Nièvre, la Communauté de communes Entre Loire et Morvan, les communes de Cercy, Isenay et Saint-Gratien sont même devenues membres non coopérateurs de la SCAECC de même que le Crédit agricole. Une coopérative d'éleveurs de chevaux de course, de plat comme d'obstacle, AQPS (à 75%) ou non, çà n'avait jamais existé sous cette forme. De quoi faire gagner la station de Cercy sur la ligne d'arrivée de l'étalonnage en France et en Europe.

EMMANUEL COULOMBEIX

Droit de réponse de la Confédération paysanne

«Dans un récent numéro de Terres de Bourgogne, la Confédération paysanne est accusée par la FNB d'être à l'origine de la baisse du prix du broutard parce qu'elle s'est félicitée de l'abandon du projet de prime à l'engraissement par le ministre de l'Agriculture.
La Confédération paysanne tient à préciser qu'elle s'est félicitée de la suppression de ce projet car il n'accordait pas de primes aux engraisseurs de moins de 50 bêtes (sans compter les vaches de réformes) et du coup excluait (pour quelle raison ??) les petits et moyens engraisseurs, parce que ce sont les valeurs défendues par ce syndicat, mais en aucun cas elle ne demandait la suppression de cette prime à laquelle elle est totalement favorable. Comme on peut le lire dans le dernier «Reussir Bovin Viande», le ministre n'a jamais eu l'intention de le faire et il y est même ajouté que la FNB n'était pas, elle, totalement favorable».

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS



Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 82 85 70 03
Tél : 02 48 74 11 90

MSA Bourgogne

Travailler avec un problème de santé, c'est possible !



C'est ce qu'ont démontré les différents interlocuteurs présents (Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), Cap Emploi, Service d'Appui au Maintien dans l'Emploi des Travailleurs Handicapés (SAMETH), MSA Bourgogne, Service social de l'Annuaire Maladie, CARSAT,...) au public présent à l'atelier d'information organisé dernièrement à leur intention à Nevers.
Animé par des spécialistes, cette sensibilisation aux dispositifs et démarches accessibles dans le cadre d'un projet de maintien dans l'emploi ou de reconversion professionnelle a permis de présenter les différentes structures du territoire et leur rôle à la soixantaine de personnes présentes.
La MSA Bourgogne était représentée par Marjorie Labelle et Albertine Pereira, travailleurs sociaux.
Un temps consacré aux questions réponses a clôturé l'atelier.
Le bilan positif laisse envisager une nouvelle présentation en novembre 2013 élargie à de nouveaux partenaires.

COMMUNIQUÉ MSA
Caisse Régionale MSA de Bourgogne
Adresse postale : 14 rue Félix Trutat 21046 DIJON Cedex
Internet : www.msa-bourgogne.fr
contact@bourgogne.msa.fr

Sicagieb

Des efforts récompensés

Grâce à une réorganisation structurelle, Sicagieb, coopérative d'élevage du Bourbonnais située à Montbeugny (03) a pu exposer à ses adhérents des chiffres largement positifs.

Penser global, agir local. Plus que jamais, cette maxime pourrait résumer les ambitions de Sicagieb. A l'occasion de sa quarantième assemblée générale le mercredi 21 novembre dernier à Bessay sur Allier, Maurice Chopin, son président, réaffirmait ses «*orientations fortes quant à (sa) volonté de relocaliser les abattages (…) Et surtout de ne pas ignorer le marché français. Il en va du développement de notre territoire*».

«De la fourche à la fourchette»

Une logique «*de la fourche à la fourchette*» qui se concrétise par une nouvelle contractualisation des génisses primeurs avec les établissements Puigrenier. «*Ce contrat tiendra compte du cours des céréales et de celui des génisses maigres en établissant une logique de prix garantis lors de la mise à l'engraissement. Les besoins importants entraineront logiquement une augmentation des volumes d'abattages sur les mois à venir*». Sicagieb, premier collecteur de bétail de l'Allier enregistre une hausse de 13% du volume de commercialisation, soit 4091 animaux de juillet 2011 à juillet 2012, hausse qui, en milieu d'exercice, avoisinée même les 30%. Ce chiffre record est pour Jean-Michel Aucouturier le reflet du «*déstockage de cheptel constaté en 2011*», mais surtout «*de la nouvelle dynamique d'organisation qui porte aujourd'hui ses fruits*».

Développer de l'abattage local

Dans sa volonté de développement de l'abattage local, principalement sur Montluçon et Villefranche d'Allier, la structure abaisse ainsi ses coûts de transport en contribuant à la bonne forme de l'abattage dans l'Allier. Dans la filière «*animaux gras*», les effectifs vaches de réforme et génisses sont en légère augmentation. Les jeunes bovins (JB) sont en baisse : «*n'y voyez pas ici une carence de la production mais simplement la concrétisation de nouveaux débouchés avec le transfert d'une partie de ces animaux finis sur l'exportation*» explique Jean Michel Aucouturier L'autre bonne nouvelle, qui touche aussi bien les vaches grasses, les génisses grasses, les taurillons gras et les bœufs gras (même si les volumes sont ici moins importants), c'est la remontée attendue des cours en un an : + 360 euros (+ 24 %) sur les vaches grasses ; + 180 euros (+ 18 %) sur les génisses grasses ; + 298 euros (+ 17 %) sur les taurillons gras et + 309 euros (+ 13,5 %) sur les bœufs gras.

Les filières de qualité n'ont pas été épargnées par ce dynamisme, en effet, Sicagieb, après montage et dépôt d'un dossier de demande d'agrément, est devenu «*organisme de qualification pour la filière Carrefour*». Les animaux «*certifiés*» sont abattus localement et bénéficient des plus values correspondantes.

Des prix stimulés par l'export

Les broutards restent à 66 % la catégorie la plus exportée. Des broutards moins lourds par rapport à l'exercice précédent, avec un poids vif moyen de 400 kilos, mais plus chers, puisqu'ils se vendaient, début juillet à 2,93 € le kilo vif. La destination favorite des broutards reste l'Italie à 83 %, suivi par l'incertain marché turque (8 %) et l'Algérie (5%). A 22 %, les broutardes montent sur la seconde marche du podium suivi par les taurillons à 7 % et les génisses à 6 %. Sans surprise, c'est la race charolaise qui est la plus largement exportée (à 82 %), même si les croisés atteignent 10 % des exportations.

Les perspectives d'augmentation de la consommation au niveau mondial confortent Sicagieb dans les mesures qu'elle a entreprises mais «*doivent aussi permettre de maintenir le cheptel allaitant sur notre région, sécuriser les marchés, maintenir les plus values sur les exploitations et garantir un revenu viable*», concise Maurice Chopin. Vision similaire pour Jean-Marie Lesage, président de la chambre d'Agriculture pour qui «*la remontée des cours doit donner espoir aux éleveurs*». Et d'ajouter que l'économie locale dépend largement de l'implication du monde agricole

Afdi Bourgogne Franche-Comté

Les administrateurs réunis à Sermoise

Le 20 décembre dernier, une trentaine d'administrateurs bénévoles de l'Afdi Bourogne Franche-Comté, représentant sept départements, se sont retrouvés au GDS de la Nièvre à Sermoise. L'occasion de faire le point sur les actions vers le Nord comme vers le Sud, de parler des valeurs du réseau et de préparer les projets.



Les administrateurs bénévoles de sept départements de l'Afdi Bourgogne Franche-Comté se sont réunis le 20 décembre dans les locaux du GDS58 à Sermoise.

Pour Thierry Michon, président de la structure humanitaire régionale, se retrouver dans les locaux du GDS de la Nièvre, son partenaire, «*c'est un bon moyen de faire le point sur les valeurs de la structure qui n'abrite pas que des personnes physiques mais également des personnes morales tels que les FDSEA et les Groupements de défense sanitaire*» de la grande région. C'est d'ailleurs à ce titre que le conseil d'administration a étudié un projet de charte nationale qui redéfinit la philosophie générale de l'Afdi, c'est-à-dire «*son engagement moral*».

L'Afdi BFC réunit ainsi près de 300 adhérents autour de deux salariées et dégage 280 000 euros de chiffre d'affaires dont 60% sont consacrés aux actions vis-à-vis du Sud: précisément le soutien à l'exploitation familiale dans des secteurs tels que la production laitière et les semences, dans trois pays différents, le Cameroun, Madagascar et le Sénégal.

Assemblée générale à Château-Chinon

C'est notamment le cas de la section Nièvre qui s'investit depuis déjà plus de deux ans dans la mise en place d'une coopérative de producteurs de lait, avec magasin de vente, dans le centre de Madagascar. Mais l'association de solidarité, dans sa structure régionale, apporte aussi sa contribution à des projets dans le Nord, orientés vers des projets d'amélioration de la qualité, de la traçabilité et de l'éducation au développement dans les lycées. Ces actions et les projets de l'Afdi mais aussi le nécessaire renouvellement des bénévoles - «*comment capter les jeunes et les retraités dans un contexte démographique qui nous est défavorable?*» s'interroge Thierry Michon seront au cœur de la prochaine assemblée générale de l'Afdi BFC. Celle-ci se déroulera dans la Nièvre, en avril prochain, sans doute au lycée agricole du Morvan à Château-Chinon.

EMMANUEL COULOMBEIX

▶ A noter

Télé-déclaration aide ovins caprins 2013

Le dépôt des demandes d'aide aux ovins et aux caprins 2013 doit se faire entre le 1er et le 31 janvier 2013.

Dans le cadre de la démarche «*Zéro Papier*», il ne sera pas envoyé de dossier papier cette année. Vous pouvez télé-déclarer sur le site www . telepac .agriculture.gouv.fr à compter du 10 janvier 2013. Vous pourrez utiliser le code Télépac 2013 qui vous sera transmis avec la lettre de fin de campagne 2012 en décembre ou vos codes personnels 2012.

La DDT et les organisations professionnelles peuvent vous assister dans cette télé-déclaration.

Vous pourrez :

- soit télé-déclarer par vos propres moyens de tout poste connecté à internet,
- soit prendre rendez-vous auprès d'un des organismes suivant qui pourra vous assister :

• DDT (03 86 71 52 24)
• Chambre d'agriculture (03 86 93 40 40)
• Cerfrance Alliance Centre (03 86 71 92 50) (pour les adhérents)
• Cialyn au (03 86 58 39 39) (pour les adhérents)
• Elvea 71-58 (03 85 81 38 80) ou (06 18 57 51 59) (pour les adhérents)
• Capri-Nièvre (03 86 93 40 00) pour votre déclaration aide caprins
• Sicafome (03 86 84 28 75)

Éligibilité :

- Engager un minimum de 50 brebis éligibles ou 25 chèvres éligibles (animaux identifiés ayant mis bas au moins une fois ou âgés de plus d'un an)
- Détenir l'effectif pendant 100 jours du 1er février au 11 mai 2013
- Déclarer ses surfaces dans le cadre du dossier PAC 2013
- Avoir un ratio de productivité minimal de 0,7 agneau par brebis et par an

Remplacement :

Vous avez la possibilité de remplacer respectivement des brebis ou des chèvres sorties de l'exploitation par des brebis ou des chèvres, dans la limite de 20% des effectifs engagés, par des agnelles ou des chevrettes nées au plus tard le 31 décembre 2012 et identifiées dans les 7 jours suivant leur naissance.

Majoration :

Une majoration de l'aide aux ovins peut être perçue pour les éleveurs engagés dans une démarche de commercialisation, à savoir :

-être adhérent d'une organisation de producteurs commerciale (OP) dans le secteur ovin reconnue par le ministère de l'agriculture
- ou commercialiser au minimum 50% de la production annuelle d'agneaux avec au maximum 3 acheteurs

Les contrats passés doivent porter des indications relatives aux volumes commercialisés, à la durée du contrat, à la catégorie des produits concernés, aux modalités de collecte ou de livraison, aux critères et modalités de détermination des prix , aux modalités de paiement, à la révision et à la résiliation du contrat. Les preuves d'adhésion à une OP commerciale ou les contrats peuvent être déposés ou réceptionnés à la DDT jusqu'au 31 janvier 2013

Nouveauté 2013 : le prévisionnel de sortie des animaux peut être télé-déclaré en même temps que votre aide

Engagement :

- respect de la conditionnalité des aides
- localisation des animaux dans le cas où le demandeur dispose de surfaces agricoles ne figurant pas sur sa déclaration surface 2012 : il doit alors compléter sa demande par un bordereau de localisation des animaux précisant les parcelles ou îlots sur lesquels est maintenu le troupeau pendant sa période de détention.

Montant de l'aide :

- Aide aux ovins : 21 € et majoration de 3 € avec éventuellement un stabilisateur sur l'aide de base en cas de dépassement de l'enveloppe nationale
- Aide aux caprins : l'enveloppe nationale est de 10 millions d'euros, le montant unitaire sera calculé en fin de campagne.

Contact :

Mmes Mireille Perraudin, Michèle Meheni - 03 86 71 52 24
mail : mireille.perraudin@nievre.gouv.fr; michele.meheni@nievre.gouv.fr
- Site internet : http://www.nievre.equipement-agriculture.gouv.fr



Francis Letellier

2013 : faisons le choix de l'avenir !

Notre métier d'agriculteur et de viticulteur nous fait vivre plus que tout autre avec les saisons et en harmonie avec la nature. C'est une réalité parfois difficile, 2012 nous l'a rappelé, mais une nécessité. Ce lien à la terre et aux éléments, loin de nous faire vivre dans une réalité rétrograde, nous pousse à construire le présent autrement et à imaginer notre avenir.

Les techniques ont évolué, le monde agricole a profondément changé. La FDSEA s'inscrit depuis toujours dans cette modernisation. Mais modernisation, ne veut pas dire changement à tout prix. Rien de bon, ne se fait dans la précipitation.

Le propre de notre syndicalisme FDSEA, c'est sa capacité à proposer, à travailler avec toutes les organisations dans le respect des convictions de chacun, d'élever le ton quand il le faut mais aussi de discuter. Nous sommes un syndicat responsable, c'est assez rare pour le souligner, responsable et LIBRE.

Face aux critiques grossières de nos opposants, je ne céderai pas ! Je ne tomberai pas dans le travers facile de la séduction ! Je ne souhaite pas éclairer le chemin des producteurs avec des feux de pailles. Je choisis, en mon âme et conscience, le durable au jetable !

A la FDSEA, comme vous, nous pensons avenir. Avenir de notre outil de travail, avenir du monde agricole.



Ces questions sont au cœur de notre engagement de syndicaliste.

Ce début d'année 2013 est bien chargé avec les élections à la Chambre d'Agriculture, le dossier crucial de la PAC et toutes les questions que peut nous apporter le quotidien. Mais vous pourrez toujours compter sur l'engagement de notre équipe FDSEA à vos côtés pour surmonter les difficultés et envisager notre avenir sur le long terme.

Je vous adresse au nom de toute notre équipe nos vœux de bonheur, de réussite personnelle et professionnelle. Vous pouvez compter sur nous et pas seulement tous les 6 ans pour atteindre ces objectifs.

Francis Letellier
Président de la FDSEA de l'Yonne

Samuel Legrand

« Continuer à défendre vos intérêts… »

Agriculteurs, Agricultrices, Cher(e)s collègues,

Les années se suivent et ne se ressemblent pas. L'année 2013 fera partie de ces années de changement autant au niveau européen (nouvelle PAC …) qu'au niveau local (élections Chambre d'agriculture …). Les Jeunes Agriculteurs de l'Yonne seront cette année encore, sur tous les fronts pour affronter comme ils l'ont toujours fait, ces évènements. Les mois à venir seront fortement chargés pour notre structure : Elections de nouveaux élus de la Chambre d'agriculture de l'Yonne : au nom de notre syndicat, nous voulons une politique agricole icaunaise dynamique et force de propositions. Nous voulons une structure qui valorise les intérêts de notre agriculture. Nous voulons des élus qui répondent à nos attentes d'agriculteurs. En ce début d'année, je vous appelle donc toutes et tous à voter pour la liste FDSEA-JA ; la liste des candidats qui proposent des solutions, et ce, depuis de nombreuses années au sein de la chambre d'agriculture de l'Yonne. L'année 2013 sera marquée par un autre évènement : la mise en place de la nouvelle PAC. Jeunes Agriculteurs de l'Yonne souhaite travailler au mieux sur la mise en place d'une PAC ambitieuse qui tienne compte de nos contraintes de travail et des particularités du plus grand nombre. Ensemble, continuons à défendre les acquis pour notre métier, tout en étant dynamique sur les évolutions de celui-ci. Enfin et surtout, Jeunes Agriculteurs de l'Yonne continuera cette année encore, à promouvoir le Renouvellement des Générations en Agriculture (RGA). Que sera l'agriculture icaunaise demain si nous n'installons plus de jeunes ? C'est pourquoi, nous serons encore et toujours, les promoteurs de notre métier auprès des futurs agriculteurs et continuerons d'aider les futures générations à s'installer sur des exploitations viables, vivables et durables. Pour tous ces dossiers, et tant d'autres que nous réserve cette nouvelle année, Jeunes Agriculteurs de l'Yonne continuera à défendre vos intérêts, pour défendre au mieux l'agriculture de notre territoire.



Bonne année à toutes et tous.

Samuel Legrand
Président des Jeunes agriculteurs
de l'yonne

Marcel Huré



«Faisons le rêve…»

Après avoir échappé à la fin du monde le 21 décembre, 2013 s'annonce avec son cortège de dates incontournables, de rencontres essentielles et de remise sur pied de l'économie, de l'écologie, de la planète. La crise va se terminer, la machine économique, repartir vers plus de profits, partagés dans un plein emploi que nous avions oublié…

Les extrémismes de toute sorte vont se démocratiser, le mélange des cultures devient la réalité dans un humanisme respectueux de l'autre.

Le mal-être social n'est plus qu'un mauvais souvenir. Chacun trouve à se loger sans se ruiner ; l'égalité prend tout son sens.

Les retraites agricoles atteignent enfin les 75% du SMIC, les 25 meilleures années sont retenues….

A l'instar de Jean Monais, président des Anciens exploitants de la Nièvre, dans le dernier « Terres de Bourgogne 2012 », les Anciens de l'Yonne soutiennent les Actifs dans leurs revendications.

Les contraintes sur le terrain, toujours plus nombreuses, sont fixées dans des bureaux bruxellois, strasbourgeois ou parisiens, par des hommes et des femmes inexpérimentés. Ceux-là même que mon grand-père, qui avait fait la Grande Guerre aurait sans doute appelé des « ronds de cuir ».

Le combat est inégal : Le bon sens contre la réglementation bureaucratique.

Les élections à la Chambre d'agriculture sont en route. Il faudra participer au scrutin : c'est à la fois un droit et un devoir citoyens, d'ici à la fin du mois de Janvier.

Malgré le rêve émis plus haut, nous avons encore à revendiquer pour obtenir peu, sans doute, mais ne perdons pas courage et espérons !

Pour cela et d'autre choses aussi, Je souhaite à tous santé, sérénité, justice et paix.

Bonne et Joyeuse année 2013.

Marcel Huré
Président de la Section des Anciens exploitants FDSEA 89

Gilles Abry



« Réflexion et sagesse… »

En ces premiers jours de 2013, beaucoup de questions viennent à l'esprit concernant le domaine agricole. Bonne ou mauvaise année ? Mais qu'est-ce qu'une bonne année pour un agriculteur ?

Durant cette année 2013, certaines décisions européennes, nationales ou plus locales, pourront avoir des conséquences importantes pour nos exploitations, notre famille. C'est le cas plus particulièrement pour la PAC, sa déclinaison en France mais aussi l'évolution des marchés des produits agricoles ou des matières premières nécessaires pour nos exploitations.

Souhaitons que la réflexion, la sagesse, les valeurs que nous partageons permettent à toutes et à tous de vivre une agréable et heureuse année 2013.

Gilles Abry
Président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne

Philippe Renoux



« Santé, bonheur et prospérité »

2012 aura été l'année de tous les excès en matière d'aléas climatiques avec successivement des périodes de gel, excès d'eau, sécheresse, et à nouveau excès d'eau.

Ces perturbations ont été compensées par des cours soutenus et pour les plus touchés par l'assurance « Aléas climatiques ».

En effet GROUPAMA Paris val de loire a indemnisé la « ferme Yonne » au travers de ses assurés pour un montant de 8 Millions d'euro, ce qui est considérable.

Aussi j'espère que 2013 sera plus clément et vous apporte à tous, élus, collaborateurs, sociétaires et partenaires santé, bonheur et prospérité

Philippe renoux
Président des CLAMA de l'Yonne
Groupama Paris Val de Loire

Préfecture de l'Yonne

Site Internet relooké et page Facebook

Après plus de 10 ans d'existence, le site Internet de la préfecture de l'Yonne s'offre un relookage et fusionne avec celui de la Direction Départementale des Territoires. L'occasion également de créer une page Facebook à l'attention du grand public.

Depuis plus de 10 ans, il avait peu évolué et, devenu obsolète, avait besoin d'une cure de jouvence. Le préfet de l'Yonne a souhaité la refonte du site Internet de la préfecture, afin d'en faire un point de référence et fédérateur de l'action des services de l'Etat dans le département.
Même s'il ne s'agit pas en l'occurrence, comme le souligne le préfet Raymond Le Deun, «*d'une révolution mais d'une évolution*», beaucoup de choses nouvelles, notamment la présence de dossiers de fonds et de fiches pratiques.
Autre nouveauté : la fusion du site de la préfecture de l'Yonne avec celui de la Direction Départementale des Territoires, désormais réunis sous une seule adresse commune : www.yonne.gouv.fr
Réalisé à partir d'un cahier des charges et d'une charte graphique élaborés par le Service d'Information du Gouvernement, ce nouveau modèle de site Internet a été lancé dans une douzaine de départements pilote, dont l'Yonne, avant d'être à terme développé dans toute la France. Outre un graphisme résolument plus moderne, il se veut plus interactif, notamment au travers de la rubrique «*contactez-nous*» où, démarche de qualification Qualipref oblige, l'internaute pourra avoir réponse à ses interrogations sous trois jours. Si Internet est synonyme d'immédiateté, il paraî<t difficile de faire mieux, rappelle le préfet Le Deun : «*il est impossible d'avoir une réponse quasi immédiate, surtout s'il s'agit de questions pointues imposant des recherches. Répondre vite certes, mais répondre vite, sachant que ces mails nous engagent*».



Page agriculture du nouveau site Internet de la préfecture de l'Yonne

Public visé : principalement grand public et institutionnels. La page d'accueil s'organisant autour de différentes rubriques comme : les services de l'Etat, les politiques publiques (dont le volet agriculture), les actualités, les publications, les démarches administratives… A ces blocs s'ajoutent un «*espace coordonnées*», avec une carte localisant les services de l'Etat, ainsi qu'un recueil de mots clés valorisant les thématiques de la rubrique «*politiques publiques*». Un moteur de recherche donnant accès aux autres sites Internet des préfectures de la région Bourgogne.
La préfecture de l'Yonne se distingue également pour être l'une des premières en France, à se doter d'une page Facebook consultable à l'adresse : www.facebook.com/pages/Prefet-de-lYonne, destinée à un public plus jeune et rafraîchie deux fois par semaine par des «*news*».

DOMINIQUE BERNERD

Partenariat entre Groupama et JA 89

Samuel Legrand, président des Jeunes Agriculteurs de l'Yonne, Philippe Renoux, président de la Fédération des Clama de l'Yonne, Jacques Blanchot, directeur de l'établissement Groupama de l'Yonne, ont renouvelé la convention de partenariat qui unit Groupama Paris Val de Loire, la Fédération des Clama de l'Yonne et la structure syndicale JA 89. Cette convention a pour but d'accompagner les JA dans leurs missions et de favoriser l'animation en milieu rural.


De gauche à droite : Philippe Renoux, président de la fédération des Clama de l'Yonne, Samuel Legrand, président de JA 89 et Jacques Blanchot, directeur de l'établissement Groupama de l'Yonne

Vient de paraître : «*Petit Futé Yonne 2013*»

Depuis ces dernières années, la France est redevenue la destination de vacances préférée des Français. Les voyageurs redécouvrent l'incroyable diversité du territoire au travers de ses départements, parmi lesquels bien sur, celui de l'Yonne : «*première étape en Bourgogne et petit paradis à une heure de la tumultueuse capitale*» comme le rappelle Jean-baptiste Lemoyne, président de Yonne Tourisme, dans sa préface de l'édition 2013 du guide que les éditions petit Futé viennent de consacrer au département.
Et pour en faciliter le voyage à travers les pages, l'ouvrage a été divisé en trois parties, identifiées par des pictogrammes pour se repérer aisément : «*l'invitation au voyage*», «*de lieux en lieux*» et «*la région pratique*». Avec en sus des focus, des encadrés et des coups de projecteurs, pour «*voyager fûté*».
Nature, histoire et patrimoine, gourmandises, loisirs, festivals et manifestations… tous les grands rendez-vous du département sont présents. A la rubrique «*de lieux en lieux*», les communes, classées par ordre alphabétique se révèlent sous tous leurs aspects, avec un zoom particulier sur les deux plus importantes : Auxerre et Sens. Une fiche pratique rappelant les points d'intérêt à ne pas manquer, couvert et gîte ainsi que les emplettes et les environs à découvrir. Vitrine du terroir départemental, le guide cite également nombre de viticulteurs et producteurs locaux, étapes incontournables du visiteur avisé. En prime : des micro cartes de la région pour se déplacer sans compter.
A noter : la version numérique est offerte à tout acquéreur du guide papier. Formats disponibles pour smartphones, tablettes, liseuses et ordinateurs PC ou MAC **DB**

FDSEA

Ils ont vu le père Noël !

Plusieurs courriers ont été adressés aux politiques et élus locaux du département de l'Yonne pour expliquer la situation périlleuse dans laquelle les agriculteurs vont se trouver, si l'empilement annoncé de règlementations jugées «*inapplicables et incohérentes*» est validé. Autant d'alertes pour la plupart sans écho, d'où l'idée retenue par la FDSEA et les JA de l'Yonne d'aller porter leurs doléances auprès de celui en qui ils croient encore : le Père Noël !

Et comme le hasard fait bien les choses, ce dernier était justement de passage sur le parvis de la cathédrale d'Auxerre ce samedi, à quelques jours de la fête lumière… L'occasion de lui lire cette lettre aux accents parfois plein de désespoirs : «*Une lettre d'espoirs, d'attentes, mais certainement pas de rêves…, nos administrations départementales sont restées muettes, certainement trop occupées à t'attendre ou préparer leur commande…, Père Noël, aimerais-tu passer dans des campagnes désertes ?..., s'il te plaît, dépose au pied de nos sapins une réponse à nos demandes, ou alors sers-toi de la magie de Noël pour influencer nos politiques et nos administrations…*» Le vieux monsieur en rouge et blanc a tout écouté, avant de poursuivre sa route à travers les rues du secteur piétonnier, accompagné des exploitants présents, pour une distribution de chocolats et de tracts sur la situation de l'agriculture icaunaise. Parviendra t-il à exaucer les vœux énoncés… ? A transmettre le message aux politiques et administrations concernés ? Eux qui, à défaut de croire encore en lui, pourraient bien un jour voir arriver le Père Fouettard !

DB




▲ Le père Noël s'est montré attentif au contenu de la lettre qui lui était destinée.
◀ Tout est dit…

BARBOT
FAYAT GROUP
www.barbot.fayat.com
René **TAMBORINI**
06 07 24 28 31 - dr.ouest@barbot.fayat.com
Constructions métalliques
BARBOT FAYAT GROUP
Usine - Siège social : BP 49 - 37160 DESCARTES
Tél. 02 47 59 78 25 - Fax 02 47 92 48 94

Cédant / Repreneur

Une transmission réussie

Reconverti dans l'élevage ovin après avoir exercé le métier de peintre carrossier, Frédéric Fernandes a repris l'exploitation d'Agnès et Alain Soliveau à Vault de Lugny après une transmission particulièrement bien réussie.

Originaire de Seine et Marne, Frédéric Fernandes a perdu son emploi de peintre carrossier en 2009. Bien que non issu du milieu agricole, sa passion pour les ovins l'avait conduit dans le même temps à élever une trentaine de brebis. Une passion qui l'a décidé de changer de cap et reprendre des études pour passer son BPREA. Une formation débutée en septembre 2009 au CFPPA d'Auxerre la Brosse. Inscrit en parallèle au répertoire de l'installation, il recevait trois mois après une proposition du point info de l'Yonne, pour la reprise de l'exploitation d'Agnès et Alain Soliveau, à Vault de Lugny, en Avallonnais. L'aventure pouvait commencer : *«j'avais déjà effectué d'autres visites avant, mais ici tout de suite, j'ai eu un coup de cœur. L'exploitation polyculture élevage correspondait à ce que je cherchais et me permettait de toucher mon rêve. D'autant qu'avec Alain et Agnès, le courant est bien passé tout de suite»*.

Une période de «*parrainage*» de 8 mois

BPREA en poche, Frédéric entamait en juin 2010 le tour des banques. Pas toujours facile lorsque l'on est *«hors cadre familial»* : *«il m'a fallu convaincre, batailler et avoir une bonne casquette de commercial pour vendre mon projet. A chaque fois, un barrage à passer»*. C'est bien connu, la passion fait franchir des montagnes et une fois l'accord bancaire obtenu, ont débuté les démarches auprès de la Chambre d'agriculture pour démarrer une période de *«parrainage»*. Une forme de tuilage contractualisé d'une durée de 8 mois à l'issue de laquelle les deux parties peuvent tout arrêter si mésentente. C'est ainsi que le 3 janvier 2011, Frédéric est arrivé sur l'exploitation, pour une *«formation pratique»* sur le terrain : *«tous les lundis, on profitait de l'heure du déjeuner avec Alain, pour faire un bilan de la semaine, manière de désamorcer d'éventuelles tensions qui auraient pu se produire»*. Il faut croire qu'elles ont été peu nombreuses, puisque le 1er septembre suivant, Frédéric Fernandes devenait officiellement chef d'exploitation, faisant d'Agnès et Alain des retraités heureux.

A la tête aujourd'hui de 83 ha et d'un cheptel de 303 brebis de race romane, 83 agnelles et 11 béliers, Frédéric n'a qu'un seul regret, ne pas encore avoir réussi à faire venir toute sa petite famille vivre sur l'exploitation, faute pour son épouse de trouver un emploi dans la région : *«je suis toute la semaine un «célibataire géographique», vivant ici avec l'un de nos deux fils, pendant que son frère est avec sa maman en Seine et Marne»*. Heureusement, il sait qu'il peut compter sur de bons voisins. Des voisins prénommés



Frédéric Fernandes : éleveur ovin heureux et fier de l'être !

Agnès et Alain naturellement ! Et lorsque l'on demande à Frédéric s'il a des conseils à donner à une personne voulant aussi se lancer dans l'aventure : *«Une fois le projet bien mûri et cadré dans sa tête, il ne faut pas hésiter et foncer! Il est primordial pour autant, d'instaurer un climat de confiance avec le cédant et privilégier avant tout le rapport humain, savoir écouter… C'est plus qu'un acte de vente entre nous, c'est aussi de sa part, accepter de passer le relais après une vie de travail»*.

DOMINIQUE BERNERD

COTI et DICA

Mis en place il y a 3 ans, le Comité d'Orientation Transmission Exploitation (COTI), a pour vocation à répondre techniquement aux missions de service public qui ont été transférées aux Chambres d'agriculture. Au sein de son Conseil d'administration, différents syndicats sont représentés, selon un schéma identique à celui de l'ADASEA.

Une réunion annuelle permet de faire le bilan sur les installations en cours et les perspectives. L'année 2012 aura été pauvre en la matière avec seulement 25 installations aidées. Loïc Guyard, responsable instal-lation à JA 89 et secrétaire du COTI a son explication : *«une conjoncture avec des marchés céréaliers porteurs, ce qui n'engage pas les gens à se presser de céder, mais aussi un autre facteur, avec la modification de l'âge du départ en retraite apparue en 2012 et là aussi, les gens ont préféré attendre que passe la réforme. Sans compter la difficulté d'avoir une perspective de rentabilité à 10 ou 15 ans, notamment en matière d'élevage, ce qui peut aussi freiner les jeunes dans leur projet».*

Les perspectives sont toutefois reparties à la hausse et le point info installation voit passer beaucoup de monde depuis septembre dernier. Un travail a été mené en parallèle au sein du COTI, afin d'inciter les exploitants concernés à retourner plus nombreux leur Déclaration d'Intention de Cessation d'Activité (DICA). Avec pour résultat une base de données plus large qui aidera à rapprocher cédants et repreneurs.

Témoignage

Installés depuis 1977 sur l'exploitation familiale, Agnès et Alain Soliveau, l'âge de la retraite venue, n'ont pas réussi à convaincre l'une de leurs trois filles de leur succéder. D'où l'idée d'installer un jeune pour perpétuer l'élevage ovin mis en place et continuer le travail mené depuis tant d'années.

Céder à un inconnu, c'est difficile ?

Alain Soliveau : *«on a toujours eu comme objectif d'installer un jeune plutôt que de voir l'exploitation partir à l'agrandissement. On savait que de la sorte, ce serait peut-être un jeune que l'on ne connaitraît pas, mais ça ne nous dérangeait pas»*.

Quand avez-vous entamé les démarches pour la succession?

«Plus de 2 ans avant. On est allé en 2009 voir Nathalie Adnet, à la Chambre d'agriculture et avons suivi une petite formation, organisée également par la Chambre, en prévision de la retraite. On y apprend bien sur les démarches à effectuer, mais on aborde aussi l'aspect psychologique de la chose, pour mieux accepter dans sa tête qu'une autre vie commence. Si notre successeur partait pour une aventure, nous on mettait un point final à la nôtre…»

L'idée de partir en retraite, c'est difficile à accepter… ?

Alain : *«Personnellement, j'en avais marre, j'étais fatigué. Mais c'est vrai que ça fait grand cœur quand on doit quitter animaux et bâtiments, surtout quand s'y rattache l'histoire familiale»*

Vous avez tout de suite su que vous aviez trouvé la bonne personne ?



Agnès et Alain Soliveau : retraités et voisins heureux !

Agnès : *«Pour nous la motivation passait avant tout et avec Frédéric, on était servi ! On sentait aussi que derrière lui, son épouse le soutenait dans son projet. Et puis on a pu se rendre compte combien il aimait et soignait ses animaux, en allant le visiter chez lui, en Seine et Marne où il élevait quand même une trentaine de brebis, alors qu'il n'était même pas dans le métier. Et ça pour nous, ça comptait aussi énormément»*.

Ce qui était pour vous le plus important avant tout ?

Agnès : *«Avant tout la confiance! Si notre premier objectif était d'installer un jeune, d'un autre coté, il nous fallait vendre un prix juste et ne pas léser nos enfants. Mais tout n'est pas qu'un acte de vente. La vendre un prix juste oui, tout en lui permettant de vivre ! On allait quand même pas installer un jeune pour le voir dépérir sous nos yeux !»*

Vivre à côté de votre successeur ne vous dérange pas ?

Agnès : *«Je considère au contraire que c'est un plus. On se rend service. La règle pour nous est de ne pas s'imposer, il sait qu'il peut venir en cas de besoin. A son âge, il a d'autres idées, comme nous on en avait à 25 ou 30 ans… On aurait pas trop aimé que ce soit la génération d'avant qui nous dise ce qu'on avait à faire…! Et si on a perdu l'exploitation, on a gagné un bon voisin. Et ça compte aussi!»*

Un conseil à donner à de futurs retraités ?

Alain : *«S'y prendre assez tôt ! La retraite, c'est comme une maison, quand on la construit, ça prend plutôt du retard que de l'avance…!»*

PROPOS RECUEILLIS PAR DOMINIQUE BERNERD

Foncier

La pierre précieuse de l'agriculture…

Grignotées, les terres agricoles. Petit à petit rongées à la faveur des projets d'urbanisation. Si l'on se réfère aux données du Ministère de l'agriculture, dans les années 60, 40 000 hectares de terres agricoles disparaissaient chaque année en France. Sur la période de 2006 à 2010, le rythme annuel a quasiment doublé. Dans l'Yonne, c'est un hectare qui disparaît chaque jour. Partout le constat est le même : en l'espace de dix ans, la surface agricole utile (SAU) a reculé de 3 % à l'échelle nationale, soit l'équivalent d'un département. A la vitesse où vont les choses la France pourrait perdre 11% de ses surfaces agricoles actuelles à l'horizon 2050.

A terme, c'est bien la question de la sécurité des approvisionnements alimentaires qui est posée.

Sur ce sujet, l'engagement de JA et FDSEA de l'Yonne est sans faille: il faut stopper le gaspillage des terres agricoles. Les JA ont manifesté plusieurs fois ces derniers mois sur le sujet pour alerter l'opinion publique et les politiques. Il y a eu le labour d'une parcelle inoccupée dans une zone commerciale d'Auxerre. Ces 5 ha urbanisés inutilisés représentent 30 tonnes de blé perdues chaque année ! Plus récemment, c'est le PLU de Venoy qui a été au cœur des débats. La rationalisation de l'utilisation du foncier n'est pas encore un réflexe… Nous demandons que les zones urbanisées soient d'abord utilisées pleinement avant d'artificialiser d'autres zones. Le développement économique de l'Yonne ne doit pas se faire au détriment de l'économie agricole. C'est ce que certains décideurs ont tendance à oublier un peu facilement. Nous sommes là pour le marteler. Tant que nos interlocuteurs n'auront pas compris que le foncier agricole est un bien précieux, nous resterons mobilisés.

JA ET FDSEA DE L'YONNE

Propriétaires bailleurs: plus de souplesse et de modernité

Les propriétaires et usufruitiers de terres agricoles ont un rôle majeur à jouer. Ils créent des partenariats avec les exploitants sur différents sujets: politiques foncières, réflexions prospectives sur l'avenir de l'agriculture et organisation des territoires avec les collectivités locales. Les élections des Chambres d'agriculture sont l'occasion de nous faire entendre. Au-delà de la participation au budget des chambres d'agriculture, le rôle et la place des propriétaires sont très importants. La section des bailleurs de la FDSEA a participé aux réflexions et a obtenu dans la continuité de l'action de la section nationale :

-la mise en lace d'un nouvel indice des fermages à caractère national tenant compte du coût de la vie,

- une nouvelle méthode de calcul des loyers des maisons d'habitation,

- l'amélioration des conditions de conclusion des baux cessibles,

- l'assouplissement du contrôle des structures pour la reprise des biens de famille.

Les résultats de ces élections permettront de définir la représentativité de la FDSEA et défendre nos positions. De notre score dépendra notre poids dans les revendications futures. Je compte sur vous !

BERNARD DELAGNEAU, PRÉSIDENT DE LA SECTION DES BAILLEURS DE LA FDSEA.

GDS 89

Assemblée générale des sections ovines et caprines

Les éleveurs des sections ovines et caprines du GDS de l'Yonne se sont réunis en Assemblée Générale afin de faire le bilan de la campagne 2011/2012 et de prendre connaissance des dernières actualités sanitaires.



L'assemblée générale s'est tenue au centre d'application de l'Ecole Nationale Vétérinaire Alfort, à Champignelles.

Présidée par Gilles Rameau (section ovine) et Anita Germineau (section caprine) cette réunion d'information et d'échange s'est tenue le mardi 11 décembre 2012, au centre ENVA de Champignelles en Puisaye.
Les premières constatations portent sur le nombre de cotisants qui bien que relativement stable en nombre d'animaux annonce une légère baisse en terme de cheptels.
Au vu du rapport financier, le GDS annonce que la cotisation restera inchangée pour la troisième année consécutive. En revanche, le Conseil général de l'Yonne ayant fait état d'une forte baisse de la subvention accordée pour l'aide aux éleveurs, certaines prises en charge seront diminuées voire même totalement arrêtées pour la prochaine campagne.
Ainsi, les autocontrôles sanitaires sur produits laitiers ne seront plus financés et les analyses de diagnostic (autopsie, coproculture et avortement) seront désormais remboursées à hauteur de 75% du HT.
Un bilan concernant la Caisse coups durs mise en place en 2010 et commune aux deux sections a été dressé. Ce dispositif a déjà permis d'aider deux cheptels ayant subi des pertes significatives lors d'un épisode sanitaire ponctuel et d'importance.

L'importance des déclarations d'avortement

Dans le cadre de son rapport d'activité, le GDS a rappelé aux éleveurs l'importance des déclarations d'avortement et la nécessité d'une démarche de diagnostic pour faire face aux séries d'avortements qui peuvent devenir très coûteuses. Suite aux cas de brucellose détectés dans le Pas de Calais et en Haute Savoie au printemps dernier, il est conseillé aux éleveurs de rester vigilants en respectant l'obligation de déclaration.
De plus, les analyses deviennent incontournables dès que l'exploitation connait trois avortements au cours de la même semaine. Lors d'épisodes abortifs, un programme régional de prévention sanitaire, en Limousin, a estimé les pertes à 10€ par brebis avortée. Des recherches ciblées sur les principales maladies infectieuses et un travail en collaboration avec son vétérinaire permettent de diagnostiquer les causes dans 60 à 80% des cas.

A compter du 1er novembre 2012, le GDS a été missionné par le service vétérinaire de la DDCSPP pour assurer la gestion de la prophylaxie, des créations et du suivi des cheptels ovins et caprins (modifications, demande de dérogation aux analyses de prophylaxie, cessation).

Côté FCO, en absence de cas clinique sur le territoire depuis deux ans, la France a officiellement obtenu de retrouver son statut indemne de FCO et va pouvoir cesser la vaccination pour les animaux à l'export.

Virus Schmallenberg : dans l'attente d'un vaccin

Pour terminer, un point de la situation du Virus Schmallenberg apparu cette année a été réalisé. Dans un premier temps, le directeur du GDS a dressé un état de la situation départementale et des orientations nationales définies au sein du réseau des GDS. Dans un second temps, la parole est donnée au docteur Zientara, directeur de recherche de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Maisons-Alfort. Ce dernier présente l'ensemble des données connues à ce jour sur le virus : ses principales caractéristiques, son mode de transmission et de circulation. Il rappelle tous les efforts menés depuis le début de la crise, il y a moins d'un an, et énonce les résultats obtenus grâce à la participation de tous les acteurs de la profession tels que l'élaboration d'un vaccin que l'on espère disponible prochainement. Il souligne également que de nombreux éléments restent encore à découvrir.
Cette assemblée a mobilisé éleveurs, vétérinaires et organismes partenaires, tous ont activement participé aux échanges et ont montré un grand intérêt pour les informations apportées. Le GDS remercie donc chacun pour sa présence et rappelle l'importance de telles rencontres.

GDS 89

FDSEA 89

Coûts de main d'œuvre et maladies de la vigne préoccupent les viticulteurs

A l'ordre du jour de la dernière commission viticole de la FDSEA, les sujets au cœur des préoccupations des viticulteurs

L'ESCA tout d'abord. Parfois qualifié de *«phylloxera moderne»*, la seule solution reste à ce jour le remplacement des pieds morts. En effet, depuis l'interdiction de l'usage de l'arsénite de soude en 2003, aucune solution alternative n'a été apportée, malgré l'annonce qui avait été faite par les pouvoirs publics. L'attaque particulièrement forte de cette année porte le taux de vignes non productives entre 20 et 30% sur de nombreuses parcelles malgré la vigilance des viticulteurs. Guillaume Morvan, technicien de la Chambre d'Agriculture, est le référent national au niveau APCA sur le dossier. Des comptages réguliers sont faits depuis 5 ans, les résultats pourront commencer à être exploités. Le sur greffage est également une piste envisagée.
Le foyer de flavescence dorée inquiète toute la Bourgogne. En effet, au cœur du foyer déclaré en Saône-et-Loire c'est 11 ha qui ont été arrachés et aucune indemnisation n'est prévue pour les viticulteurs concernés. Les participants insistent sur l'importance de la prévention et sur la nécessité de communiquer auprès de tous les viticulteurs.
Le coût de la main d'œuvre est l'autre préoccupation majeure des viticulteurs. Compte tenu des décisions du gouvernement actuel, les charges, tant du côté patronal que du côté salarial, vont augmenter. Le travail syndical continue localement et à l'échelon national pour en limiter l'impact, mais le contexte est des plus délicats. Sur le contrat à la tâche, une réunion paritaire sera programmée au cours du premier trimestre 2013.
Quant au plan de modernisation des chais, même si les documents officiels ne sont pas encore disponibles, on sait d'ores et déjà que les enveloppes seront restreintes et seront rapidement consommées. Il est donc vivement conseillé aux viticulteurs qui ont un projet à court terme de se faire connaître auprès de :
corinne.maitre@franceagrimer.fr
Cela ne préjuge pas du fait que vous déposiez un dossier puisque les conditions d'éligibilité et les investissements finançables ne sont pas encore officiellement connus, mais cela vous permettra de prendre «*votre tour*» dans les demandeurs.
Cette commission viticole a aussi été l'occasion d'échanger sur les élections à la Chambre d'Agriculture et de réaffirmer la volonté de la FDSEA d'avoir une bonne représentation des viticulteurs sur sa future liste (voir décision du conseil d'administration FDSEA du 18 décembre 2012).

COMMISSION VITICOLE FDSEA 89



▶ A noter

Aide aux ovins et caprins Ouverture de TélePAC du 7 au 31 janvier

La télédéclaration de la demande d'aide ovine et/ou caprine est ouverte depuis le 7 janvier sur le site TélePAC www.télépac.agriculture.gouv.fr

Les éleveurs peuvent établir leur demande :

• en télédéclarant sur le site www.telepac.agriculture.gouv.fr. jusqu'au 31 janvier 2013 dernier délai. Le code télépac de 2012 pourra encore être utilisé. Les producteurs pourront également se connecter avec le code de 2013 qui leur a été transmis avec la lettre de fin de campagne 2012 durant la 2ème quinzaine de décembre.

• ou en prenant rendez-vous à la DDT. Un ordinateur sera mis à disposition des éleveurs pour qu'ils puissent eux-même établir leur demande : contact téléphonique: 03 86 48 42 28.

Attention : la date limite pour télédéclarer est fixée au 31 janvier 2013. Pour des raisons évidentes de disponibilités n'attendez pas le dernier moment si vous souhaitez un rendez-vous à la DDT.

Un courrier à été adressé aux éleveurs ayant établi une demande en 2012 dans lequel est joint un guide détaillant point par point les modalités pour télédéclarer la demande.

Eligibilité :

- Engager un minimum de 50 brebis éligibles ou 25 chèvres éligibles (animaux identifiés ayant mis bas au moins une fois ou âgés de plus d'un an)
- Détenir l'effectif pendant 100 jours du 1er février au 11 mai 2013
- Avoir un ratio de productivité minimal de 0,7 agneaux par brebis et par an

La preuve de l'adhésion à une OP commerciale ou les contrats doivent être déposés ou réceptionnés à la DDT au plus tard le 31 janvier 2013 dernier délai.

Le prévisionnel de sortie des animaux doit être fourni à la DDT au plus tard le 31 janvier 2013 il peut également être télédéclaré.

Enfin, l'attention des éleveurs est attirée sur la nécessité de lire complètement la notice d'information présente sur TélePAC précisant les conditions d'obtention de l'aide et l'engagement des demandeurs.

DDT 89
Service Économie Agricole

▶ Elevage

Caiac et Alysé réunis sous une seule entité

Après 43 ans d'existence, la structure Caiac disparaît et regroupe ses moyens avec les trois Chambres d'agriculture de la zone, désormais réunis sous la seule entité Alysé. Le projet a été acté et validé lors de l'assemblée générale de la Caiac, qui s'est tenue le 20 décembre dernier.



Après 13 ans de dévouement sans faille, Michel Delaunnay, président de la Caiac (à droite sur la photo), passe la main. La présidence de la nouvelle structure Alysé étant confiée à Alain Boulard, éleveur laitier et président du GDS de l'Aube.

C'est dans un contexte d'incertitude pour les éleveurs, pénalisés par l'envolée du cours des matières premières et à l'issue d'un exercice 2012 marqué par le renforcement des activités des EDE lié à une nouvelle étape réglementaire dans le domaine de l'identification, que s'est tenue le 20 décembre dernier à Appoigny, l'assemblée générale de la Caiac. Dernière du nom, puisque l'entité disparaît et sera désormais regroupée avec les services élevage des Chambres d'agriculture de l'Yonne, du Loiret et de l'Aube, sous la seule bannière Alysé. Après validation, lors d'une assemblée générale extraordinaire, du changement des statuts, une nouvelle gouvernance a été actée pour la mise en œuvre du projet.

Alysé se dotera d'une nouvelle identité visuelle et de nouveaux outils de communication, qui seront dévoilés en février prochain. Eleveur laitier dans l'Aube, mais également président du GDS de ce département et de la Commission Elevage de la Chambre d'agriculture, Alain Boulard en est désormais le nouveau président et a rappelé les objectifs de la nouvelle structure ainsi créée : *«Alysé a la vocation d'être l'interlocuteur privilégié de l'éleveur, quelle que soit sa filière, avec une gamme de services diversifiée et adaptée à chacun. Dans le prolongement de la Caiac, la structure coopérative nous a semblé la plus pertinente. Notre volonté est qu'Alysé soit une entreprise pour les éleveurs et gérée par les éleveurs. Notre ambition est également de participer à la définition des stratégies pour l'élevage de nos régions»*.

Baisse de l'activité contrôle laitier

Faisant lecture du rapport d'activité 2012, Marc Belvalette, directeur pour le département de l'Yonne à la Caiac, a souligné les chiffres marquants de ces six dernières années. A commencer par le nombre d'adhérents, passé de 4685 en 2006 à 3974 cette année. Une baisse globale toutes productions confondues, synonyme d'une phase de restructuration des élevages. Le service *«Contrôle de performances»* représente toujours une part prépondérante du chiffre d'affaires à 64 %, devant l'Identification Pérenne Généralisée (IPG) à 19 %. Le contrôle laitier bovin représentant à lui seul 91 % de l'activité, avec 466 adhérents, pour un cheptel de près de 30 000 têtes. C'est le département de l'Yonne qui compte le plus d'adhérents (204), devant l'Aube (116) et le loiret (100). L'activité enregistrant depuis ces six dernières années une baisse continue, que ce soit par le nombre d'adhérents ou d'animaux. Signe d'une restructuration pour l'ensemble des départements, sur cette même période, la moyenne par élevage a augmenté de 12 animaux. Autres chiffres éloquents : si depuis 1973, on constate une stabilité du nombre d'animaux inscrits (32 000 vaches), les producteurs ne sont plus aujourd'hui que 466, contre 1256 inscrits au contrôle laitier en 1973 !

Le problème de la densité des exploitations perdure, avec une moyenne de plus de 1500 km effectués part les techniciens par élevage et par an, soit 26 km/vache. L'activité *«contrôle laitier caprin»* est également en baisse, conséquence de la situation économique fragile des élevages.

Bovins croissance : 107 éleveurs inscrits

Stabilité du nombre d'adhérents au programme *«Bovins croissance»*, avec 107 éleveurs inscrits pour la pesée avant sevrage, pour 6880 veaux nés, dont 97 % de race charolaise. Taille moyenne par exploitation : 53,8 vaches. A noter: 67 éleveurs ont réalisé au moins une des pesées avec leur bascule, sans la présence de la Caiac, pour 60% des pesées totales réalisées. L'un des meilleurs chiffres enregistrés au niveau national. Autre fait marquant : près de 50 % des éleveurs sont inscrits en protocole *«pesée post sevrage»*, pour un total de 950 génisses pesées jusqu'à 2 ans.

L'activité *«ovins croissance»* s'apparente pour sa part de plus en plus à une mission obligatoire autour de la sélection génétique, avec 8 adhérents inscrits.

Concernant le secteur IPG, l'identification bovine représente 69% de l'activité, pour 21% d'identification ovine et 7% pour la filiation bovine. Sur le plan de la répartition, schéma identique à celui du contrôle laitier, l'Yonne représentant 54% du CA, l'Aube, 26% et le Loiret 20%.

On constate une relative stabilité de l'effectif bovin, en baisse de seulement 0,43%. On note cependant là aussi, une baisse significative du nombre de détenteurs (- 3,2%), particulièrement en secteur laitier.

En secteurs ovin et caprin, 1590 détenteurs recensés, mais forte densité d'élevages, avec seulement 250 exploitations de plus de 50 brebis sur l'ensemble de la zone.

Parmi les autres services proposés par la Caiac : le *«parage d'onglons»*, dont l'activité est en hausse, avec 370 élevages inscrits pour 14 000 animaux parés. L'accent sera mis en la matière plus sur le préventif que le curatif. Autre activité en hausse : le contrôle des machines à traire, avec un total sur la zone de 642 contrôles OPTI traités



Marc Belvalette, directeur de la structure Yonne à la Caiac.

DOMINIQUE BERNERD

▶ En bref

PAC 2012 : Courriers de fin de campagne

Les courriers de fin de campagne des Droits à Paiement Unique (DPU) 2012 sont en cours de génération.

Ils sont mis en ligne sous TélePAC : www.telepac.agriculture.gouv.fr depuis le module « mes données personnelles » / « mes courriers ».

Ces courriers contiennent les informations suivantes :

- Le portefeuille des DPU établi à la date du 15 mai 2012, c'est-à-dire après prise en compte des évènements survenus avant cette date

- La liste des évènements DPU pris en compte au titre de la campagne 2012 (clauses, découplage et dotations réserve si leur instruction est achevée dans le département)

- Le code TélePAC 2013 qui servira pour l'authentification sous TélePAC au titre de la campagne 2013 (y compris pour les agriculteurs non concernés par les DPU).

DDT 89
Service SEA-UPAC-PL

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET



• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur

58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Portable : 06 76 45 76 48 Fax : 03 86 36 58 29
philippe.simonnet6@wanadoo.fr

Elva Novia

Efficacité économique et innovation

Cette fois c'est fait. Coop'évolia et Génésia ont bel et bien fusionné et la nouvelle entité coopérative s'appelle Elva Novia. Elle couvre une vaste zone d'élevage située en « centre France ». Pour réussir ce mariage ambitieux mais de raison, les responsables des deux structures d'origine sont partis d'une feuille blanche. Le résultat, c'est un bel outil coopératif où priment l'efficacité économique et l'innovation.



Au premier plan : Guy Martin, président d'Elva Novia (ex président de Coop'évolia), Roland Sabin, vice-président (ex président de Génésia), Sylvain Poillot, directeur administratif et financier et Luc Chopard, directeur général.

Le 21 décembre dernier, Paray-le-Monial était le théâtre de la naissance d'une nouvelle coopérative. C'est en effet là que les responsables de Coop'évolia et de Génésia avaient choisi de sceller leur fusion. Un évènement solennel qui a réuni de nombreuses personnalités de l'élevage et notamment les dirigeants des principales unités de sélection collectives nationales, symboliquement rassemblés au sein de cette nouvelle entité coopérative. "Elva Novia" - c'est le nom de la nouvelle coopérative - est un peu un mariage entre l'Auvergne et la Bourgogne. La zone Coop'évolia, qui couvrait la Côte-d'Or, la Saône-et-Loire ainsi que quelques zones limitrophes (Nièvre, Haute-Marne) se prolonge désormais en direction sud ouest avec l'Allier, le Puy-de-Dôme et même la Creuse qui formaient auparavant la zone Génésia. Un territoire "Centre France", dominé par l'élevage allaitant viande et notamment la race charolaise, bien que l'étendue de la zone touche aussi une partie du berceau limousin. Du Châtillonnais à la zone d'appellation Saint-Nectaire, en passant par la Bresse, c'est une grande diversité de races laitières qui caractérise également ce nouveau territoire. Diversité amplifiée encore avec les petits ruminants.



Marmilhat (63) et Fontaines (71)

Elva Novia s'appuie sur deux sites régionaux hérités des deux coopératives d'origine. Près de Clermont-Ferrand (63), le site de Marmilhat héberge notamment la direction générale ainsi que la plate-forme logistique Généform d'où sont expédiés les quelque 3 000 produits de cette filiale en développement. En Saône-et-Loire, le site de Fontaines détient notamment l'équipe administrative, la taurellerie et le laboratoire de production de semences. 130 taureaux de cinq races différentes sont en production à Fontaines. Le laboratoire produit 1,5 millions de doses dont 90 % sont de race charolaise.

Si Coop'évolia et Génésia avaient chacune leur histoire, Elva Novia est née avec *«la volonté profonde de construire d'une page vierge et de tout revisiter»*, confiait le président Guy Martin. En dépit de leurs passés respectifs, les deux entités ont ainsi accepté de repartir de zéro. Et s'il semble solide à présent, ce mariage de raison n'avait rien d'évident au départ. Historiquement, ce n'était pas du côté de l'Auvergne que la Bourgogne regardait. *«Les couples issus d'origines différentes s'enrichissent de cette différence»*, commentait Guy Martin. Comme au temps de la fusion de la coopérative d'insémination artificielle de Verdun avec son homologue de Côte-d'Or en 2001, le pragmatisme et l'efficacité économique l'ont emporté sur les querelles de clochers. Les deux partenaires de cette fusion sont des coopératives qui ont su innover chacune à leur manière. Complémentaires, elles semblent apporter des compétences nouvelles à l'autre et créent un territoire à dominante herbagère finalement assez homogène.

Parée pour faire face

La création d'Elva Novia permettra de répondre à plusieurs défis que, seules et isolées, les deux coopératives d'origine n'auraient pas su relever. Premier défi : *«au sein d'une exploitation d'élevage, la conduite de la reproduction est aujourd'hui un élément majeur de gestion»*, estimait Guy Martin. Assistance à la gestion des accouplements, détection des chaleurs, des vêlages et suivi quotidien de la santé des animaux sont autant de domaines en développement qui nécessitent un accompagnement technique optimum et qui sont du ressort d'une coop d'IA et d'élevage.

Repro fournitures

Dans une zone dominée par l'élevage allaitant, la reproduction est une activité très saisonnière. L'essentiel des inséminations étant réalisé en trois mois de temps, Elva Novia dispose d'une activité complémentaire de distribution de repro fournitures avec sa filiale Généform. Se développant au rythme d'une croissance à deux chiffres, cette activité nouvelle a pour secret de reposer sur le réseau des inséminateurs. Initiée par Génésia, c'est elle qui est à l'origine du rapprochement entre les deux coopératives.

MARC LABILLE

Tribune

Pierre Chevalier, président de la FNB

Les éleveurs ne sont pas dupes !

Pierre Chevalier, président de la FNB, tient à apporter aux éleveurs vérité et franchise, après les communiqués des dernières semaines diffusés par M. Savi, PDG de ParmaFrance.

En l'espace de quelques semaines, les cours des broutards ont subi une violente dépréciation de 30 à 40 cts par kg vif, annihilant toute la valorisation enregistrée en un an.
Cette situation se révèle dramatique pour un secteur au plus bas des revenus, qui ne parvient pas à équilibrer des coûts de production en augmentation considérable.
Dans ce contexte, nous récusons les affirmations diffusées dans la presse par le PDG de Parma France. Non, on ne peut pas dire «qu'en moyenne, les éleveurs français ont davantage gagné en 2012» : les chiffres officiels des Comptes de l'Agriculture démontrent l'inverse.
Non, il n'y a pas eu «afflux de viandes françaises en Italie qui aurait fait perdre 200 euros par Jeune bovin aux italiens»: les exports français vers l'Italie n'ont pas progressé, et les prix du JB italien demeurent supérieurs à ceux du début d'année, et à 2011.
Les éleveurs peuvent légitimement s'interroger sur les conditions, réelles ou artificielles, qui ont abouti à la soudaineté et l'ampleur de cette chute de prix des broutards. Sur ce marché, au-delà de la simple loi de l'offre et la demande, quelle est la stratégie réelle d'opérateurs qui commandent une large part des transactions, et dont certains sont à capitaux directement liés à l'engraissement italien ? Dans quel sens agissent-ils sur le prix des bovins en France ?
Pour juger, il n'y a qu'à entendre leurs déclarations. Tout est bon pour faire pression et amplifier de concert la baisse: «l'épouvantail» désormais classique du biogaz (alors que l'activité complète et conforte plutôt les élevages italiens), un «éternel» décalage entre l'offre française et la demande italienne (alors qu'avec la réduction des vaches allaitantes, le nombre global de broutards disponibles se réduit), les «délais de paiement à 60 jours» (alors que l'incidence est minime) …
La FNB continuera de rester activement mobilisée pour permettre l'indispensable hausse de prix à la production, en bovins finis et en bovins maigres.
Tous les moyens doivent être utilisés, dont le soutien de l'engraissement en France, et dans le même temps favoriser l'export sur pays-tiers.
La FNB a déjà beaucoup œuvré auprès des pouvoirs publics pour la négociation de certificats sanitaires ouvrant ces nouveaux débouchés extérieurs, ce qui a permis d'aboutir à des résultats bénéfiques pour le prix des bovins.
La FNB maintient ce cap. Et elle se félicite à ce titre de l'engagement actif de plusieurs entreprises privées comme coopératives pour l'export pays-tiers, à la différence notamment de l'entreprise Parma France très souvent absente de ces marchés.
Donner de réelles perspectives économiques pour pérenniser l'élevage, c'est aussi pérenniser l'avenir de tous les acteurs de la filière, l'ensemble des emplois induits, et une activité sur tout le territoire. C'est le sens de l'action de la FNB.

PIERRE CHEVALIER

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

Viticulture

Droits de plantation: consensus au sein du GHN

Réuni pour la dernière fois le 14 décembre à Bruxelles, le Groupe de haut niveau sur la viticulture (GHN) est parvenu à un accord sur un encadrement des droits de plantation dans la viticulture.

Mis en place en janvier 2012, le Groupe de haut niveau sur la viticulture (GHN) et les droits de plantation s'est réuni pour la dernière fois le 14 décembre. Ses membres sont tombés d'accord sur l'avenir du régime viticole. Contrairement à ce que souhaitait la Commission de Bruxelles au début des discussions, les membres du GHN se sont prononcés en faveur d'un dispositif d'encadrement des plantations pour tous les vins, après la fin du régime actuel.

Les experts issus de la Commission de Bruxelles, des vingt sept Etats membres, de la filière auxquels étaient associés des observateurs du Conseil des ministres et du Parlement européen estiment que le secteur viticole doit disposer «d'un mécanisme de régulation dynamique qui crée les conditions favorables au développement équilibré du secteur viti-vinicole européen». Et non d'un régime libéral avec abandon des droits de plantation tel qu'il avait été décidé par les ministres de l'Agriculture à partir de 2016.

Concrètement, le nouveau système proposé prévoit un système d'autorisation des extensions de plantation nouvelles pour tous les vins qu'ils relèvent aussi bien des appellation d'origine protégée, des indications protégées et vins sans indication géographique. Ces autorisations seraient gratuites, valables pour une durée de trois ans et ne pourraient pas être transférées. Le régime serait géré par les Etats membres en tenant compte des recommandations émanant des organisations professionnelles reconnues.

Le système serait assorti d'un mécanisme de sauvegarde communautaire avec la fixation d'un pourcentage annuel de nouvelles plantations autorisées. Cependant les Etats membres pourraient fixer ce pourcentage à un niveau inférieur au niveau national, régional, ou pour une catégorie de vin donnée, selon certaines conditions.

En cas de demandes individuelles éligibles inférieures au pourcentage fixé au niveau national, l'ensemble des demandes seraient accordées. En cas de demandes supérieures, les autorisations seraient accordées *«sur la base de critères de priorités objectifs et non discriminatoires établis au niveau de l'UE, avec d'éventuels critères nationaux supplémentaires respectant les mêmes principes»* note la Commission européenne.

Le nouveau système s'appliquerait pour une période de six ans, assortie d'une clause de révision. Il reste maintenant au Conseil des ministres et au Parlement européen à se saisir des ces propositions et à se prononcer sur le régime futur viticole dans le cadre de la réforme de la Pac.

Satisfaction générale

Les professionnels (appellations d'origine, vignerons coopérateurs, vignerons indépendants, vins de pays, FNSEA et JA) *«se félicitent d'une telle avancée»* et *«approuvent les pistes d'amélioration et de modernisation du système actuel et la mise en place au niveau communautaire d'un contingent plafonné de plantations nouvelles»*. *«Ce dispositif doit permettre de combiner à la fois la poursuite du développement équilibré du secteur et le maintien de conditions de concurrence loyale entre les États membres producteurs»* estiment-ils. Tout en considérant que le dispositif proposé doit être amélioré, notamment sur la date d'entrée en application et la durée d'application. Ils plaident notamment *«comme cela est prévu par la réglementation»* pour la prolongation du système actuel jusqu'au 31 décembre 2018. Satisfaction également du ministre de l'Agriculture qui salue *«une victoire pour la France»* dans la mesure où les recommandations du Groupe de haut niveau s'inspirent de la plate-forme adressée par la France et 13 autres producteurs fin novembre.

Passion céréales à Dijon

Indispensables innovations

Le 22 novembre à la Maison de l'Université à Dijon, Passion céréales réunissait ses partenaires de la filière en Bourgogne - mais aussi Vitagora et l'Université de Bourgogne - pour débattre de l'économie céréalière et des enjeux qui attendent la filière et la région bourguignonne.

Le vice-président de l'Université de Bourgogne, Jean Guzzo soulignait d'emblée le *«rôle majeur»* de la filière céréalière en Bourgogne qui compte pour 12.500 emplois directs. Pour les maintenir sur les territoires, *«nous sommes tous convaincus que l'innovation est indispensable»*, lançait le délégué à la valorisation de la recherche en direction du monde économique. De la Fondation pour l'innovation politique, Dominique Reynié rappelait d'ailleurs la base de toute action nationale: *«il n'y a pas de politique sans fondement agricole»*. Passé ce postulat de base sur la souveraineté alimentaire assurant une part de la sécurité des États, il se montrait choqué de voir *«l'Europe délaisser son agriculture et faire courir un risque inouï à son peuple»*. Allusion claire au budget en berne de la Pac. Visiblement imprégné par le rapport Gallois, Dominique Reynié revenait sur la compétitivité du monde des entreprises agricoles, *«exemplaires»*, confrontées aux défis présents. Il reste convaincu, *«pour le secteur céréalier, de la nécessité de monter en gamme et d'avoir des produits plus sophistiqués sur le marché mondial»*. Malgré ses *«matières grises et ses innovations technologiques»*, la France *«s'est brisée avec les OGM. Sa tradition de recherches s'éteint car on ne peut plus faire de recherche librement en France. Elle est sous la pression de groupes n'ayant pas forcément de légitimité»*. Le recul



Dominique Reynié.

des dépôts de brevets en serait la preuve. Des propos à nuancer puisque les 20 ha à Bretenières, où se trouve le pôle Agro-environnemental, sont appelés de ses voeux à devenir "forts".

La science "brisée" sur le débat OGM

Directeur de Dijon céréales et Président du Pôle de compétitivité agroalimentaire, Pierre Guez se voulait plus positif et voit en Vitagora, « le train de la recherche qui relie tous les organismes », encore dispersés. Il prenait en exemple le projet Farine+ qui s'attaque aux besoins et au marché du pain santé pour les seniors.
«Moins drôle», le président du conseil régional, François Patriat, parlait *«du réel»*: *«dans l'inconscient collectif, la France vénère le pain, avec l'image d'Épinal du béret et de la baguette sous le coude. Mais après, le céréalier est lui vu comme un pollueur qui "pique" l'argent de la Pac. Un paradoxe. Il faut réhabiliter l'image du céréalier»* (voir encadré ci-dessus).
Autre réalité pour lui, le pain consommé en France : *«je mange de la "merde" sur les aires d'autoroute ou dans les gares. N'est-on pas capable de produire des sandwichs avec de la valeur ajoutée ? En Bourgogne, on est capable de produire ce genre de pain de qualité. Faisons ce travail intérieur avant de vouloir nourrir le monde. Il nous faut maîtriser la demande des consommateurs»*.
Visiblement remonté : *«pourquoi le monde agricole s'est-il tant armé pour faire de la concentration de l'offre et pas suffisamment, pour aller vers l'aval ? C'est nous qui aurions du créer les grandes enseignes de distribution. Il nous faut nous réapproprier le marché»*, revibrait un temps l'ancien ministre de l'Agriculture.
François Patriat se faisait ensuite volontairement *«provocateur»* sur la question des OGM et gaz de schiste. *«Nous sommes dans le domaine de l'irrationnel. On aime bien jouer avec la peur dans notre pays. Ça va être dur. Personnellement, je n'avais pas voté le principe de précaution : la pire des choses. Je suis adepte de Pasteur et il n'aurait jamais trouvé le vaccin contre la rage avec ce principe de précaution. En revanche, je ne suis pas prêt à tout (OGM, gaz de schiste)»*.

CÉDRIC MICHELIN & VITAGORA

Et si nous varions nos sources de protéines ?

Les protéines sont un élément essentiel de notre alimentation,
c'est un fait entendu. Mais des différences persistent. Dans les pays d'Europe et d'Amérique du Nord, la consommation de protéines végétales est largement inférieure à celle de protéines animales (de 60 à 80 % selon les pays). Stéphane Walrand, de l'Inra Clermont-Ferrand, explique que : *«la valeur nutritionnelle de la protéine végétale est inférieure à celle de la protéine animale. Mais aujourd'hui, il est tout à fait possible de développer des aliments d'origine végétale apportant des protéines de bonne qualité. Pour augmenter leur qualité nutritionnelle, de nouveaux procédés industriels le permettent. Par exemple, en associant le blé avec certaines légumineuses au sein d'aliments simples et couramment consommés, comme des pâtes alimentaires. À ce stade, il est essentiel que le consommateur l'accepte. Les chercheurs essaient actuellement de mieux comprendre les éventuelles réticences du consommateur vis-à-vis des protéines végétales.*
Par exemple, l'équipe dijonnaise de Pascal Schlich (Inra) étudie couleurs, goûts, textures et sensorialités de ces pâtes contenant une part de farine de légumineuses. À terme, l'ensemble de ces travaux de recherche devrait permettre de rééquilibrer les sources protéiques dans notre alimentation, pour arriver à un apport 50% végétal/50 % animal conforme aux objectifs du PNNS».

▶ Zoom sur...

Ré-enchanter les céréales

Jean-Jacques Boutaud, professeur en sciences de la communication, conseille de *«ré-enchanter»* la filière céréalière. Il interrogeait les participants sur l'imaginaire figuratif des céréales. *«Le défi sera de montrer toute l'extension des produits transformés et comment les céréales participent à la vie sociale. Cela peut faire sens pour le consommateur et cela passera par des mots»*.
Il s'appuyait sur l'exemple du vin: *«15-20 mots suffisent aux amateurs qui se débrouillent ensuite pour produire du sens sur la scène sociale, avec aussi des gestes, théâtralisés et ritualisés»*.
Pierre Guez se prenait alors à rêver *«d'amener le blé de Bourgogne au niveau de la notoriété des vins de Bourgogne»*.

Coopérative Bourgogne du Sud

S'organiser face au déclin

Vendredi dernier à Chalon-sur-Saône, l'assemblée générale de la coopérative Bourgogne du Sud confirmait le bon exercice 2011/2012 avec un record de 250 millions d'€ (M€) de chiffre d'affaires. Pourtant, «*le déclin*» de l'agroalimentaire et «*la détérioration des comptes chez des adhérents déjà en difficultés*» menacent et rappellent à tous la nécessité de rester vigilants.



Avec les chutes de neige, la fréquentation était moindre que les autres années.

«*Si nous ne redressons pas rapidement la barre, nous sommes en train de vivre le déclin inéluctable de l'agroalimentaire français et, avec lui, la mort économique et sociale de nos campagnes. Le démantèlement est en cours dans de nombreuses filières*». La première phrase du présidentde Bourgogne du Sud, Didier Laurency, plantait le décor. L'heure n'était donc pas àl'autocongratulation. Pourtant, la coopérative avait quelques bonnes raisons de le faire, avec tout d'abord un chiffre d'affaires de 250 M€ en progression de +10 %, expliquait en introduction le directeur, Michel Duvernois.



Jean-Paul Charvet au pupitre et Joseph Nicot lisant un rapport.

La hausse des prix de la collecte sur 557 200 tonnes explique ce record, ainsi que celui dela partie approvisionnement(80 M€). L'équilibre des activités, grandes cultures, viticulture, élevage, était mis en avant. Autre évolution notable, la coopérative a collecté en 2012 plus de maïs que de blé. Une «*première*», plus liée aux gelées des semis. Les stocks de la coopérative sont en hausse (44 000 t de céréales) «*avec des prix en progression*». Idem pour les achats «*précoces*» d'engrais dans les magasins. Les charges ont été maîtrisées avec le recours à des camions transportant 44 tonnes et avec des économies d'énergies (séchoir) dues à des maïs rentrés "secs". Pourtant, malgré ces bonnes nouvelles, la coopérative a vu progresser les «créances adhérents», signe d'une «*détérioration des comptabilités chez les adhérents déjà en difficultés*». Le résultat financier est négatif de 800 000 € en raison des prêts financiers à court terme et de 200 000 € d'agios. En revanche, l'autonomie financière a été renforcée et sa capacité d'autofinancement jugée «*bonne*» (4,9 % du CA), suite aux trois dernières campagnes sans réels investissements. Bourgogne du Sud va redistribuer 60 % du résultat (5 026 338 €). Les ristournes s'élèvent à 3 €/t en blé, 5 €/t en maïs, 4 €/t en colza, 15 €/t en tournesol et 4 €/t en soja. Sur les approvisionnements, 5 % en fongicides vigne, 2,5 % en semences maïs, 3 % sur les engrais NPK et 1 % sur les aliments composés/mash.

Attention, danger !

Clairement, «*être polyvalent dans le développement de ses débouchés est un avantage*» pour Bourgogne du Sud. Mais Didier Laurency mettait néanmoins tout le monde en garde :«*attention, danger*» débutait-il son rapport moral, intitulé «*Chronique d'une mort annoncée*». Celle de l'industrie agroalimentairefrançaise. Avec un«*jeu concurrentiel du grand marché où les dés sont pipés*», les filières volailles (Doux), porcs… mais aussi le lait, avec «*l'arrêt annoncé au printemps prochain de la laiterie de Verdun-sur-le-Doubs*», ou encore l'industrie de la conserve avec la fermeture de l'usine D'Aucy qui a «*abasourdi*» la région, sont au plus mal.«*Il ne reste plus que deux industriels de la conserverie légumière en France, on ne peut guère restructurer plus*», ironisait Didier Laurency. Le président ne diabolisaitpas la mondialisation, ni même la concurrence. Non, il prenait du recul sur la situation. Il constatait partout une entrée en «*phase de survie*» entraînant«*des gestions à court terme*», «*destructrices*». Digne de Schumpeter...Ciel en étant un exemple «*déstabilisant*» de plus après la sucrerie d'Aiserey, outils «*non maîtrisés par le local*». Ils'inquiétait surtout des capacités des filières à rebondir «*figées par les barrières réglementaires*». Il ne négligeait pas non plus «*l'incapacité à répercuter la moindrehausse de tarif*» à la grande distribution.

S'organiser, s'organiser, s'organiser…

Face à «*cette concentration extrême des filières en aval*», Bourgogne du Sud s'est adaptée de manière à «*maîtriser l'offre adéquate*» avec ses unions. Cerevia s'est ainsi agrandi le 1er juillet en accueillant la coopérative La Dauphinoise. Côté approvisionnement, Area a été lancée lors de cette campagne, incluant Seine-Yonne, UEA et Transval et EMC2, en un «*vrai bloc cohérent du quart Nord-Est de la France*». Autre forme d'organisation, en filière élevage avec le partenariat technique avec Charolais Horizon sans aller néanmoins jusqu'à la mise en place d'un fonds de modernisation céréaliers-éleveurs, un temps envisagé. Expellor (mash et Travail à façon) est un «*succès*» complétant les gammes Philicot et Sanders. Extrusel a doublé ses capacités de production, triturant 80 000 t de colza et tournesol pour la coopérative et ses partenaires. Enfin, le «*pari*» des contrats de services en viticulture est en passe d'être gagné, avec près de 600 contrats signés en 2012.«*Rechercher en permanence de la valeur ajoutée pour nos exploitations, c'est la vocation première de la coopérative et si cela permet en plus de créer de la richesse, cela serait parfait*», concluait le président.

CÉDRIC MICHELIN

Reconstruire un équilibre pérenne

Sur les questions de géographie agricole et rurale, Jean-Paul Charvet revenait sur les cours des principaux grains depuis 2006-2007, en hausse, «*volatils*», «*impressionnants à plus de 8,5 $/boisseau (370 $/t) en blé aux états-Unis*». Ces situations vont «*perdurer*», surtout cette année avec la mauvaise récolte dans les pays de l'Est (Mer Noire, Russie), estimée à 660 millions de tonnes (Mt), soit en baisse de -40 Mt, des stocks de reports non reconstitués, dans un contexte d'accroissement de la démographie mondiale et donc de la demande. Sans compter l'urbanisation et la transition alimentaire. «*En 2050, pour nourrir la population comme aujourd'hui qui n'est déjà pas satisfaisant, il faudra produire 200 Mt de blé de plus, soit la production de la Chine et de l'Inde ou de l'Europe et des états-Unis !*». L'Asie, l'Afrique et le proche et Moyen-Orient devraient multiplier par six leur consommation. Leurs productions n'ont été multipliées que par 3 mais leurs importations de blé par 20. à côté des pays producteurs irréguliers (Mer Noire et Russie), l'Europe «*apparaît comme un pôle de stabilité dans les échanges mondiaux de blé*».
Alors, concurrence des marchés proches et lointains ? «*Complémentaire*», tranchait le géographe. Un jugement partagé par le meunier Joseph Nicot. Le président d'Intercéréales mentionnait à plusieurs reprises : «*pas d'export, sans un marché intérieur fort*». Et il s'attachait à le démontrer avec ses moulins Nicot «*très axés*» (65 %) sur le débouché de la boulangerie traditionnelle, dans le schéma Banette «*développé par nous-mêmes*». Le président de l'Association nationale de la meunerie revenait sur les «*farines de qualité*» développées «*sous l'effet de toute la filière*» avec un «*certain nombre de variétés depuis 20 ans qui ont véritablement permis de s'adapter à l'évolution technologique des boulangeries*». Les meuniers cherchent à «*transmettre les hausses*», mais aussi à les limiter en amont en mettant en place des stratégies d'achat, «*exemplaires avec votre coopérative*» et «*de plus en plus intéressantes avec Cerevia*», reprenait l'ancien dirigeant de Nicot. Il insistait sur la qualité. «*La loi est rigide en terme de normes mycotoxines (champs et stockage) passible du tribunal pénal et non pas commercial. Amidonniers et meuniers sont dans une démarche de progrès. Vous devez "apporter de l'eau à mon moulin" car une seule ligne nous protège des importations de blés venant de la Mer Noire* ». Face à des marchés «*open*» (ouverts), Joseph Nicot recommande donc de «*ne pas rester "riquiqui" dans les affaires aujourd'hui* ».
Didier Laurency concluait : «*le marché local nous a appris à construire la qualité. Avec Cerevia, nous passons dans une dimension différente. C'est un tout, un équilibre pérenne* ».



TERRES DE BOURGOGNE - N° 1199-1200
VENDREDI 11 JANVIER 2013

Vœux 2013 de Dominique Bossong, Président de la Caisse Régionale MSA de Bourgogne

Quelques jours après la fin de l'année 2012, quel bilan pouvons-nous en tirer?
Pour l'agriculture bourguignonne, l'année 2012 peut être qualifiée de «*mitigée*» car les aléas climatiques ; gel, mildiou, oïdium, grêle, sécheresse… ont affecté les secteurs et les filières de façon plus ou moins importante.
Au niveau de l'institution, le Conseil Central a orienté son action sur la déclinaison du plan Ambitions 2015 ainsi que sur les modalités et les conséquences inhérentes à la mise en œuvre d'un nouveau système de financement souhaité par les Pouvoirs Publics à compter de 2014.
Le Conseil Central a également été à l'origine de la création d'un dispositif d'indemnités journalières en cas de maladie pour les exploitants agricoles. Cette importante avancée sociale, qui prendra effet à compter de 2014, reste pour l'instant en attente de décrets qui définiront tant le niveau de prestations que celui des cotisations.
En ce qui concerne notre caisse régionale, le conseil d'administration a redéfini en 2012 sa politique de proximité, avec la généralisation de l'accueil sur rendez-vous et la création d'un centre de contact, garantissant l'un et l'autre une plus grande professionnalisation du service à nos adhérents.
Ces évolutions, doublées d'une spécialisation des services techniques, ont naturellement généré certains retards dans les traitements des dossiers, entraînant quelques mécontentements ou réclamations de la part de nos adhérents.
Le retour à une situation stabilisée constitue l'objectif N°1 de l'année 2013 à venir.
L'autre objectif majeur sera la concrétisation des 3 axes de notre projet d'entreprise que sont l'amélioration de notre situation financière, l'accroissement de notre performance et enfin un développement de notre offre de services.
Des projets ambitieux pour vous offrir une très bonne année 2013 avec la MSA !

Interview

Retour d'expérience avec Dominique Chambrette

Il aura exercé les fonctions de président de la Chambre d'agriculture en Côte d'Or pendant deux mandatures et président de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne durant six ans. Au terme de ces mandatures, un regard dans le rétroviseur s'impose, sans perdre de vue le chemin qui reste à parcourir.



■ **Vos mandats comme président de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne et président de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or s'achèvent bientôt. A l'heure du bilan, quels enseignement tirez-vous de l'exercice de ces responsabilités ?**

Dominique Chambrette : *«D'abord, ce sont deux fonctions totalement différentes. Au département, notre mission est territoriale, les membres de la Chambre et ses personnels sont très proches des agriculteurs, il travaillent au plus près des exploitants pour informer, conseiller, porter assistance. La Chambre régionale intervient différemment en travaillant sur les grands dossiers et les programmes régionaux. La mission du président d'une Chambre régionale revêt ainsi une toute autre dimension. C'est ce qui m'a amené à faire rapidement évoluer la Chambre régionale, j'avais la vision de ce que l'on devait mettre en place pour l'agriculture régionale et pour les agriculteurs. Il fallait que la Chambre régionale prenne toute son importance dans le tryptique qu'elle forme avec le Conseil régional et les services de l'Etat. Cela a bien fonctionné, nous avons travaillé ensemble chaque jour ou presque. La première pierre de cet édifice a été posée avec la création d'un service économique de dimension régionale. Premier organisme à pouvoir se prévaloir d'une expertise économique régionale, la Chambre régionale est devenue une référence et est souvent sollicitée en tant que tel.»*

■ **Quels sont vos principaux sujets de satisfaction, sur le plan régional et sur le plan départemental ?**

Dominique Chambrette : *«Comme président de la Chambre régionale d'agriculture ma principale satisfaction aura été de donner une véritable existence politique à cette institution, ce qui s'est traduit par un partenariat efficace avec le Conseil régional, au service du développement de l'agriculture régionale. Concernant la Côte d'Or, c'est d'avoir amené la Chambre à plus de proximité avec les agriculteurs. Cette volonté d'aller au plus près des exploitants s'est illustrée dans la création du Pôle agricole de Créancey/Pouilly et c'est une belle réussite. Notre installation prochaine sur le site de Bretenières répond à la même préoccupation. Ce transfert s'opère dans les meilleures conditions financières possibles et ne coûtera pas un centime. Une autre satisfaction c'est d'avoir réussi à faire évoluer favorablement le budget de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, qui s'est vu créditer en douze ans d'un million d'euros de plus. Cela nous a permis d'améliorer notre capacité de réponse aux demandes et aux besoins en développement, en particulier pour les problématiques environnementales. La Chambre d'agriculture de Côte d'Or s'est également engagée dans un partenariat fort et pérenne avec le Conseil général. L'accord-cadre qui en résulte constitue un atout important pour l'agriculture départementale.*
Sur le plan de son fonctionnement, la Chambre d'agriculture de Côte d'Or a bénéficié de l'engagement de toute une équipe soudée, un bureau où la bonne ambiance a permis de travailler les dossiers au fond et de toujours trouver des solutions et une session où les décisions importantes ont été ratifiées à l'unanimité.»



« Il faut communiquer de façon positive, car c'est le plus beau des métiers »

■ **Avez-vous des regrets ?**

Dominique Chambrette :
«Mon principal regret comme président de la Chambre régionale d'agriculture c'est de ne pas avoir pu mener à son terme le projet de fusion. Cette fusion a été remise à plus tard et c'est dommage car nous apparaissions comme des précurseurs. Pour une fois la Bourgogne était en avance… Mais il faut donner le temps au temps. Nous avons cependant avancé dans la création de services communs entre certains départements, pour les grandes cultures, la viticulture, bientôt la diversification…. En élevage, la création du Corel a facilité l'élaboration d'une stratégie régionale de l'élevage. L'important, c'est que la dynamique est lancée, après c'est simplement une question de temps.»

■ **Qu'est-ce qui doit conduire l'action d'un président de Chambre d'agriculture ?**

Dominique Chambrette :
«D'abord il faut avoir une vision, un projet pour l'agriculture, dans son département comme au plan régional. Il faut également avoir une bonne connaissance des dossiers départementaux et surtout avoir envie, car la fonction exige une grande disponibilité. En Côte d'Or, Vincent Lavier dispose selon moi de toutes les qualités requises pour être un très bon président de Chambre d'agriculture. Au plan régional, la fonction exige en plus un sens politique aiguisé et l'esprit de synthèse. Là aussi il faut en vouloir, car le travail est de plus en plus complexe, à l'image des dossiers.»

■ **Un message pour les élus qui sortiront des urnes ?**

Dominique Chambrette :
«Un élu à la Chambre d'agriculture est forcément au service de tous les agriculteurs et de toutes les productions. Il n'y a pas de grandes et de petites productions, comme il n'y a pas de grands et de petits dossiers car chaque dossier est important pour l'agriculteur qui le porte. Un élu doit aussi s'informer, s'investir dans les dossiers agricoles et économiques et pas seulement au plan local. Il doit être au fait des grandes problématiques nationales et internationales.

S'il y a aussi un message à donner, c'est d'être positif, de ne pas dévaloriser ce métier si l'on veut donner envie aux jeunes générations de l'exercer. Cela passe par une communication positive et constructive. Nous avons la chance d'avoir une profession très organisée et de bénéficier d'un très bon accompagnement à l'installation, c'est un atout car aucune autre profession ne peut se prévaloir d'un tel avantage. J'ai deux petits fils, qui sont nés à deux mois d'intervalle, mon souhait de grand-père c'est qu'ils deviennent à leur tour paysans, car c'est le plus beau des métiers !»

PROPOS RECUEILLIS PAR ANNE-MARIE KLEIN

Vos rendez-vous formation

21 Raisonner sa fertilisation azotée de façon autonome

- Maîtriser la méthode des bilans pour raisonner sa fertilisation azotée et réaliser des économies.
- Connaître la réglementation spécifique des aides liées au second pilier.
- Savoir enregistrer ses interventions conformément à la réglementation.

Lieu et date : 29 janvier, 8 et 14 février au pôle agricole à Créancey
Formation proposée par Chambre d'agriculture de Côte-d'Or
Contact : Anne Hermant - CA21 - 03 80 28 81 29

21 Construire une aire de lavage du pulvérisateur

En fonction de la situation de votre exploitation, réalisez votre projet d'aménagement (aires de remplissage et de lavage, stockage de produits tels que fuel, azote liquide, produits phytosanitaires).
Lieu et date : 2 sessions au choix : 15 janvier à Saint Seine L'Abbaye ou 22 janvier à Dijon
Formation proposée par Chambre d'agriculture de Côte-d'Or
Contact : Anne Hermant - CA21 - 03 80 28 81 29

21 Objectif transmission: Apprendre et cultiver l'entente

Améliorer sa posture personnelle et sa capacité à gérer une situation de transmission quelle qu'elle soit : transmission de message, de point de vue, de savoir faire
Lieu et date : 17 janvier - MFR Baigneux les Juifs
Formation proposée par Chambre d'agriculture de Côte-d'Or
Contact : Jennifer Trapani - CA21 - 03 80 28 81 27
Responsable de stage : Damien Ronget - CA21

21 Le traitement à bas volume: perfectionnement

Dresser un bilan, faire un rappel des principes élémentaires et partager les expériences des agriculteurs pratiquant la pulvérisation à bas volume pour assurer la réussite de cette technique.
Lieu et date : 17 janvier à Baigneux les Juifs
Formation proposée par Chambre d'agriculture de côt-d'Or
Contact : Jennifer Trapani - CA21 - 03 80 28 81 27
Responsable de stage : Damien Ronget - CA21

21 Gérer son parcellaire et ses pratiques culturales avec Mes P@rcelles

- Faciliter ses enregistrements à l'aide de Mes P@rcelles.
- Simplifier les contraintes réglementaires d'emploi de fertilisants et de produits phytosanitaires.

Lieu et date : 2 sessions au choix: les 22 et 29 janvier à Dijon ou les 24 et 31 janvier à Dijon
Formation proposée par la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or
Contact : Cathie Cuisin - CA21 - 03 80 28 81 27

21 Améliorer ou maintenir la qualité du lait

- Comprendre les infections mammaires en élevage bovin.
- Identifier les facteurs de risque de contamination et de dégradation de la qualité du lait.
- Etudier les pistes d'amélioration.

Lieu et date : 24 janvier et 14 février - St Seine
Formation proposée par Côte d'or Conseil Elevage
Contact : JF Dessolin - Côte d'Or Conseil Elevage - 03 80 68 67 10

21 Approche de résultats économiques en AB

Mieux connaître les résultats économiques en AB et appréhender sa situation.
Lieu et date : 24 janvier - Pôle Agricole à Créancey
Formation proposée par la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or
Contact : Jennifer Trapani - CA21 - 03 80 28 81 27
Responsable de stage : Pierre Robin - CA21

21 Développer et entretenir sa confiance en soi pour construire un projet

- Acquérir des techniques pour se motiver et pour motiver son environnement afin d'entreprendre un projet professionnel.
- Mobiliser les ressources nécessaires à la conduite de ce projet et travailler sa conviction
- Utiliser des outils pour exploiter ses potentiels

Lieu et date : 25 janvier 8 et 15 mars de 9h30 à 16h30 à Dijon
Formation proposée par FDSEA21
Contact : Inscription : Maud Courberand - FDSEA21 - 03 80 68 67 68 ou sje.fdsea21@orange.fr
Responsable de stage : Claire Schwick - FDSEA21

21 Agriculture de conservation: technique de semis direct sous couverts végétaux

- Dresser le bilan et les enseignements de 5 années d'expérimentation et de suivis d'exploitation en AC.
- Analyser les nouveaux enjeux (agronomiques, économiques, sociaux et environnementaux) et perspectives liés à l'AC.

Lieu et date : 2 sessions au choix : 25 janvier ou 31 janvier - Dijon
Formation proposée par Chambre d'agriculture de Côte-d'Or
Contact : Jennifer Trapani - CA21 - 03 80 28 81 27
Responsable de stage : Florent Sauvadet - CA21

21 Désherbage mécanique : bilan et perspectives techniques et économiques

- Partager les retours d'expérience en désherbage mécanique.
- Faire le bilan des points forts et limites des alternatives aux solutions 100 % chimiques.
- Intégrer des interventions mécaniques et les évolutions des matériels de binage.

Lieu et date : 29 janvier à Dijon
Formation proposée par Chambre d'agriculture de Côte-d'Or
Contact : Jennifer Trapani - CA21 - 03 80 28 81 27
Responsable de stage : Guillaume Dumonet - CA21

21 Conduire ses génisses pour diminuer l'âge au vêlage

S'approprier les règles de base de l'élevage de la génisse dans les différents domaines : sevrage, alimentation, croissance, pâturage, sanitaire.

Lieu et date : 31 janvier et 14 février - St Seine
Contact : Franck Lavedrine Côte d'Or Conseil Elevage - 03 80 68 67 10

21 Gestion de la fertilité des sols

- Réduire et mieux valoriser les apports d'engrais.
- Réflechir à de nouvelles stratégies pour apporter des fumures à base d'éléments organiques

Lieu et date : 2 sessions au choix : 4 ou 5 février à Dijon
Formation proposée par Chambre d'agriculture de Côte-d'Or
Contact : Jennifer Trapani - CA21 - 03 80 28 81 27.Responsable de stage : Florent Sauvadet - CA21

21 Mode de production biologique : fertilité et rotations

- Appréhender les enjeux de la rotation dans le système biologique.
- Comprendre et intégrer les notions de fertilité des sols et les leviers en matière de fertilisation, notamment le rôle de la luzerne.
- Comprendre la notion d'autonomie et de performance des systèmes.

Lieu et date : 5 février à Dijon
Formation proposée par la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or
Contact : Jennifer Trapani - CA21 - 03 80 28 81 27
Responsable de stage : Pierre Robin - CA21

21 Le traitement à bas volume: mise en pratique sur son exploitation

Présenter la technique de pulvérisation à bas volume, ainsi que les méthodes et moyens pour la maîtriser sur son exploitation.
Lieu et date : 7 et 8 févrierà Saint Seine l'Abbaye
Formation proposée par Chambre d'agriculture de côt-d'Or
Contact : Jennifer Trapani - CA21 - 03 80 28 81 27
Responsable de stage : Damien Ronget - CA21

21 Sécurité au travail : les obligations du chef d'exploitation

- Connaître les obligations du chef d'exploitation et la réglementation en matière de sécurité au travail.
- Etre capable d'évaluer les risques pour la santé et la sécurité des travailleurs.
- Savoir retranscrire cette évaluation dans le Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER).

Lieu et date : 4 février et 7 mars à la MFR Grandchamp - Ruffey les Beaune (public viticulteurs) et 11 février et 12 mars à la MFR de Liernais (public agriculteurs)
Formation proposée par Chambre d'agriculture de Côte-d'Or et les MFR
Contact : Jacques Ganne - MFR Grandchamp - 03 80 26 61 44
Pascal Maréchal - MFR - 03 80 84 41 60
Aline Parize - CA21 - 03 80 68 66 28

58 Certiphyto au premier trimestre

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une nouvelle série de formation auCertiphyto. Les dates retenues sont le lundi 28 janvier à Clamecy, jeudi 14 février à Nevers, mardi 19 février à Nevers (certiphyto maraîchage), mardi 26 février à Cosne-Cours sur Loire, jeudi 7 mars à Corbigny, mardi 19 mars à Decize et mardi 26 mars à Moulins-Engilbert. Des formations sur-mesure par groupes de 12 à 15 stagiaires sont aussi possibles sur réservation. Contact: Marie-Luce Soudière, Chambre d'agriculture, au 03 86 93 40 62 ou par mail à: marie-luce.soudiere@nievre.chambagri.fr.

89 Réussissez la transmission de votre exploitation

-Connaître les démarches de cessation d'activité.
- Définir un véritable projet de transmission de son exploitation.
- Optimiser la transmission de son outil de travail.

Durée : 3,5 jours. 14, 16, 18 janvier et 21 janvier (matin)
Lieu : Chambre d'agriculture à Auxerre
Horaires : 9 h 00 – 17 h 00
Participation financière : 180 €/ exploitation (avec le concours du FSE)
Public et pré-requis : Agriculteurs souhaitant transmettre leur exploitation.
Interventions / animation :
- Cyrille Fournier, responsable des actions «conseil d'entreprise», Chambre d'agriculture de l'Yonne.
- Claudine Racot, conseillère, MSA
- Me Lambert-Tapie, Notaire
- Sylvie Huyghe, juriste, responsable de stage, Chambre d'agriculture de l'Yonne. Tél. 03 86 94 22 16.

89 Maîtriser les documents de gestion

- Comprendre les documents de gestion de l'entreprise.
- Mesurer la santé financière d'une exploitation.

Durée : 3 jours Dates : 15, 17 et 22 janvier
Lieu : Chambre d'agriculture à Auxerre
Horaires : 9 h 00 - 17 h 00
Participation financière : 60 €
Public et pré-requis : Agriculteurs.
Animation / intervention :
- Cyrille Fournier, responsable des actions «conseil d'entreprise», Chambre d'agriculture de l'Yonne,
- Émeline Richard, conseillère d'entreprise, Chambre d'agriculture de l'Yonne, responsable de stage, Tél. 03 86 94 22 20.

89 Gérer les adventices en grandes cultures

- Gérer et reconnaître les adventices pour améliorer les rendements.

Durée : 2 jours, 18 et 24 janvier
Lieu : Chambre d'agriculture à Auxerre ou au Lycée La Brosse
Horaires : 9 h 00 - 17 h 30
Participation financière : 40 €
Public et pré-requis : Céréaliers.
Animation / intervention :
- Sylvie Vogrig, enseignante au lycée agricole
- Aurélie Blondon, conseillère en productions végétales, responsable de stage, Chambre d'agriculture de l'Yonne. Tél. 03 86 34 23 40.

89 Améliorer ses applications de produits phytosanitaires

- Améliorer les performances environnementales des traitements phytosanitaires en maîtrisant la qualité de pulvérisation et en pratiquant la réduction de doses.

Durée : 2 jours. 29 janvier et 5 février
Lieu : Chambre d'agriculture à Auxerre
Participation financière : gratuit
Public et pré-requis : Céréaliers
Animation / intervention :
- Richard Wylleman, conseiller agro-machinisme, Chambre d'agriculture de l'Yonne
- Gaëlle De Nardo, conseillère grandes cultures, responsable de stage, Chambre d'agriculture de l'Yonne.
Tél. 03 86 64 45 65.

▶ Des professionnels à votre service











Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Petites Annonces

TERRES DE BOURGOGNE - N° 1199-1200
VENDREDI 11 JANVIER 2013

Matériel

Tracteur

01 - Vds Fastrac JCB 155T30 5250 H année 2000 avec remorque TP Brochard 18 tonnes année 2007 bon état vendu ensemble ou séparé
✆ **06.85.30.29.32**

01 - Vds tracteur NH TS 110, 1998, 9350 H, 4 RM, clim, relevage avant, 3 dist. hyd. 13 000 E
✆ **06.82.16.47.83**

ACHÈTE
•FORD du 5000 au 8210
•MF du 168 au 188 série 200-300-600
•DEUTZ du 6006 au 7207
•ZETOR 5011 au 12245
•FIAT série 90 - IH 845 même en mauvais état ou moteur cassé
•Presse MARKANT 50 à 65
•et JD
MEYER NEGOCE
Tél. **03 88 95 65 77**

01 - Cessation vds tracteur Case MXU100 PN neufs tbé chargeur - pulvé Khun 1000 L 15m rampes coussin d'air DPAE desil. mélang. Milan 80 semoir engrais 1500L + lève sac
✆ **06.81.27.12.33**

18 - Vds tracteur Landini Legend, 130 ch, 4.300 h, clim, TBE, année 2003, TBE.
✆ **06.86.76.81.23.**

21 - VENDS tracteur New Holland TL90A, année 2007, 90 cv, 1760 h., TBE, rel. avant, godet 3 points, Beser, 1 000 l. (02VB2)
✆ **06 77 54 85 47**

21 - VENDS tracteur Lamborghini 955 DT, 4 RM, bon état, 8 800 H., 7 500 euros (réf. 0219)
✆ **03 80 81 03 60**

21 - CHERCHE tracteur Renault 951, 981, 891, en état, 2 RM. (réf. 0218)
✆ **03 80 81 03 60**

26 - Vds tracteur Landini 500 h an 2005 25000 euros ht + 12 brebis moure-roux X merinos + 2 nourrisseur agneau
✆ **06 48 26 26 36**

38 - Cause retraite vends tracteur Renault 120-54 an. 96, 7600 H, bon état gén. 110 cv.
✆ **04 78 40 48 72**

69 - VD tracteur JD 6100 75cv année 95 relevage avant bien équipé B.E
✆ **04 74 26 00 15**
06 71 74 64 48

69 - VDS Renault Celtis 446 92 cv 4840 H TBE presse BR New Holland 841 Cultipaker porte 2m
✆ **04 74 70 15 49**

69 - Recherche MD presses Class Markant 40 41 50 51 52 55 60 65 Constant John Deere 330 332 336 342 346 349 359 456 459 Rivierre Casalis Fahr Welger et presses à balles rondes
✆ **06 74 15 73 44**

Travail sol

01 - Vds charrue Gregoire Besson RB 4 corps année 2004
✆ **04.74.52.90.66**

21 - ACHETE semoir Nodet, GC3, 4 m., cannelure, bon état ou pour pièces (réf. 0208)
✆ **06 69 29 39 08**

26 - Vds broyeur marteaux perfect 2,20m de 2000 type kv/uv - 1200 euros
✆ **06 07 26 06 79**

26 - Vds semoir blé monodisque Gaspardo 600l année 2000 prix 1800 euros.
✆ **04 75 03 24 00 (HR)**

38 - Vend petite bisoc BRE stan,dard Huard retour hydraulique pour tracteur 40 à 50 cv ou plus.
✆ **06 07 75 28 72**

38 - Vds semoir Sulky 15 rs étripateur 9 m herse 4:20, cuve 200 l fer 1000 plast.
✆ **04 74 84 87 13 (12h-14h)**

70 - Vds faucheuse Kuhn 3m20 GMD 802 Lamier neuf 6800 euros HT.
✆ **03 84 94 51 31 ou 06 75 59 92 06**

89 - VENDS Smaragd Lemken 4 m., 9 dents équipé carbure, 2003, 5 000 euros, - rouleau tasse avant Askel bille fonte 4 m., 3 000 euros, - 1 paire roues complètes voiles fixes 8 trous 580 x 70 x 38, 1 500 euros (réf. 5003)
✆ **03 86 63 93 41**

89 - ACHETE brabant 3 socs retournement hydraulique, genre Huard en très bon état. (0201)
✆ **03 86 56 30 30**

Récolte

01 - Achat pièces ou faucheuse Fahr KM22 et Fella KM 187 en l'état
✆ **06.37.37.01.71**

01 - Case IH Axial 2188 tbé 1996 cpe 6,10 Nb fact ent + int. maïs 32 000 E à déb. cueilleur 6 rgs CIH 600 ha 24 000 euros.
✆ **06.11.80.00.62**

21 - VENDS MB JD CTS, année 2000, 1 950 h., coupe 6.75 m., chariot, table à colza, équip. tournesol, prix : 61 000 euros (réf. 500D)
✆ **06 82 42 08 75**

21 - RECHERCHE mois. batteuses Claas, Consul, Protector, Mercator, Dominator, 66-106, 68-108, - John Deere 952-985, 1052-1085, 1166-1188, New Holland 1520-1545, 8030-8070, MF 206-440, 487-507 et presses MD et RB. (réf. 020C)
✆ **06 29 81 80 05**

26 - achete remorque fourragere homologue 2 ou 4 roues 4.5 à 6 mètres etat correct prix rai.
✆ **06 70 87 57 90**

42 - recherche presse balles rondes 120 x 120 ou volume variable trac 60 à 140 cv Fiat Ford MF JD 90 à 95
✆ **06 23 198 33 18**

Arbo-viti

26 - Vds ramasseuse à noix AMB mediane AN 2000 780 H ramassage avec Giro TBE laveuse noix AMB 2M
✆ **04 75 45 30 28**

Distribution

74 - Vds DAC Westfalia 2 box, 3 aliments, 60 colliers 1990 et 4 cellules à grains de 10, 12, 20 T.
✆ **06 11 86 33 36**

Forestier

42 - Vds lamborghini 85 cv 8000 h équipé forestier ss treuil an 84 lame arceau, vendu en l'état, prix à débattre.
✆ **04 77 76 87 42**
ou 06 85 08 67 86

Cave

21 - DONNE cuves ciment avec couvercle 55 et 30 hecto Ventis haute pression (réf. 5105)
✆ **03 80 34 34 85**

74 - Vds cuve de fabrication en cuivre entourage inox 1400 litres.
✆ **06 09 65 47 53**

84 - Cherche vase de distillation 4 à 5 m3.
✆ **04 90 35 67 17**

Manutention

21 - VENDS presseur de charge Fenwick, TBE, adaptable tout charriot, - élévateur, 2 200 euros (02VB1)
✆ **03 80 26 00 39**

89 - VENDS remorques Nicolas 7 T Duchesne, 6 T Brimont, 4 T, MAM, 4 T. autre 3 à 10 T., 400 à 1 400 euros (réf. 0206)
✆ **06 24 68 75 46**

Agri. divers

01 - Vds distributrice Gyrax 6m3 2001 - semoir engr. Amazone ZAX 1402 perfect 1999 - sulky DPX Bagme - tribord 2100 L an 2006 - godet desileur 2m3 rotor Emily 2004
✆ **06.09.14.34.27**

01 - Vds chizel Quivogne avec herse AR neuve Agram 3m px 2700 euros HT - croskilette Ottabioli 3m20 portée simple rangée état neuf prix 1400 euros HT
✆ **09.54.71.63.46**

10 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4rgs boite plastique ferti + micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Tracteurs MF et Ford.
✆ **06 83 59 05 70**

18 - Vds broyeur de haie Feor, 7,50 m, bras télescopique, année 2005 - presse balle ronde Claas 260, année 2006, TBE.
✆ **06.86.76.81.23.**

19 - Vds Epandeur Fumier SIAM 6T, tapis hydraulique, caisse monocoque, bon état, 3000 euros à débattre.
✆ **06 71 10 57 18**

21 - ACHETE presses moyenne densité, - semoirs Nodet maïs, - tracteurs JD, MF, - cover crop, - charrues, moissonneuses batteuses JD ou MF (réf. 510B)
✆ **06 81 94 70 44**

21 - VENDS vibro semi porté Wiberg 8,40m, - fourche Jouannet telesco 5,60m, - griffe Farmand 10 bottes - faucheuse FAHR 1,80m, - andaineur Kuhn ga 280 (réf. 510D)
✆ **06 14 49 34 73**

21 - VENDS godet à grains surélévateur 2000 l., - pince à bottes rondes 6 bottes, - interface tractopelle case chargeur euro (réf. 500A)
✆ **06 99 61 52 30**

21 - VENDS tracteur Kubota B 7000 D, - rotovator 105, - brabant 150C, - tondeuse arrière 120, 5 500 euros (réf. 0203)
✆ **03 80 66 18 83**

21 - VENDS épandeur Leboulch 7.5 T, 1 500 euros, - tank à lait Delaval, 2 500 l., - groupe séparé révisé, bon état, 2 000 euros (réf. 0217)
✆ **03 80 81 82 65**
06 87 29 37 96

38 - Vd remorque plateaux Lamberet 5,5 ridelles 1 m : 1500 euros - rampe Hardy 12 m hydro. élec. pompe Hardy.
✆ **06 83 48 17 25**

38 - Vds vibro. sem. Pichon 3 m, vibro 4 m épand. Gilibert god. désil. Emilie décompact. 5 dts herse rotative 3 m lav. noix 3 m cultivateur 3m.
✆ **06 21 06 04 10**
06 75 60 05 56

42 - Vds chargeur frontale Quick 1050 adaptation complète John Deere 4 cyl. série 10-20-30 + relevage av John Deere 6 cyl. série 20-30
✆ **04 77 51 41 10**

58 - VENDS cellule Dupuis 1000 et 800 qx, - élévateur Denis, n° 10, - matériels démontés (réf. 0213)
✆ **06 08 81 45 56**

71 - Destockage : 1 TA Deutz neuf 112 CV, pont av. susp. + 1 pailleuse 3 pts neuve à cdes élect.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Destockage : 1 TA Deutz 118 CV, an. 04, pont av. susp. + 1 Renault 826 RZ, an. 03, pont av. susp.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Destockage : 1 dessil./pailleuse Jeulin, an. 08, cdes élect. + 1 dessileuse SP 2,5 m 3, 980 euros HT.
✆ **06 75 69 62 04**

74 - Particulier achète 2 anciens moteurs ess. ou diesel.
✆ **04 50 72 60 16 HR**

74 - Vends Telescopic New Holland 9 m, 120 chvx, de 2008, 2000 h, 34 000 euros - pirouette khun GF5801 Digidrive 3300 euros - tracteur Same exploreur 70 DT équipé d'une fourche quick 930, 12 000 euros.
✆ **06 60 74 16 86**
06 22 58 50 87

84 - 30-Vds charrues nonstop 2-3-4-5 socs, cover-crops 18- 20- 22- 24- 28- 40 dis, combinés semis 4,80 m (repli.), 4 m et 2,50, semoirs 2,5- 3 et 4m, vibroculteurs 4 - 5 - 6 m.
✆ **04 66 24 26 11**

89 - VENDS cover crop Gard, BE, 750 euros, - déchaumeur disque indépendants Agram, 4 m., repliable, TBE, 7 000 euros HT (réf. 5108)
✆ **03 86 47 71 02**

89 - VENDS herse plate 5 m. pliable, 800 euros, - semoir Nodet 3 m., 600 euros, proche Courtenay (réf. 0207)
✆ **06 24 68 75 46**
03 86 63 90 74

Elevage

07 - Vds tank à lait Japy 1400L lavage auto compresseur neuf Alpha Laval 1200L
✆ **06 77 45 30 10**

21 - VENDS dessileuse pailleuse Jeantil DP 3000, bon état, 2 000 euros (réf. 0205)
✆ **06 73 95 62 82**

38 - Cherche auges pour bovins bac ou bassin mini 1000 l et dal pour veaux.
✆ **06 08 32 95 59**

58 - VENDS bétaillère 4.50 m., 5/6 bêtes, fond refait. (réf. 0211)
✆ **03 86 26 43 96**
06 02 39 92 66

70 - Vends désilleuse SAMAS 1m3, 6 chaines et noix neuves 1 tonneaux à lisier 6000 litres de marque Pichon le tout en très bon état.
✆ **03 84 94 66 99 après 20h**

70 - Vds 7 cellules à grains sur pied avec cône et trappe de vidange, système de ventilation capacité 240 qx par cellule vis de reprise armoire électrique et divers autres vis. Hauteur 7 m diamètre 2,25 m.
✆ **06 88 52 83 47**

71 - Vds base Vel'phone, août 2011, détecteur thermomètre, 10 thermomètres appendices 4 tailles, prix à débattre.
✆ **06 50 62 21 65**

89 - VENDS épandeur Duchene 7.5 T, 3 hérissons hori., basculant avec portes, 1 800 euros à débattre (réf. 0204)
✆ **06 85 40 81 40**

Véhicule

Utilitaire

01 - Vds 4x4 Nissan pick up King cab 2001, 190 000 km, bé, tva récup.
✆ **06.08.92.34.80**

01 - Vds Renault Kangoo 4x4 utilitaire blanc porte latérale année 2005, 124 000 km, prix 4900 E HT
✆ **06.32.49.66.29**

03 - Vds CS B 80 bétaillère 15 3000 km BE CT OK distribution récente 7000 euros à débat.
✆ **06 21 66 94 42**

21 - 21- VENDS 4x4 nissan pickup, 2003 2 portes 4 p 75 000 km , - Land rover Freelander Td4 , 2002 5 portes 135 000 km, - Peugeot Partner 1,9 d , 2003, 2 portes 155 000 km (510E)
✆ **06 15 68 80 21**

26 - vds camion betailliere mercedes 817 2000 caisse alu 6 bovins TBE mine ok prix a debattre
✆ **06 11 45 97 00 hr**

69 - Vends Boxer 1,9 D fourgon banquette crochet d'attelage 97 - 97000 km.
✆ **04 74 67 53 55 HR**

69 - VDS cse double emploi Berlingot Frigo et Congel 2009 50000 km 1ère main 13000 euros
✆ **04 78 48 63 56 HR**

Tourisme

01 - Vds Clio I Chipie, 5 portes, an 95, 65 cv, 150 000 km, 1200 euros, CT OK
✆ **06.79.20.33.00**

21 - VENDS 206 HD1, 2007, 4 CV, CT OK, 140 000 kms, 5 portes, noire, 4 800 euros à débattre (réf. 0214)
✆ **03 80 93 25 59**

38 - Vds voiture Smart essence, 4 cv, boite auto. ttes options, nov. 2003, 35620 kms, TBE : 3800 euros.
✆ **04 76 38 31 36 HR**

70 - Vds Opel Astra, année 92, CT OK, 28.000 km, 1000 euros.
✆ **06 70 37 22 59**

89 - VENDS 106 automatique, 76 000 kms, CT OK, factures entretien garage, déc. 1999, 5 portes, bordeaux (réf. 0223)
✆ **03 86 74 78 02**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds foin de montagne 1er et 2ème coupe 2012 bonne qualité bottes carrées 80x70
✆ **06.78.64.01.75**

01 - Vds paille foin BR diam 130 filet stocké abri tb qualité poss. livraison
✆ **06.87.44.14.54**

38 - Vends foin + paille extra stock hangar BR 150 ou 120 Nord Isère. Vds 2 RB ch. fixe bas prix.
✆ **06 73 00 78 53**

39 - Vds foin bio balle ronde
✆ **06 77 12 09 65**

39 - Vds foin BR 120x130 région Dole, départ ou possibilité livraison jusqu'à 100 km
✆ **06 24 82 40 06**
ou 03 84 70 30 48 soir

69 - Thurins vends pommes de terre Marabel
✆ **06 87 54 44 57**

69 - A vendre en gros pommes golden 1er et 2ème choix
✆ **06 37 13 42 89**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06.86.08.38.02. ou 03.84.32.30.91**

74 - Vds foin et regain 2012 certif bio.
✆ **04 50 69 67 28**

Fourrage

07 - Vds foin balle ronde bonne qualité
✆ **06 85 14 46 51**

10 - Vds PAILLE et LUZERNE
à l'abri, qualité garantie.
Départ ou rendu.
SARL PICAVET
Tel. 06 30 89 43 22
ou 03 25 21 57 24 HR

19 - Vend Foin boules, 2012, St Julien le Vendomois (19210).
✆ **06 71 48 83 86**

25 - VDS foin récolte 2012 bonne qualité BR 120 filet, importante quantité.
✆ **03 81 60 31 64**
ou 06 45 83 96 46

26 - Vds foin bottes rondes et luzerne 1ère 2ème 3ème coupe. Importante quantité.
✆ **06 19 06 26 76**
ou 06 10 51 32 01

71 - Vends paille de blé orge, foin, regain, livraison toutes régions.
✆ **06 75 28 47 79**

71 - Vends paille sous abri balles rondes 120 x 150, récolte 2012.
✆ **06 26 28 96 34**
ou 03 85 72 92 65

71 - Vds foin, paille, regain, enrubanné, livraison assurée.
✆ **06 09 97 91 59**

89 - VENDS foin balles rondes, bonne qualité, 200 bottes (réf. 020B)
✆ **06 71 38 55 33**

89 - VENDS foin pré et mélange luzerne, trèfle, fétuque, 120 x 90 x 220, - paille 120 x 90 x 240 THD (réf. 0216)
✆ **06 08 60 38 61**

Bât. Pro.

42 - A SAISIR TUNNEL occas BE, 20m de long avec bâche neuve, idéal pour stockage, poss. livraison, 3480 euros.
✆ **06 67 00 45 48**



Propriété

07 - Vds exploitation agricole près Annonay à vocation élevage de 50ha, bien située, Prix : 550 000 euros curieux et agences s'abstenir
✆ **06 14 26 81 36 HR**

71 - Vds ou loue vignes Morgon, superficie 1 ha, commune Villié Morgon Corcelette.
✆ **06 61 50 83 42**

Terrain

38 - Jeune agriculteur cherche terrains agricoles mécanisable avec ou sans DPU secteur Drôme -Sud Isère - Ardèche.
✆ **06 89 44 75 22**

Divers

21 - VENDS plots planches linteaux, - petites poutres chêne (réf. 0212)
✆ **06 10 50 26 07**

38 - Vds génisses prêtes 46 66, séchoir à noix 6m3, fumier, soufflerie 3 pts, Rech. foin.
✆ **04 76 07 97 80**

38 - Vds 1200 tuiles mécanique pour couvrir 80 m2 environ cause surplus, prix : 600 euros.
✆ **06 84 87 42 36 HR**

38 - Vds cuve fer dégazé 30000 ou 50000 l possibilité de chargement lieu : Bellegarde (Ain-01).
✆ **06 83 87 26 71**

39 - Vds piquets acacia 1,80 m ou plus, appointés ou non. Pos. livraison. Prix int. selon quantité
✆ **03 84 81 47 32**
ou 06 85 10 34 19

42 - Vds 2 banqu. salon 2 places tbe 950 euros les deux à débattre, peu servi
✆ **04 77 58 16 74 hr**

58 - VENDS table de ferme + 2 bancs chêne ancien, vélo homme, saloirs grés (réf. 5109)
✆ **03 86 50 71 98 HR**

67 - Recherche tracteurs de 30 à 80 cv, 2 ou 4 roues motrices, plus de 20 ans, ainsi que vignerons et bennes de 4 à 6 tonnes.
✆ **06 71 96 11 82**

67 - Vends roues complètes 440 65R24 moyeu 290, 2 pneus 540 65R34 usure 30%, 2 pneus étroits 8,3R44 usure 70% le tout 2700 euros.
✆ **06 74 61 91 18**

70 - Vends désilleuse SAMAS 1m3, 6 chaines et noix neuves 1 tonneaux à lisier 6000 litres de marque Pichon le tout en très bon état.
✆ **03 84 94 66 99 après 20h**

70 - Vds 7 cellules à grains sur pied avec cône et trappe de vidange, système de ventilation capacité 240 qx par cellule vis de reprise armoire électrique et divers autres vis. Hauteur 7 m diamètre 2,25 m.
✆ **06 88 52 83 47**

73 - Cause cess, vds 1 local de fabrication mobile tout équipé : matériel électricité,... tbé.
✆ **06 20 90 55 76**

89 - VENDS 5 tonnes de Guanorg 2.2.8 + 5.60 m. Bio BB 500 kg : 300 euros/tonne (réf. 0210)
✆ **06 80 62 28 13**
03 86 75 94 29

Location

Agricole

21 - CHERCHE à louer toiture environ 400 m2 pour celui qui serait intéresser de faire du photovoltaïque (réf. 0209)
✆ **03 80 91 07 94**
06 45 71 82 64

69 - Recherche Vignes AOC Fleurie. Etudie toutes propositions
✆ **06 81 27 31 55**

69 - A louer vigne Beaujolais rég Bois d'Oingt/St Vérand bon état 1 ha 18
✆ **04 74 63 67 04**

71 - Loue vigne aligoté 26 ares et vigne bourg Chardonnay 19 ares, Les Maranges, contrat vente raisins poss.
✆ **03 85 91 10 28**

Offre

Emploi

57 - Cherche H ou F dynamique et motivé CDD 6 m. rpt maternité ts travaux ferme auberge.
✆ **03 87 61 87 88**

69 - Beaujolais sud cherche tractoriste expérimenté, temps plein ou partiel.
✆ **04 78 47 93 45**

Service

69 - Cherche tailleur vigne ou prestation de service à Blacé
✆ **04 74 67 55 13**

Mariage

Rencontre

49 - Pourquoi n'arrivez-vous pas à rencontrer votre âme sœur tant désirée en milieu rural ? Solution et conseils gratuits sur www.uhc27.odavia.com

67 - Homme 44 ans, vivant seul, travail stable, honnête, sérieux, esprit et allure jeunes souhaite faire connaissance avec JF 35/46 ans du milieu agricole ou autres. Réponse assurée.
✆ **ou par SMS au 06 22 00 73 05**

67 - Agriculteur céréalier souhaite faire connaissance avec jeune fille de 35 à 42 ans, sans enfants si possible. Ecrire au journal l'Est Agricole et Viticole, 6 rue de la Haye, CS 90045 Schiltigheim, 67014 Strasbourg Cedex
✆ **Sous la référence 58247.**

71 - Agriculteur 50 ans désire rencontrer femme aimant la campagne. Ecrire à L'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire, Maison de l'Agriculture, BP.522, 71010 Mâcon cedex,
✆ **réf. 648, qui transmettra.**

Animaux

Divers

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes. Paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

Bovin

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, nés en déc. 2011 et janv. 2012 (nombreux d'origines vêlages faciles), tous hivernés au pré et aptes à la saillie, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée, prix très raisonnables. J. et H. Bonnichon, 18170 le Châtelet.
✆ **02.48.56.21.49**
ou 06.81.38.47.12.

21 - VENDS 2 taureaux HBC 20 mois et veaux de l'année. TBO. TGS. EARL Ménétrier Parizot. Livraison assurée (5104)
✆ **03 80 33 49 80 HR**
06 88 00 66 35

21 - VENDS veaux reproducteurs charolais, vêlage facile. EARL de Jully - Magnien (réf. 0220)
✆ **03 80 90 08 79**

21 - EL HBC VD bons taureaux charolais, 2 ans. TGS. GAEC Lechenault Frères (réf. 0224)
✆ **06 24 24 69 93**

VENTE aux ENCHERES
de REPRODUCTEURS charolais
16 janvier
Station de Charmoy (89)
Garanties sanitaires et de reproduction
UNION CHAROLAIS CROISSANCE - Contact 06 10 11 37 63

21 - Elevage charolais (HBC) BAUDOT à Pont et Massène (Côte d'Or) propose à la vente large choix de reproducteurs apte à la saillie apportant toutes les garanties sanitaires et de reproduction (2 taureaux adultes, 20 taureaux de 2 ans et veaux de l'année). Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances. (réf. 510A)
✆ **03 80 97 23 28**
06 07 75 59 74

38 - Vds taureaux Charolais 13-15 mois issu IA 1 sans corne.
✆ **06 16 85 50 52**
ou 04 74 53 27 88

38 - Cause cessation vds 2 grosses génisses Montbéliardes terme janvier TBO - UPRA- CL - TGS + Prends en pension génisses stb. libre ou logettes.
✆ **06 73 00 78 53**

38 - Prends Bovin en pension en stabu libre. 2 euros par bovin et par jour.
✆ **04 76 56 34 93**

42 - Vds taureaux 15 mois HBC BO hivernés au pré tgs Capelli Patrick St Germain-Lespinasse
✆ **06 79 60 00 45**

42 - Vente permanente de taureaux prêts à saillir Holstein Rouge et Noir, Montbéliard issus mère à taureaux, poss. location.
✆ **06.89.30.04.69**

58 - VENDS veaux reproducteurs 1 an, IND IBR. (réf.: 5101)
✆ **03 86 60 15 13**
06 82 31 44 34

58 - VENDS Jersiaise 1 an et 1 béliier Suffolk 2 ans. Tresnay 58240 (réf. 0202)
✆ **03 86 38 66 97**

58 - VENDS taureaux 5 ans, 3 ans, 2 ans, - veaux 1 an, HBC, IBR A cause cessation (réf. 0222)
✆ **03 86 22 23 60**

58 - Elevage charolais HBC, EARL de Beaumont - Alligny en Morvan VEND taureaux 2 ans et 13 mois, vêlage facile, ind. IBR, BVD (réf. 0221)
✆ **06 70 34 71 84**
06 31 23 56 01

58 - VENDS plusieurs taureaux 1 et 2 ans, HBC. Champeau - Parigny les Vaux 58320 (réf. 020D)
✆ **03 86 68 80 03 -**
06 75 69 10 18 -
06 62 66 56 54

69 - Vend génisse Prim'Holstein née le 12 novembre 2012 père Firmin au contrôle laitier
✆ **04 74 63 52 83**

71 - VENDS taureaux HBC jeunes et adultes, bonnes origines viande et gabarit. GAEC Goulliard (réf. 500B)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - A vendre 15 génisses limousines pleines, HBL, vêlage au printemps, IBR, bonne qualité.
✆ **06 42 11 49 57**

BEISER environnement
Fournisseur pour l'agriculture et l'industrie
0 825 825 488 0,15 €TTC/min
Fax: 0 825 720 001 0,15 €TTC/min

PROLONGATION EXCEPTIONNELLE JUSQU'AU 15 JANVIER 2013 !
TVA OFFERTE ! SUR DES MILLIERS DE PRODUITS !
HT = TTC (1)
TOUTE L'ÉQUIPE BEISER ENVIRONNEMENT VOUS PRÉSENTE SES Meilleurs Voeux pour 2013 !

STATION FUEL POLYÉTHYLÈNE 2000 L SANS ODEUR DOUBLE PAROI
EN STOCK
MODÈLE "CONFORT+"
2762,76 € TTC
⇒ 2310 € TTC (1) Livrée*
ÉCONOMIE 452,76 € TTC
Hors coût limiteur de remplissage et évent
ENROULEUR DE 8 M
➤ Cuve garantie 15 ANS

STATION AZOTE NN (NOUVELLES NORMES) DOUBLE PAROI COMPLÈTE - TOUS LITRAGES
EN STOCK
CONTACTEZ-NOUS !
UN INVESTISSEMENT QUI VOUS FAIT GAGNER DE L'ARGENT

CITERNE POLYESTER VERTICALE DE 30 000 L
UNIQUE SUR LE MARCHÉ
10893,17 € TTC
⇒ 9 108 € TTC (1) Livrée*
ÉCONOMIE 1785,17 € TTC
Hors coût réducteur raccord pompier 3"/2"
VIDANGE TOTALE !
➤ Fond plat avec pente de 2% à l'intérieur de la citerne

MÉTIER À BOVIN MÉDICALISÉ 1ER PRIX
100 % GALVANISÉ
2571,40 € TTC
⇒ 2 150 € TTC (1) Livré*
ÉCONOMIE 421,40 € TTC
STOCK LIMITÉ !

CELLULE DE STOCKAGE PHYTOSANITAIRE HAUTE 2 PALETTES
100 % GALVANISÉE
2927,81 € TTC
⇒ 2448 € TTC (1) Livrée*
ÉCONOMIE 479,81 € TTC
EN STOCK
➤ Existe en version 1 palette et en version basse (1 ou 2 palettes)

GARAGE DOUBLE EN KIT
1 PAN (EXISTE EN 2 PANS)
EN STOCK
5561,40 € TTC
⇒ 4650 € TTC (1) Livré*
ÉCONOMIE 911,40 € TTC
➤ Dimension L x l x h : 6030 x 5880 x 2675 mm
➤ Existe en version simple

(1) Offre valable sur notre catalogue pour un paiement comptant à la commande. Offre non cumulable avec les prix dégressifs et les autres remises en cours. Prix hors PFF, frais d'emballage et divers. Offre non valable pour la famille transport et tôle, les stations fuel 1er prix, réserve à incendie, les barrières d'élevage, les auges 1er prix, les brosses à vaches, les silos polyester, les niches à veaux sans caillebotis, les vis à grains sur chariot, le chariot de transport pour roue agricole, le rouleau cambridge, broyeur de haies, bâche d'ensilage et piquet fer en T. Dans la limite des stocks disponibles. * En France Métropolitaine (hors Corse) et à partir de 600 € ht d'achats, sauf pour les demandes de transport express.
© Beiser Environnement - Janvier 2013. Photos non contractuelles.

Achetez en 1 clic ! www.beiser.fr

71 - Vds 3 taureaux 2 ans, HBC - 8 veaux 12 mois HBC, très bonnes origines. M. Pacaud Ph., Charolles.
✆ **06 81 82 27 97**

89 - VENDS taureaux 1 et 2 ans, HBC, grandes origines, TGS. EARL Baudot. (4711)
✆ **03 86 75 15 33**
06 19 96 60 17

89 - Elevage Pierre Cadoux VEND taureaux charolais, très bonne qualité, IBR A. (réf. 0215)
✆ **03 86 32 54 71**

Caprin

07 - Vds 50 chèvres, 1 bouc, 9 chevrettes alpines mise bas 02/13.
✆ **04 75 34 64 84**
heure repas

07 - Vds 50 chèvres 1 bouc 9 chevrettes Alpines mise bas 02/13
✆ **04 75 34 64 84 HR**

07 - 13 chèvres Saanen et Chamoise mise bas février, cause cessation en Ardèche
✆ **06 89 62 84 74**

26 - vds boucs IA nes 01/11 + 01/12 + boucs et chevrettes à naitre 01/13 + 02/12 elev. CL 990 kg TB31TP32.1 réservation au
✆ **04 75 60 30 24**

26 - Vds 50 chèvres 2 boucs, quai traite 2x12, machine traire 4 postes, matériel fromagerie étals marché, mise en relation clientèle idéal installation
✆ **06 81 17 35 53**

38 - Vds cause cessation troupeau 70 chèvres Saanen mise bas fin janvier.
✆ **06 87 03 09 66**

42 - Urgent vds cse retraite chèvres Saanen
✆ **04 77 28 91 29**

55 - Vends brebis pleines agnelages janvier - février.
✆ **06 42 17 27 54**

69 - VDS Boucs Saanen nés insemination 15/11/2012 Troupeau CL 1000 kg indem CAEV Gènes
✆ **06 62 02 41 92**

Ovin

15 - Cherche MOUTONS à tondre.
✆ **06 75 74 16 47**

21 - Cause arrêt activité ovin, agriculteur VEND 250 brebis charollaises (réf. 020A)
✆ **06 11 29 24 81**

26 - Vds 100 antenaises mérinos présumées pleines.
✆ **06 89 09 58 56**
ou 04 75 76 44 84

Porcin

69 - Vends porcs fermiers
✆ **06 08 32 71 60**
ou 06 50 46 48 98

Volaille-Lapin

21 - Vds poules pondeuse plein air de 16 mois vivante pour consommation ou ponte du 5 au 12 janvier 2013. Prix dégressif: de 1 à 25 : 3,80€ / de 26 à 50 : 3,30 € / de 51 à 100 : 2,60 € / de 101 à 200 : 1,90 € / de 201 à 300 : 1,80 € / + de 300 : 1,70 € . GAEC du Pontot à Gevrey Chambertin (réf: 500C).
✆ **06 80 41 58 75**

21 - VENDS poulailler 1 500 m2 en dur polyvalent, tout équipé, avec terrain, année 2004, proximité Dijon. Débouché et contrat assurés (réf. 020E)
✆ **06 86 27 45 39**

Chien

63 - A rés. 4 chiots type Beauceron non lof nés le 5/11/12 dispo début janv. N° mère 250 269 500 227 695.
✆ **04 73 71 52 44**
06 21 31 40 65

71 - Cse cess. particulier vd chienne 5 ans, croisée Griffon Beagle Harrier, excellente sur chevreuil, tatouée n° 2 FGP.062.
✆ **04 74 04 66 08**

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapins garenne repris en parc contrôle sanitaire livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**

Terres de Bourgogne

PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net



Les offres d'emploi de l'APECITA

AM011196 - DEPARTEMENTS 30, 45, 49, 56, 66, 67, 71 ET 82
15 TECHNICIENS D'EXPERIMENTATION H/F
Prestataire de service mondial, expert dans le secteur de la protection des plantes au niveau terrain, laboratoire et réglementaire. Avec plus de 25 années d'expérience, nos équipes offrent d'exceptionnelles connaissances techniques dans la gestion des études de terrain BPE et BPL, des études globales d'exposition des travailleurs, de l'écotoxicologie et du devenir des produits dans l'eau et les sols. Réaliser des essais en plein champ (traitements, prélèvements et notations) pour évaluer les produits phytopharmaceutiques en cours de développement. DUT/BTSA/Licence en protection de plantes. Expérimenté ou débutant. Bon niveau en anglais. Dynamique, attentif, ayant le goût pour le terrain et le travail en équipe. Permis B.Compétences en machinisme agricole recherchées pour le poste à pourvoir dans le département 45. Postes à pourvoir courant mars 2013. Contrat saisonnier de 6 mois avec possibilité de CDI dans la structure. Rémunération selon profil.

AM011250 - VOSGES
FORMATEUR EN AMENAGEMENT FORESTIER H/F
Centre de formation d'apprentis et de formation pour adultes. Enseigner en BTS Gestion Forestière et Bac Pro Gestion et Conduite des Chantiers Forestiers dans les disciplines suivantes : gestion de chantiers forestiers, aménagement forestier, sylviculture... Participer à l'organisation des formations, au suivi des apprenants y compris en entreprise. En parallèle, participer au développement de projets (partenariat ONF et Forêt privée, recherche de chantiers forestiers, coopération internationale...) Posséder au minimum un diplôme BAC +3. Motivation pour l'enseignement. Compétences en aménagement forestier et bonnes connaissances en sylviculture. Débutant accepté. CDD 100% d'un an renouvelable. Rémunération selon diplôme et expérience dans l'enseignement (salaire brut minimum 1550 €).

AM011275 - MOSELLE
RESPONSABLE SEMENCES/ AGRO-EQUIPEMENTS JUNIOR H/F
Coopérative Agricole. Responsable de l'Activité Opérationnelle du dossier Semences. Responsable de l'Activité Opérationnelle du dossier Agro-équipements. Responsable Adjoint des Achats fioul, GNR et additifs. Participera à l'animation commerciale aux côtés du Responsable Appro. BTS Action commerciale ou équivalent. Esprit d'équipe. Polyvalence. Relationnel Adhérents, Collègues. Allemand souhaité. CDI.

AM010450 - HAUT RHIN
TECHNICO COMMERCIAL SÉDENTAIRE H/F
Société, basée en Alsace, spécialisée dans la fourniture de produits pour l'agriculture, la viticulture, l'arboriculture et le maraîchage, à travers un réseau de revendeurs (négociants et coopératives) et directement auprès d'utilisateurs finaux. Vous assurerez les ventes à distance et en face à face auprès des clients professionnels et particuliers. Vous accueillerez et conseillerez nos clients au sein de notre point de vente intégré et vous traiterez également les demandes de devis et les prises de commandes par téléphone. Vous établirez les bulletins de livraison et les factures et vous organiserez les livraisons effectuées auprès des revendeurs. Vous participerez enfin aux travaux de préparation à la certification de l'entreprise pour la distribution de produits phytopharmaceutiques. Professionnel du monde agricole. DAPA ou d'un certificat individuel pour l'usage des produits phytopharmaceutiques impératif. Exp. à un poste à vocation commerciale en agriculture, viticulture, arboriculture. Pratique de l'allemand souhaitée. CDI.

AM011357 - MEUTHE-ET-MOSELLE
CHARGÉ D'ÉTUDES FLORE/HABITATS. H/F
Bureau d'étude en environnement. Réalisation d'inventaires floristiques et d'études écologiques. Bac+2 /BAc +5. Compétences de botaniste phyto-écologue. CDD de 1 an pouvant évoluer vers un CDI. Poste basé à Nancy.

AN000002 - JURA
CONSEILLER TECHNIQUE EN FROMAGERIE TRADITIONNELLE H/F
Pour organisme professionnel d'une trentaine de personnes, spécialisé en fromagerie traditionnelle AOP. Assurer l'accompagnement technique de fruitières fromagères du massif jurassien, en intégrant une équipe de 9 conseillers. Il s'agit d'apporter un soutien technique et technologique pour une bonne maîtrise de la qualité technique, sanitaire et organoleptique des fabrications tout au long de leur production, depuis les laits de troupeau jusqu'aux fromages affinés. Importantes capacités relationnelles, dynamisme, rigueur et disponibilité sont indispensables. Bonnes connaissances en technologie fromagère pâte pressée cuite et non cuite. Intérêt pour les structures à taille humaine. Permis B. CDI temps plein. Entrée dès accord. Voiture de service. Formation assurée.

AN000081 - LORRAINE - BAS-RHIN
COMMERCIAL TERRAIN EN EQUIPEMENT D'ELEVAGE H/F
Concessionnaire GEA et matériel d'élevage. Fidéliser et développer, sur les départements 57 et 67, une clientèle d'éleveurs principalement laitiers. Commercialiser l'ensemble du matériel proposé : salle de traite, équipements d'élevage. Formation supérieure. Bonne connaissance du monde de l'élevage. Autonomie. Bon relationnel. CDI. Véhicule. Fixe + prime.

AN000083 - MEURTHE ET MOSELLE DEPLACEMENTS PONCTUELS EN FRANCE
TECHNICIEN CYNEGETIQUE H/F
Association. Déployer les axes techniques définis par le Conseil d'Administration. Elaborer le suivi des différents tableaux de bord. Piloter l'activité du service technique et les projets en cours. Assurer le reporting auprès du Directeur. Gérer les différents dossiers et notamment le suivi des ACCA (Associations communales de chasse agréées). Participer aux activités de communication et de promotion de la Fédération notamment l'essor du petit gibier en y consacrant une importante part de vos interventions de terrain. Animer et faire vivre les Groupements d'Intérêt Cynégétiques. Bonne expression orale et écrite. Connaissance du fonctionnement des ACCA vivement appréciée. Connais. des acteurs et des pratiques cynégétiques. Formation forestière appréciée. Maîtrise de l'informatique. Permis B. Entrée dès que possible. CDI avec période d'essai. Rémunération selon grille et expérience.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

ESPACE Affaires

SECOMAT CHAUFFAGE
Neuf et occasion
Fuel, gaz, huile, Électricité…
Tel 05 45 20 51 70
Fax 05 45 95 11 03
www.Secomat.net

Collect World
LE SITE DES COLLECTIONNEURS ET DES PASSIONNÉS
+ de 3000 RÉFÉRENCES
Autres univers disponibles : Travaux publics, Militaria… Tout le catalogue sur le site !
Le spécialiste de la miniature AGRICOLE
www.collect-world.com
Rue de la Salette - 61800 MONTSECRET - Tél. 02 33 96 02 79

OPERATION MORTE SAISON
TOUS LES DÉTAILS SUR www.ganaye.fr
Jusqu'à -10%* sur toutes vos pièces d'usure
Demandez votre offre personnalisée au 05 49 85 84 05
FRANCO à 1 200€ d'achat**
* Remise calculée en fonction du mois et du volume d'achat
** Livraison toute France métropolitaine
GANAYE votre agrifournisseur
Offres valables jusqu'au 28 février 2013

DISTRIMAT REMORQUES www.distrimat.com
Nouveau van bovins "VANALU" Carrosserie en profilé d'alu tubulaire renforcé de 25mm d'épaisseur. Vous oublierez son prix mais pas sa qualité.
Gamme moutonnières de 750 à 2 000 kg avec ou sans étage, tôle galva ou profilé d'alu de 25 mm d'épaisseur
RAMPES Alu pour charger jusqu'à 25 T Donnez le poids à charger et la hauteur de chargement pour avoir un devis
64121 SERRES-CASTET - Tél. 05 59 33 26 37

O-METALL
Hauptstrooss 7
L-9753 Heinerscheid
Votre offre sans engagement
00352 99 73 23-56
ou info@o-metall.com
www.o-metall.com
Tôles Nervurées
■ lots spéciaux à.p.d. 1,49€
■ sur mesure à.p.d. 4,99€
àpd 501m²
1er choix:
·tôles nervurées pour bardage et toiture, isolées et non isolées
·tuiles métalliques
·plaques translucides, tôles ondulées
·gamme complète d'accessoires

La Maison de l'Eleveur
Tél : 03 24 71 74 27 - Fax : 03 24 71 97 70 - 08400 Vouziers
Pack de contention mobile
1995*
16 panel de 2,40 m - 1 portillon panel 1,20 m
1 fourche de transport
* Prix HT
Livraison gratuite en France métropolitaine
Présent au SIMA Hall 1/2

ADOLPHE LAFONT
Les «pros» bossent en LAFONT
Taille du 36 au 92
VETEMENTS TRAVAIL & LOISIRS
COLMAR ☎ 03 89 79 34 59
Fax : 03 89 80 52 43
www.vetementstravailetloisirs.com

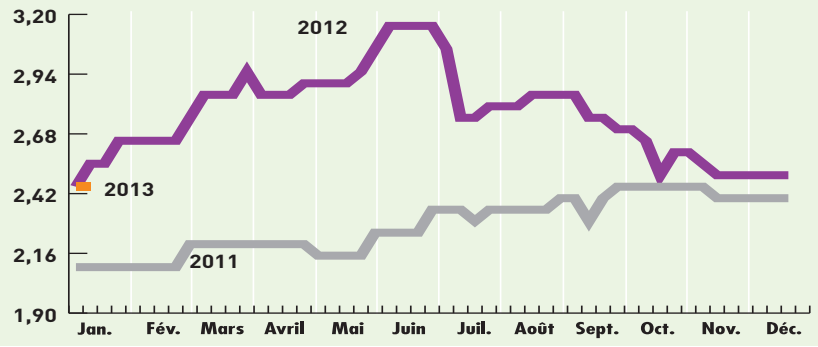
www.derouleuse.fr
La Dérouleuse comme vous ne l'avez jamais vue!
HUSTLER
Une doc? Une démo? Contactez-nous vite: N°Azur 0 810 200 710 PRIX APPEL LOCAL
Vidéos sur le site

NOUVEAU
AGRI-VITI STOCK
Citerne à fioul (eau, engrais…)
Poche souple (engrais, eau, effluents, réserve à incendie)
Locaux : phyto, bungalow, sanitaire
Traitement phyto - éléments béton - etc…
Châlons en Champagne - Tél. 03 26 21 29 91
www.agrivitistock.fr

AURAN
Carrosserie M. AURAN
www.carrosserieauran.com
RN 88 à 20 km d'ALBI - 81190 LES FARGUETTES
05 63 76 54 52
LE SPÉCIALISTE DES BÉTAILLÈRES

Bovins

Broutards, charolais mâle R moyen - *Marché Bourg-en-Bresse*



Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — **Marché de Moulins-Engilbert du 08/01**

Broutards 6-12 mois	E	U	R	
-200 kg	-	-	**2,94**	
200-250 kg	-	**3,07**	**2,90**	
250-300 kg	-	**2,91**	**2,75**	
300-350 kg	-	**2,76**	**2,59**	
350-400 kg	-	**2,59**	**2,55**	
400-450 kg	-	**2,50**	**2,46**	
450-500 kg	-	**2,44**	**2,38**	
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R	
200-250 kg	-	-	-	
250-300 kg	-	**2,56**	**2,53**	
300-350 kg	-	**2,55**	**2,43**	
350-400 kg	-	**2,49**	-	
Taurillons 12-18 mois	E	U	R	
350-400 kg	-	-	-	
400-450 kg	-	-	-	
450-500 kg	-	-	-	
500-600 kg	-	-	-	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-18 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	-	-	
400-450 kg	-	-	-	
450 kg et +	-	**2,40**	-	
Taureaux	E	U	R	
+500 kg	-	**2,05**	**1,86**	
Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	**2,58**	**2,23**	**2,09**	-
5-10 ans	**2,46**	**2,19**	**2,02**	-
+10 ans	-	**2,08**	**1,90**	-
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	**2,87**	**2,33**	**2,08**	

Tendance : Marché bien approvisionné après deux semaines de fermeture. 96% de vendus.
Broutards : transactions fluides. Présentation de bonne qualité dans l'ensemble. Bonne demande dans les sujets de 300 à 400 kg pour lesquels les tarifs sont en légère progression. Les cours sont facilement reconduits dans les sujets de 400 à 470 kg et le commerce reste régulier. Seuls les sujets plus lourds sont un peu moins recherchés, mais les cours se maintiennent.
Laitonnes , génisses : vente facile, notamment en lourdes.
Taureaux : cours en hausse.
Vaches, génisses 30 mois : les acheteurs sont très nombreux, entraînant une vente totale (malgré l'importance des apports) à un rythme très soutenu accompagné d'une hausse sensible des tarifs.

NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).
Divers : Laitonnes culardes 216 à 300 kg : 1060 à 1290 € (4,30 à 4,91) Une génisse culard 482 kg : 2010€ (4,17)

Toute l'équipe de Sicafome vous présente ses meilleurs vœux pour 2013

Sicagemac (prix au kg vif) — **Marché de Corbigny du 17/12**

Bovins (320))		
Broutard	Prix moy. €*(animal)*	Prix moy. *(kg)*
255 à 405 kg	**700 - 1030**	**2,33 - 2,76**
415 à 525 kg	**1010 - 1220**	**2,32 - 2,49**
Taurillons d'herbe		
375 à 465 kg	-	-
Laitonnes		
255 à 345 kg	**600 - 800**	**2,20 - 2,48**
Génisses		
300 à 620 kg (16-24mois)	**580 - 1450**	**1,95 - 2,33**
515 à 705 kg (24-36mois)	**960 - 1540**	**1,86 - 2,23**
Taureaux		
870 à 1045 kg	**1590 - 2000**	**1,83 - 1,92**
Vaches suitées mâles et femelles		
légères	**800-1140**	
entre-deux	**1150-1410**	
lourdes	**1420-2090**	

Les bureaux de la Sicagemac seront fermés du 22 décembre 2012 au 2 janvier 2013 inclus. L'ensemble du personnel de la Sicagemac vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Prochain marché bovins le lundi 07 janvier 2013 aux horaires habituels.

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 31/12/2012 au 06/01/2013*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	**2,65 €**	-
350 kg	-	**2,53 €**	-
400 kg	-	**2,45 €**	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		**2,37 €**	-
500 kg	-	**2,29 €**	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	**2,50 €**	-
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	**2,32 €**	-

Tendance :
Commerces très réduit avec les fêtes, les cours sont reconduits.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 31/12/2012 au 06/01/2013*

Jeunes Bovins **Etat engraissement 3**	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	**4,08 €**	**3,93 €**	-			
Races mixte		-	**3,83 €**	**3,81 €**	**3,79 €**	-	
Races lait					-	-	-
Bœufs **Etat engraissement 3**	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches **Etat engraissement 3**	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande - 10 ans +350 kg	**4,30 €**	**4,20 €**	**4,15 €**	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg	**4,28 €**	**4,19 €**	**4,14 €**				
Limousine -10 ans +350 kg	-	**4,42 €**	**4,33 €**				
Races mixte	-	-	-	**3,66 €**	**3,58 €**		-
Races lait				-	**3,25 €**	**3,24 €**	**3,15 €**
Génisses **Etat engraissement 3**	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Viande mixte lait	**4,62 €**	**4,47 €**	**4,33 €**	**4,20 €**	-	-	
Viande +350 kg	**4,63 €**	**4,46 €**	**4,36 €**	**4,22 €**			

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins	Bourg-en-Bresse	St Christophe-en B.	National
	2/01/13	08/01/2013	02/01/2013	02/01 au 08/01/13	
Vaches viande (V)	U		4,20 €	4,27 €	4,18 €
	R	3,92 €	4,00 €	4,04 €	3,952€
	O	-	3,70 €	-	3,55 €
Vaches mixte (M)	R		3,65 €	-	3,52 €
	O	3,43 €	3,45 €	-	3,40 €
Vaches lait (L)	O		3,25 €	-	3,17 €
	P	2,97 €	2,95 €	-	2,93 €
Génisses VML	U		4,55 €	4,60 €	4,39 €
	R	-	4,15 €	4,25 €	4,01 €
	O	-	3,50 €	-	3,37 €
Taureaux VML	URO	3,28 €	3,20 €	3,28 €	3,18 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 07/01*

Agneaux (429)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	**2,43-2,68**	**2,06-2,64**
Gras (38-44 kg)	-	**2,35-3,10**	**2,18-2,71**
Gras (+44 kg)	-	**2,22-2,70**	**2,36-2,40**
Gras (+50 kg)	-	**2,32-2,50**	-
Laitons (32-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)			
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (128)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	**0,93 - 1,33**	-	-
Divers			
Béliers **(91)** 80 à 143 €	**0,81 - 1,66**		
Agneaux maigres 40 à 62 €	**1,58 - 2,10**		
Chèvres **10 à 33€**			
Boucs			

Vente totale

Agneaux : exceptés quelques lots bien finis, l'offre est de qualité médiocre. L'ambiance commerciale est morose et les cours sont à nouveaux en baisse.
Brebis : bonne santé et cours reconduits.
Béliers, caprins :cours inchangés.

Prochain marché :
Les lundis 14 et 28 janvier 2013

Effectifs :
Agneaux: 429 - Brebis: 49
Béliers: 7 - caprins: 23

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 17/12*

Ovins : 250	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras (-44 kg)	**85 -115 €**	**2,14 - 2,68 €**
Agneaux gras (+44 kg)	**95 -130 €**	**1,91 - 2,67 €**
Agneaux maigres	**55 - 80 €**	**1,79 - 2,42 €**
Brebis	**39 - 94 €**	**0,72- 1,18 €**
Béliers	-	-

Les apports restent importants sans grandes variations des cours, seulement deux lots invendus.

Prochain marché ovins le lundi 7 janvier aux horaires habituels.

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations Sud-Est FranceAgriMer du 31/12 au 06/01/2013*

	Poids	U	R	O
Couvert	13-16 kg	**6,46 €**	**6,19 €**	**5,60 €**
Couvert	16-19 kg	**6,28 €**	**6,05 €**	**5,43 €**
Gras	13-16 kg	**4,53 €**	**4,41 €**	**4,03 €**
Gras	16-19 kg	**4,36 €**	**4,09 €**	**3,81 €**

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations nationales FranceAgriMer du 31/12 au 06/01/2013*

Prix moyen pondéré des brebis	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des agneaux
2,31 €	**6,29 €**	**6,23 €**

Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 02/01 au 08/01/2013*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	**8,84 €**	-	-	-
U	**8,12 €**	**7,44 €**	**6,06 €**	-
O	**6,36 €**	**6,18 €**	**5,01 €**	-

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 7/01 au 11/01/13*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**113**	**370-580 €**	**330-520 €**	**200-290 €**	-
St-Etienne *(veau de 10 j à 4 semaines - Mixte - Viande)*		**220-560 €**	**200-480 €**		
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg)*	-	-	-	**140-160 €**	**50-80 €**
Bourg-en-Bresse*(veau 45-50 kg engrais)*	**989**	**275-520 €**	**255-480 €**	**70-230 €**	-

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 52 à 02
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues(1)	Prix moyen en €/kg(2)	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
52/2012	-	-	-	-	-	
01/2013	-	-	-	-	-	
02/2013	-	-	-	-	-	

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées.
(3) Départ vers abattoirs régionaux - (4) Exportation - (5) Poules PA

Bourg-en-Bresse *du 19 décembre 2012*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,00 à 5,50 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 8,00 à 8,20 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : 7,20 à 7,40 euros/pièce
Pigeons : 6,00 à 6,50 euros/paire
Pintades : 8,00 à 8,40 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 3,90 à 4,20 au kg vif
Lapins : 5,00 à 5,50 au kg vif

Foin de Crau
(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2012

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	250 à 260 €	200 €
2e coupe	250 à 260 €	200 €
3e coupe	240-250 €	190-200 €

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

AUDIT MAIZIÈRE CS ET ASSOCIÉS (AMCS)

SAS au capital de 18 750 euros
Siège social : 15, rue Maizière
21200 Beaune
498 090 350 RCS Dijon

Aux termes du PV du 31 décembre 2012, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 45, rue du Pas Saint Maurice 92150 Suresnes, à compter du 31 décembre 2012. Les statuts ont été modifiés en conséquence. La société sera radiée au RCS de Dijon et immatriculée au RCS de Nanterre.

AL21029748

ACCESSVINO

SARL au capital de 1 000 euros
10 rue Pauline Léger
21200 Chorey les Beaune
RCS Dijon 531900785

Modification de l'objet social
Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire de la société tenue le 30 décembre 2012, les associés ont décidé d'en modifier l'objet social lequel sera à compter du 1er janvier 2013, en France et à l'étranger :
- l'achat et la vente de vins, alcools, spiritueux et tous produits régionaux alimentaires ou non alimentaires, de tous ustensiles et accessoires nécessaires ou utiles à la présentation, la dégustation, la conservation de ces produits;
- toutes activités relatives à la viticulture ;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.
Les statuts ont été modifiés en conséquence et mention en sera faite au RCS de Dijon.
Pour avis, la gérance

AL21029734

SCEA DU DOMAINE GUY ET YVAN DUFOULEUR

Société Civile au capital 78.000 €
Siège social : Nuits Saint-Georges (21700),
19 Place Monge
325 396 554 RCS Dijon

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 21 Décembre 2012 :
- le capital a été augmenté en numéraire de 18.000 € pour être porté de 78.000 € à 96.000 € ;
- la durée de la société a été prorogée de 50 années à compter du 1er janvier 2016, date initiale de son expiration ;
- le siège social a été transféré de Nuits Saint-Georges (21700), 19 Place Monge à Nuits Saint Georges (21700), 15 Rue Thurot.
Les articles 5 (Durée), 6 (Apports) et 7 (Capital social) des statuts ont été modifiés en conséquence.
La gérance

AL21029727

SARL PATRICK LEGUY

Au capital de 176.660 euros
Siège social : 21430
RCS Dijon 388 105 835

Délibération de l'AGE du 15 novembre 2012, contenant modification de l'objet social,
Article 2 - Objet social
Ancienne mention : La société a pour objet le commerce de gros de boissons et produits du sol ; et plus généralement toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles de faciliter l'extension ou le développement.
Nouvelle mention : La société a pour objet, en France et à l'étranger l'achat et la vente en gros, demi-gros et au détail de boissons, de tous produits liés à l'activité agricole, d'agrofourniture et de produits à destination notamment des professionnels, particuliers et collectivités ;le stockage et le transfert de ces produits : l'importation et l'exportation de ces produits : l'assemblage de produits nécessaires à l'activité agricole : toutes les prestations liées à l'activité agricole et autres: le conseil et la préconisation pour les productions agricoles, l'accompagnement des exploitations agricoles dans leurs démarches contractuelles et réglementaires, les études techniques et économiques pour le compte des clients, la formation et l'information directes ou sous traitées ; l'acquisition et location à toutes entreprises de tous matériels concernant le commerce des produits du sol: la construction, location ou la prise à bail de tous immeubles, usines, logements, hangars et tous autres ; la participation de la société par tous moyens, à tous groupements d'intérêt économique et à toutes entreprises ou sociétés crées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou achat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance, association en participation ou groupement ; et généralement toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières quelles qu'elles soient pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou tous objets similaires ou connexes susceptibles de faciliter l'extension ou le développement de la société.

AL21029716

SCP DU PARC-CURTIL & ASSOCIES
Société d'Avocats
4 rue Jeanne Barret
21000 Dijon

A.D.E.C.

S.A.S. au capital de 100 000 euros
Siège social
24 avenue Gustave Eiffel
21000 Dijon
RCS Dijon B 333 085 983

L'assemblée générale ordinaire du 20 décembre 2012 a :
- pris acte de la démission de ses fonctions de président de Monsieur André Adenot,
- nommé en qualité de président Eric Bonin demeurant 4 B rue du Docteur Maret 21000 Dijon,
- nommé en qualité de directeur général Monsieur Stéphane Vals demeurant 36 rue de la Grande Légie 21800 Sennecey les Dijon.
Pour avis

AL21029718

TRAMWAY ENERGIE DIJON - T.E.D.

SAS au capital de 528.421 €
Siège social
76 avenue Raymond Poincaré
21000 Dijon
519.029.078 RCS Dijon

Suivant procès-verbal en date du 13 décembre 2012 l'assemblée générale ordinaire prend acte de la démission de Monsieur Jean-Michel Sanchez de son mandat de président à compter du 31.12.2012 à minuit et décide de nommer en remplacement à compter du 1er janvier 2013 Monsieur Patrick Zmirou demeurant allée des Platanes 13590 Meyreuil.
Mention en sera faite au RCS de Dijon.

AL21029722

ETOILE 21 VEHICULES INDUSTRIELS

Société Par Actions Simplifiée
au capital de 300 000 euros
Siège social : 1 B rue Gay Lussac
21300 Chenôve
398 086 892 RCS Dijon

Il résulte d'une décision de 'associée unique en date du 28 décembre 2012, que les mandats de la société KPMG ENTREPRISE, co-commissaire aux comptes titulaire, et de Monsieur Bruno Paillard, co-commissaire aux comptes suppléant, sont arrivés à expiration. La société, n'étant pas astreinte à un co-commissariat, n'a pas procédé à leur renouvellement.
Pour avis,
le représentant légal.

AL21029737

EARL TATARA DANIEL

Société civile
Au capital de 260 870 euros
Siège social : 21500 Fain Les Moutiers
424 558 880 RCS Dijon

Aux termes d'un procès-verbal en date du 12/12/2012, l'associé unique a décidé :
- de démissionner de ses fonctions de gérant à compter du 31/12/2012,
- d'agréer Monsieur Tatara Mickaël, demeurant 1 Rue Basse, 21500 Fain les Moutiers, en qualité de gérant de la société à compter du 01/01/2013,
- de modifier la dénomination sociale de la société en EARL TATARA MICKAËL, à compter du 01/01/2013.
Pour avis
La gérance

AL21029685

S.N.C. PHARMACIE PELLEGRIN

Société en nom collectif
au capital de 482 000 €
Siège social
5, grande Rue
21700 Nuits Saint Georges
RCS Dijon 518 452 883

Suivant acte reçu par Me Lionel Laffay notaire à Saint Yorre (Allier) le 17 décembre 2012, enregistré au S.I.E. de Moulins le 17 décembre 2012, Bord. n° 2012/1807, Case 1,
L'associée unique a décidé de transformer la société en société à responsabilité limitée unipersonnelle à compter du 1er janvier 2013 et de modifier la dénomination sociale. Les modifications des mentions publiées antérieurement sont les suivantes :
Ancienne mention :
Dénomination : S.N.C. PHARMACIE PELLEGRIN
Forme : Société en nom collectif
Nouvelle mention :
Dénomination : PHARMACIE PELLEGRIN
Forme : Société à responsabilité limitée
Mademoiselle Aude Coline Pellegrin demeurant Grande Rue à Segrois (Côte d'Or) reste gérante de la société sous sa nouvelle forme.
Pour avis, Me Lionel Laffay

AL21029704

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

EARL MAUGEY

Société civile
Au capital de 126 060 €
Siège social : 21 320 Blancey
332 360 270 RCS Dijon

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 01/11/2012, la collectivité des associés a :
- agrée Monsieur Maugey Nicolas, demeurant à 21320 Blancey, en qualité de co-gérant à compter du 01/11/2012,
- décidé de proroger la durée de la société de 59 années à compter du 15 avril 2025.
Pour avis, la gérance

AL21029589

AVIS DE CONSTITUTION

BOURGOGNE FRET SERVICES

Société par Actions Simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 13 bis rue Eugène Edon 21150 Venarey-les-Laumes
RCS Dijon en cours

Le 17 décembre 2012, a été constituée, pour une durée de 99 années, la société Bourgogne Fret Services, société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros, divisé en 10 000 actions de 1 euro, intégralement souscrites et libérées, comme attesté par certificat du dépositaire des fonds, HSBC France, le 17 décembre 2012,
L'objet social de la société est la promotion du transport de fret régional, dans le but de développer et de conserver l'infrastructure ferroviaire locale.
Le siège social de Bourgogne Fret Services est 13 bis rue Eugène Edon, 21150 Venarey Les Laumes.
A été nommé en qualité de Président, pour une durée de trois années, expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à délibérer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 :
François Coart, de nationalité française, né le 25 juillet 1965 domicilié à pour les présentes, au 60 bd de Turin, Tour de Lille, 59777 Euralille, Lille.
Sont nommés premiers commissaires aux comptes pour les six (6) premiers exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée en 2017 à se prononcer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 :
- Commissaire aux comptes titulaire
Mazars 61 rue Henri Regnault, 92400 COURBEVOIE ;
- Commissaire aux comptes suppléant
M Philippe Castagnac, 44, rue de la Faisanderie, 75116 Paris.
Cette société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Dijon.
Pour avis.

AL21029749

Par acte SSP du 20/12/2012, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : SOS HAYONS 52
Objet social : La vente de pièce de rechange et d'accessoires, la maintenance et le contrôle technique. Le contrôle, l'entretien, le dépannage des machines et équipements mécaniques dans les domaines agricoles, industriels, maritimes, ou commerciaux tels que chariots élévateurs, et autres matériels de manutention et de levage (hayons élévateurs, grues, nacelles) machines outils, équipements de réfrigérations commerciaux, équipements de constructions et machines des industries extractives.
Siège social :8 chemin de la noue, 21600 Longvic
Capital : 3000 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. Drique Frédéric, demeurant 8 Ruelle de la Roche, 52160 Vivey.
Immatriculation au RCS de Dijon

AL21029736

Avis de constitution
Aux termes d'un acte SSP du 04/01/2013 à Quétigny, il a été constitué la société ci-après :
Forme : SARL
Dénomination : XL 21
Siège : 21 rue du Commerce
ZAC des Charrières - 21800 Quétigny
Objet : vente de meubles de salon; vente d'objets de décoration, tapis et luminaires.
Durée : 99 ans
Capital : 15 000 €
Gérance : Moha Essaber 3bis chemin de la Rente Logerot 21160 Marsannay-La-Côte et Patrick Lambert 9, allée de l'île aux Moineaux 25000 Besançon
immatriculation RCS Dijon
Pour avis
La Gérance

AL21029743

Avis de constitution
Aux termes d'un acte SSP du 04/01/2013 à Quétigny, il a été constitué la société ci-après:
Forme : SARL
Dénomination : HOME 21
Siège : 21 rue du Commerce
ZAC des Charrières - 21800 Quétigny
Objet : vente de meubles de salon, vente d'objets de décoration, tapis et luminaires.
Durée : 99 ans
Capital : 15 000€
Gérance : Moha Essaber 3 bis chemin de la Rente Logerot 21160 Marsannay-la-Côte et Patrick Lambert 9 allée de l'île aux Moineaux 25000 Besançon
Immatriculation RCS Dijon
Pour avis, la Gérance

AL21029744

Aux termes d'un acte SSP en date du 11 décembre 2012 il a été constitué une société
Dénomination sociale : GAIA CONCEPT GOLF CLAIRIS
Siège social : Domaine de Clairis, Club House du Golf, 89150 Savigny sur Clairis
Forme : SARL
Sigle : GCGC

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE COTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
AUBIGNY-LES-SOMBERNON:
31 a 20 ca - Sur le chatelot: AD-120
AVOSNES:
11 ha 77 a 69 ca - Au renvers: ZD-47 - Croix d uncey: ZL-54[15] - En veau: ZE-4(J)-4(K)-4(L) - Revillon: A-352
4 ha 63 a 30 c - Au chemin de vitteaux: ZK-30(A)-30(B)-30(CJ)-30(CK)-30(CL) - Au grand breuil: ZD-42(J)-42(K)-43-45 - Au renvers: ZD-48
GROSBOIS-EN-MONTAGNE:
5 a 30 ca - Curtils vachers: F-42
VIEILMOULIN:
25 a 50 ca - Sur les bandeaux: C-99
MARCELLOIS:
3 a 60 ca - La vignotte: C-157
UNCEY-LE-FRANC:
5 ha 60 a 20 ca - Sur brede: ZL-23-28 - Sur rougeat: ZI-50(B)-50(C)-50(AJ)-50(AK) Parcelles ci-dessus en nature de terre, pré, bois-taillis - Location sur une partie des parcelles
CHENOVE:
7 a 72 ca - En valendon: AA-67 Vigne AOC Bourgogne, cépage Aligoté
COUCHEY:
1 ha 14 a 79 ca - Au corcaron: AD-61-70 Vigne AOC Bourgogne Aligoté, fonds libre - Aux platieres: AA-182-366[164]-368[166]-370[167] Vigne AOC Marsannay Rosé - En blungey: AA-247 Vigne AOC Marsannay
MARSANNAY-LA-COTE:
1 ha 47 a 01 ca - Champforey: BI-81-183-184 (Vigne AOC Marsannay Rosé) - Dessus des longeroies: B-93 ,Äì- En monchenevoy: B-94-95-1951[96] Vigne AOC Marsannay - Les boivin: BO-226 Bois-taillis, fonds libre
Objectif : Maintien des exploitants pour les parcelles occupées **VAL-SUZON :** Pré
4 ha 62 a 25 ca - Au bas de molois: ZI-14 - Varennes blanches: ZI-2-3-16[1]-17[1](*)
BAGNOT:
43 a 47 ca - Au percheux: D-8(A) - L etang pillot: C-153
BROIN:
5 ha 18 a 95 ca - Au dessus de la manche: A-898-1012-1014 - En la cour: A-405 - La piece du bois de broin: ZC-9 - La piece galeuse: ZB-81 - Pre perron: ZE-36 - Sur la toppe des deux bois: D-439 - Vers la mare gossot: ZA-27
GLANON:
68 a 14 ca - Les bourras: A-626-638-657-663-673-1076(J)
2 ha 75 a 63 ca - Le grand pre: A-691 - Les bourras: A-656-666-667-668(AJ)-670-674-737(J)-738(J)-739(J)-803
1 ha 43 a 90 ca - Le grand pre: A-1093(J) - Les bourras: A-645-664
PAGNY-LA-VILLE:
5 ha 04 a 54 ca - Chateau million: ZE-83 - Les aiges: ZH-78 - Les argerons: ZE-66
2 ha 86 a 92 ca - Les aiges: ZH-74-75-76
41 a 00 ca - Les aiges: ZH-77
1 ha 94 a 69 ca - Au pont vevres: ZD-188-191 - Baringe: ZH-31(*) - Fonsberny: ZH-101
66 a 89 ca - Lentresee: ZA-54[29] - Sur laveaux: ZA-16
4 ha 52 a 11 ca - Au chemin de seurre: ZD-104 - Au gros chene: ZL-23(J)-23(K) - La grande mare: ZB-4 - Laveaux: ZA-6(J)-6(K) - Les aiges: ZH-72
Pour l'ensemble des dossiers ci-dessus, parcelles principalement en nature de Terre.
BOUX-SOUS-SALMAISE: Parcelles en nature de pré, terre et lande.
25 ha 31 a 40 ca - Bas de beuvin: C-130 - Beauregard: ZE-8 - Bouzot: D-333 - La fortelle: C-17 - Les cerisiers: ZN-3(A)-3(B)-3(C)-3(D)-4(A)-4(B)-4(C) - Les crots: ZO-2(A)-2(C)-2(BJ)-2(BK) - Les vergerots: B-594 - Sous grognaut: D-256-273-283-292
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 28/01/2013 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 Sint-Apollinaire , Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL21029750

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA COTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
MEURSAULT: Vignes en AOC MEURSAULT, MEURSAULT 1er Cru et Apellations Génériques
4 ha 18 a 86 ca - Le porusot dessus: BL-57 - Les charmes dessous: BE-86-88 - Les croisottes: AZ-80 - Les durots: AP-47 - Les grandes coutures: AY-46-155[45] - Les millerands: AH-175 - Les narvaux dessus: BK-18 (sans bâtiment)
- Les pellans: BD-4-35-47 - Les petits champs lins: CK-1 - Les vaux: AV-35 - Les vazelles: CP-36-48 - Sous la velle: AH-185[62] - Sous le chemin: CS-12
Priorité sera donnée aux projets permettant le maintien du vigneron en place. Possibilité de métayage.
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 04/02/2013 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 Saint-Apollinaire , Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL21029752

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA COTE D'OR

Appel à Candidatures
Appel à candidature dans le cadre de la purge du droit de préférence attribué aux propriétaires forestiers joignants d'une parcelle boisée mise en vente
Publication effectuée en application de l'article L.331-19 du Code Forestier
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
BOUX-SOUS-SALMAISE:
95 a 25 ca - Champ toyenot: D-513 (175,60€)- Grognaut: D-101 (187€)- Le larrey: F-208 (171,40€) - Roches carlet: D-147(129,40€) - Sous dareze: C-14 (388€)- Sous grognaut: D-258 (112,20€)-D282 (107€)
CHANNAY:
1 ha 44 a 51 ca - Derriere l eglise: C-473[269] (715€) -476[272] (150€) - La creuse: C-323 (230€) - Le colombier: C-630 (67€) -635 (95€)- Le sentier: C-554(J) (160€) -554(K) (63€) -555 (89€)- Les closeaux: C-497 (77€)- Sur le chemin de la creuse: C-261 (430€).
2 ha 28 a 95 ca - Le sentier: C-525 (647€)-527 (4 388€)
Les conditions de la vente sont les suivantes :
Prix frais Safer inclus, paiement au comptant.
Frais notariés : selon barème en vigueur,
Conditions particulières et cahier des charges Safer:
Les personnes bénéficiant de ce droit de préférence devront manifester qu'elles exercent leur droit de préférence, aux prix et conditions indiqués ci-dessus, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par remise contre récépissé au plus tard dans un délai de deux mois à compter de la date de parution à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 Saint-Apollinaire, Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL21029753

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE COTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
AISEREY:
101 ha 50 a 65 ca - Champ frolant: ZL-42-79[43] - De l oucherotte: ZE-178[60] - Fin de la leau: ZE-22(A)-22(Z)-125[18]-127[19](J)-127[19](K)-173[20](A)-173[20](Z)-175[21] - La justice: ZL-21(A)-21(Z)-66-74-116[13] comprenant un bâtiment
- Le pre meroux: ZM-32(A)-32(B)-33-34(J)-34(K)-37(J)-37(K)-38-43-91[39](J)-91[39](K)-279[41]-281[40] - Les grandes corvees: C-335[124] - Les mauvais pres: B-1287[463] ZC-31-63[32](J)-63[32](K)-65[29]
- Les patis: ZD-1-24-25-43[3]-45[28]-46[2](A)-46[2](B) - Ligne du canal: ZD-18-29[17]-40[13]
BESSEY-LES-CITEAUX:
5 ha 60 a 30 ca - Corson: ZH-26(B)-26(C)-26(AJ)-26(AK)-28(B)-28(AJ)-28(AK)
BRAZEY-EN-PLAINE:
6 ha 40 a 63 ca - Le chateau gaillard: YH-32(*) - Le pre le duc: YM-47(*)
12 ha 29 a 54 ca - Du canal: YH-82(J)-82(K)-82(L)-82(M) - En l echasse: YW-89
BRETENIERE:
3 ha 50 a 91 ca- La garande: AA-52[24]
CHAMPDOTRE:
97 a 20 ca - Derriere le moulin: E-40 - En la vannotte: E-37
ECHIGEY:
5 ha 07 a 80 ca - La vieille tuilerie: ZC-1 - La vignotte: ZB-45-46 - Le grand etang: B-18 - Les renardieres: ZB-6
EPERNAY-SOUS-GEVREY:
8 ha 81 a 19 ca - Foguyon: C-120 - La grillette: C-66-67-195[68]-196[68]-197[68] - Le chemin leve: C-69-70-71-73-74-75-76-178[69]-179[70] - Le poiset: A-154[4](J)-154[4](K)
FENAY:
2 ha 59 a 63 ca - En l essart: ZK-14(*)
IZEURE:
1 ha 57 a 10 ca - Pre des entraux: ZE-51
LONGECOURT-EN-PLAINE:
11 ha 75 a 50 ca - La noue: ZC-31-32
ORGEUX:
2 ha 39 a 10 ca - En la vigne: ZD-46-47(J)-47(K)-51
26 ha 54 a 50 ca - En la vigne: ZD-54-56(J)-56(K)-57 - Le gros chene: ZA-2(J)-2(K)
PLUVET:
6 ha 84 a 64 ca - Bas de lye: ZB-83-84 - Champ cellier: ZE-48 - Creux de verne: ZI-35-37-38 - Les idanets: ZH-61(*)
REMILLY-SUR-TILLE:
10 ha 92 a 90 ca - La piece rouge: C-42
ROUVRES-EN-PLAINE:
2 ha 46 a 60 ca - Fin saint jean: ZD-16
28 ha 64 a 00 ca - Fin lassu: ZN-35[12](J)-35[12](K) - Fin saint jean: ZD-11(J)-11(K) - La garande: ZN-14 - La vignotte: ZO-11
10 ha 89 a 97 ca - Fin saint jean: ZD-9(J)-9(K)-10(J)-10(K) - La garande: ZN-15 - La vignotte: ZO-28 - Pre barrat: ZK-3-13[5]
5 ha 79 a 00 ca - La vignotte: ZO-27
SAINT-APOLLINAIRE:
10 ha 80 a 16 ca - Les bras: ZM-75[22]
SAULON-LA-CHAPELLE:
24 ha 06 a 29 ca - Au vannage: ZT-87[25]-88[26] - La chatelaine: ZP-1 - La noirette: ZT-39-81[40] - La pivanee: ZW-2 - Les vanottes: ZR-10-11-12
SOIRANS:
93 a 66 ca - Sur verdelin: ZB-9-10-20
TART-L'ABBAYE:
43 a 90 ca - La grande tuile: ZD-37
TART-LE-HAUT:
41 ha 81 a 88 ca - Bois gouelle hallier poire: ZD-63-64(*)-69-70(*) - Florentin: ZE-59-60-89[58] - Grand chanuet: ZE-30 - Le hallier dammartin: ZD-57 - Sous le chanuet: ZE-75[64]
THOREY-EN-PLAINE:
8 ha 37 a 40 ca - Sur les rotures: ZC-16
TRECLUN:
33 ha 18 a 30 ca - Au chaignot: ZL-32-33-38-39 - Aux pres de fouffrans: B-501-504-505 - Bas de vaissenot: ZK-41-45-46 - Derriere les peches: C-227 - Les grands andins: ZI-46(*)-47(*)-48(*)-49(*)-50(*)-53(*)-76[45](*)
- Piece basse: ZK-48(*)-56(*)-57(*)-58(*)-60(*) - Sur bignon: C-246
VARANGES:
8 ha 06 a 50 ca - Sur le chemin de l aubepin: ZA-29-30-31-56
2 ha 97 a 00 ca - Sur le chemin de l aubepin: ZA-26-27
VAROIS-ET-CHAIGNOT:
33 a 40 ca - Pre au pretre: ZK-52[39]

La SAFER Bourgogne Franche Comté se propose de louer les biens fonciers suivants:
IL 21 13 0001 01
AISEREY :
42 a 20 ca - 'Les patis': B- 1058
ECHIGEY :
35 ha 96 a 80 ca - 'La fouillotte': ZB- 12 - 'Les paquiers': ZA- 35- 38- 39 - 'Les tilleuls': ZB- 14(J)- 14(K) - 'Meix charlot': ZB- 17(J)-17(K) - 'Pre au chene': ZC- 53
TART-LE-BAS :
43 a 40 ca - 'Sur les naivres': C- 206- 207
TART-LE-HAUT :
23 ha 14 a 45 ca - 'Cote jean boucher': ZD- 49(J)- 49(K) - 'Florentin': ZE- 56(J)-56(K)- 57(J)- 57(K)- 88 - 'Grand chanuet': ZE- 29 - 'La couelle': ZD- 50 - 'Le loeche': ZH- 57 - 'Le terraillot': ZE- 80(J)- 80(K) - 'Les longs champs': ZD- 35
Priorité sera donnée à compensation LGV2 et restructuration foncière sur la zone Plaine
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 08/02/2013 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 Saint-Apollinaire , Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL21029751

Nom commercial : GOLF DE CLAIRIS ; GOLF DU DOMAINE DE CLAIRIS
Capital : 20000 €
Objet social : l'étude, la promotion, la réalisation, la gestion, l'administration et l'exploitation commerciale de centre de loisirs et de leurs équipements
Gérance : Monsieur Hervé Segrais, Les Jardins du Verderet, 4, Rue des Frênes, 38320 Eybens
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL21029745

Avis de constitution
Aux termes d'un acte SSP du 19/12/2012 à Longvic, il a été constitué la Société ci-après:
Forme: SARL
Dénomination : A2GOUBINAT
Siège : 49 rue André Malraux 21600 Longvic
Objet : couvreur, zingueur, travaux d'étanchéité et de rénovation ; toutes activités et prestations annexes ou
accessoires à l'objet principal
Durée: 99 ans
Capital : 5 000 €
Gérance : Eric Goubinat, 49 rue André Malraux 21600 Longvic
Immatriculation RCS Dijon

AL21029735

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Dijon en date du 17 décembre 2012, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : société à responsabilité limitée
Dénomination : LANGLET
Enseigne : Orange Bleue
Siège social : Chenôve (Côte d'Or) 149 avenue Rolland Carraz
Objet : Centre de remise en forme (Fitness, stretching, step, cardio, musculation, sauna, hammam, diététique, esthétique, massage et activités connexes et annexes) à l'enseigne déposée à l'INPI de « l'Orange Bleue», la participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cessation de tous procédés et brevets concernant ces activités.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Capital : 8 000 euros, montant des apports en numéraire 8 000 euros
Gérance : Madame Vanessa Langlet, demeurant à 21220 Saint Philibert (côte d'Or) 9 rue de la Boïce,
Agrément des cessions: Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.
Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des personnes autres que celles visées ci-dessus, qu'avec le consentement de la majorité des associés, représentant au moins les trois quarts des parts sociales.
Immatriculation : au registre du commerce et des sociétés de Dijon.
Pour avis,
Le gérant

AL21029732

Par acte SSP du 17/12/2012, il a été constitué une SCM ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination: SCM DES DOCTEURS FACY FRANCESCHINI
Capital: 400 euros
Siège: 56 rue de la préfecture 21000 Dijon
Objet: La mise en commun des moyens utiles à l'exercice de la profession de ses membres
Durée: 99 ans
Gérants: Mme Franceschini Carole 14 rte d'Is sur Tille 21380 Savigny le Sec et Mme Facy Audrey, 5 rue d'Alsace 21000 Dijon
Clause d'agrément : Cession libre entre associes, soumise à agrément dans les autres cas
Immatriculation au RCS de Dijon

AL21029714

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Chenove en date du 21 décembre 2012, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : société à responsabilité limitée
Dénomination :
SUB CHENOVE
Siège social : Chenove (Côte-d'or) 1, rue Paul Langevin
Objet : sandwicherie sous enseigne «subway», restauration rapide, la participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cessation de tous procédés et brevets concernantes ces activités.
Durée : 99 ans à compter de son Immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Capital : 30 000 euros. Montant des apports en numéraire 30 000 euros.
Gérance : Monsieur Antoine Barré, demeurant à 21410 Ancey (Côte-d'Or), 1 cour Saint-Marcel
Agrément des cessions :
Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des personnes autres que celles visées ci-dessus, qu'avec le consentement de la majorité des associés, représentant au moins les trois quarts des parts sociales.
Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de Dijon.

AL21029717

Forme sociale : SARL
Dénomination sociale : CAPVERA BOURGOGNE
Siège social : 14 Impasse Boirac 21000 Dijon
Objet social : - la commercialisation de tous appareils relatifs à l'énergie renouvelable (pompe à chaleur, panneaux photovoltaïques, éoliennes, récupérateur d'eau de pluie, puits géothermique…)
- installation d'équipements thermiques, de climatisation et plus généralement de tout appareil relatif à l'énergie renouvelable, le service après-vente, l'entretien, la maintenances équipements.
- le négoce de matériaux du bâtiment et à la fourniture de matériaux
- les prestations de service liées au bâtiment et à la fourniture de matériaux
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au RCS.
Capital social : 5 000€
Gérance : Stéphane François, demeurant 4, avenue de la Concorde, 21000 Dijon, assure la gérance.
Immatriculation de la société au RCS de Dijon

AL21029702

Par acte sous-seing privé en date du 14 décembre 2012, est constituée, pour une durée de 99 années, une SARL immatriculée au RCS de Dijon, dénommée TASTE BURGUNDY WINE SCHOOL, au capital de 8.000 €, dont le siège social est à Beaune (21200), 9, Rue Paradis, ayant pour objet en France comme à l'étranger : l'organisation et la réalisation de manifestations, de cours, de réunions ou d'événements de toute nature en rapport avec la dégustation de vins, la viticulture et l'œnologie ; la promotion, le développement de toutes activités en rapport avec la viticulture, l'œnologie, le négoce de vins, spécialement à l'exportation, la découverte et la dégustation des spécialités ou produits du terroir bourguignon ou de toute autre région ; l'assistance touristique ; la location de caves, salle de réception, de chambres d'hôtes et autres à cet effet ; Et dont la première gérante est Mme Tania-Cristina Otel, demeurant à Beaune (21200), 13, Place au Beurre, désignée statutairement pour une durée illimitée. Pour avis.

AL21029705

Aux termes d'un acte S.S.P. en date à Dijon (21) du 19/12/12, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI DE CARE
Siège : 147 Rue d'Auxonne - Le San Diego, 21000 Dijon
Objet : Acquisition d'immeubles, mise en valeur, transformation, aménagement, construction, administration et exploitation par bail, location ou autrement desdits immeubles dont elle peut être propriétaire par tout moyen ainsi que l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Acquisition de terrains, exploitation et mise en valeur de ces terrains pour l'édification d'un immeuble et l'exploitation par bail ou autrement de ces constructions qui resteront la propriété de la Société. Vente à titre exceptionnel desdits immeubles. Prise de participations dans toutes sociétés ayant un objet similaire à la SCI DE CARE et cession à titre exceptionnel desdites participations
Durée : 99 ans
Capital : 10 000 € (numéraire)
Gérance : Mr Gérald Lonjard, demeurant 147 Rue d'Auxonne, Le San Diego, 21000 Dijon
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas des associés représentant au moins les 3/4 des parts sociales
Immatriculation de la Société au R.C.S. de Dijon.
La Gérance

AL21029706

Par acte SSP du 29/11/2012, il a été décidé de la création d'une Société à Responsabilité Limitée **Dénomination sociale :** CHORUS PRODUCTIONS. **Capital social :** 7 501 €. **Objet social :** Production de films cinématographiques sur tous supports; - Coproduction avec tout partenaire, public ou privé, français ou étranger, de tous films et émissions ; - Production, édition, diffusion et distribution d'oeuvres audiovisuelles éditées ; - distribution, acquisition, exploitation, importation et exportation de ces oeuvres et pour le compte d'autres producteurs ; - exploitation ou cession de produits dérivés des oeuvres audiovisuelles : vidéo cassettes, - création de stations de diffusion audiovisuelle ; - toute prestation de location de matériel de montage, - organisation de manifestations culturelles événementielles ; - conseil auprès de sociétés - production et exploitation d'oeuvres photographiques ; - et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, immobilières et mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés. **Siège social :** Route de Saint Romain - Auxey le Petit 21190 Auxey Duresses. **Durée :** 99 ans - **Gérante :** Mme Gaïa Dancy, née le 16 juin 1981 à Paris (14ème), de nationalité française, demeurant Route de Saint Romain - Auxey-le-Petit 21190 Auxey Duresses. Immatriculation au R.C.S. de Dijon

AL21029709

Par acte sous-seing privé en date du 17 décembre 2012, est constituée, pour une durée de 99 années, une SARL immatriculée au RCS de Dijon, dénommée PARAMED EXPRESS, au capital de 7.500 €, dont le siège social est à Quétigny (21800) Rue du Commerce ZAC des Charrières, ayant pour objet: le transport scientifique et médical, de tous produits biologiques, thérapeutiques et/ou de recherches et d'analyses ; le transport de marchandises en véhicules de moins de 3,5 tonnes et de moins de 14 m3, messagerie, petits colis ; le transport sanitaire en VSL et AMBULANCES, le transport de personnes ou de malades assis en TAXI ; Et dont le premier gérant est M. Christophe BELLISSENT, demeurant à Ternant (21220) Le Château 3, Rue des Barbets, désigné statutairement pour une durée illimitée.
Pour avis.

AL21029710

SO.J.V.S. - Société d'Avocats
Me Jean-Livier Cabocel
14, rue de la Grange Saint-Pierre
71850 Charnay les Mâcon

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 20/11/2012, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : SCEA Charbonnier
Forme : Société Civile d'Exploitation Agricole;
Objet : L'exploitation et la gestion de biens agricoles ;
Capital social : 5 000 € divisé en 500 parts de 10 € chacune. Il correspond au total des apports nets de l'ensemble des associés.
Siège social : 7, rue des Prés 21250 Labruyère ;
Durée : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au Registre du Commerce et des Socciétés. Son début d'activité est fixé au 01/12/2012 ;
Gérant : Mme Anne-Marie Charbonnier, domiciliée au 7, rue des Prés 21250 Labruyère.
Les cessions de parts entre associés sont libres ; celles faites à des tiers sont soumises à agrément donné à la majorité des 3/4 des voix exprimées par décision collective extraordinaire.
La société sera immatriculée au R.C.S. tenu au greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.
Pour avis et mention
La gérance

AL21029711

DISSOLUTION LIQUIDATION

HOTEL DES CYMAISES

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7 622.45 €
Siège social
7 Rue du Renaudot
21140 Semur en Auxois
R.C.S. Dijon 328 131 859

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 19/12/2012, les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat, prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 19/12/2012.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Mention sera faite au RCS : Dijon.

AL21029712

MODIFICATION DE CAPITAL

FIPELEC

SARL au capital de 2 242 400 Euros
Siège social : 4 allée des Pampres
21121 Fontaine les Dijon
401 591 508 RCS Dijon

Aux termes du PV du 28 décembre 2012, l'AGE a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 757.600 Euros, par création de 7576 parts nouvelles d'une valeur de 100 euros, par incorporation de compte-courant d'associés, pour le porter à 3 000 000 Euros.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention au RCS de Dijon.

AL21029739

FROMAGERIE GAUGRY

SARL au capital 105.000 €
Siège social : Brochon (21220)
Route Nationale 74
950 003 996 RCS Dijon

Aux termes des deux assemblées générales extraordinaires du 14 Décembre 2012 :
- le capital a été augmenté en numéraire de 70.000 € pour être porté de 105.000 € à 175.000 € ;
- le capital a été augmenté par incorporation d'une prime d'émission de 330.000 € pour être porté de 175.000 à 505.000 €
Les articles 6 (Apports) et 7 (Capital social) des statuts ont été modifiés en conséquence.
Le gérant

AL21029715

NON DISSOLUTION

S.A.R.L. HAMON-VOIZEUX

Société à responsabilité limitée
au capital de 7.600,00 euros
Siège social
2 Chemin du Chanat
21570 Riel les Eaux
RCS Dijon 484 700 760

L'AGE du 17/12/2012 a décidé conformément aux dispositions de l'article L. 223-42 du Code de Commerce ne pas dissoudre la société et de poursuivre l'activité. Pour mention au RCS de Dijon.

AL21029692

TRANSFERT DE SIÈGE

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DIJON QUETIGNY

SCI Au capital de 3079 euros
Siège social: 1 Avenue de Bourgogne
21800 Quétigny
RCS Dijon 331 108 936

L'assemblée générale du 14/12/2012 décide de transférer le siège social de la société à l'adresse du 14 rue du Monttessuy 75007 Paris, avec effet au ler janvier 2013, et décide de modifier les statuts en conséquence.
Mention sera faite au RCS de Dijon.

AL21029713

SCP du Parc-Curtill & Associés
Société d'Avocats
4, rue Jeanne Barret - 21000 Dijon

S.A.S. AVS

S.A.S. au capital de 45 000 euros
Siège social : 36 avenue de Langres
21000 Dijon
RCS Dijon B 498 262 336

L'assemblée générale extraordinaire du 20 décembre 2012 a décidé de transférer, à compter de cette même date, le siège social du 36 avenue de Langres à Dijon (21000) à Immeuble Le Samouraï I, 16 boulevard Winston Churchill à Dijon (21000).
Pour avis.

AL21029719

ART ET TONNEAUX

EURL au capital de 7500 €
Siège social :
5 rue du Havre, 21000 Dijon
447 849 357 RCS Dijon

L'AGE du 21/12/2012 a décidé de transférer le siège social de la société Lieu-dit Daron, 71800 Oyé, à compter du 21/12/2012.
Radiation au RCS de Dijon et réimmatriculation au RCS de Mâcon

AL21029723

JCM INVEST

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7 500 euros
Siège social : 140 avenue Jean Moulin
21160 Marsannay la Côte
R.C.S. Dijon 444 427 587

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 6 décembre 2012, le siège social de la société a été transféré et l'article 4 des statuts a été modifié corrélativement.
A compter du 6 décembre 2012, le siège social :
- qui était à : 40 rue de la Liberté 21000 Dijon
- est désormais à : 140 avenue Jean Moulin 21160 Marsannay la Côte
La Gérance

AL21029708

Notre site
AgriBourgogne.fr

NOMINATION

SELAS FILEAS
Fiscal & Légal - Assistance
Société d'avocats
1 rue Jean Monnet
21320 Chenôve

BIOACT

Société à responsabilité limitée
au capital de 25 000 euros
Siège social : rue du Commerce
ZAC des Charières
21800 Quetigny
515 249 050 RCS Dijon

Aux termes d'une décision en date du 13 juin 2012, l'associée unique a décidé de relever Monsieur Roland Lemaire de ses fonctions de gérant, à compter du 27 juin 2012 minuit, et de nommer en remplacement, à compter du 28 juin 2012, Monsieur Michel Martin demeurant 11 B boulevard Eugène Spuller, 21000 Dijon.
Le nom de Monsieur Michel Martin, nouveau gérant, a été substitué dans les statuts à celui de Monsieur Roland Lemaire.
L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS : Dijon.
Pour avis

AL21029728

DÉMISSION

KPMG

71 avenue Antoine de Saint Êxupéry
BP 851
76235 Bois Guillaume Cédex

TAXI KRUMM

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 8 000€
Siège social : 20, rue des Forges
21460 êpoisses

Aux termes d'une délibération en date du 27 décembre 2012, l'associée unique a prix acte de la démission de Monsieur Michel Vircondelet co-gérant, à compter du 27 décembre 2012 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.
Pour avis
La Gérance

AL21029742

ROUGIER CONSEILS
Murielle Rougier - Pascale Lambert
Laurence Doppler - Élodie Schmitt
Société d'Avocats
au Barreau de Mulhouse
64, rue Jacques Mugnier
68200 Mulhouse
Tél. 03 89 33 44 44

ESPACE PREMIUM SPORT

Société par Actions Simplifiée
au capital de 1 000 000 euros
Siège social: 21300 Chenove
7, rue Paul Langevin
522 950 278 RCS Dijon

Il résulte :
- du procès-verbal de l'associée unique du 07 décembre 2012
- du procès-verbal du président du 07 décembre 2012
- du certificat du dépositaire de fonds,
que le capital social a été augmenté de 500 000 euros par voie d'émission de 25 000 actions nouvelles de numéraire.
D'où la modification suivante apportée aux mentions antérieurement publiées :
Ancienne mention :
Capital social :
500 000 €, divisé en 25 000 actions de 20€ chacune.
Nouvelle mention :
Capital social :
1 000 000 €, divisé en 50 000 actions de 20 € chacune.
Pour avis,
Murielle ROUGIER, avocat
Conseil en droit des sociétés
et en droit fiscal.

AL21029747

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

KPMG

71 avenue Antoine de Saint Exupéry
BP 851
76235 Bois Guillaume Cedex

AMBULANCES SAINT-BERNARD ASSISTANCE

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 50 000 €
Siège social :
7, rue du Professeur Georges Chabot
21600 Longvic
491 599 460 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 27 décembre2012, l'associée unique à pris acte de la démission de monsieur Michel Vircondelet à compter du 27 décembre 2012 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.
Pour avis
La Gérance

AL21029740

KPMG

71, avenue Antoine de Saint êxupéry
BP 851
76235 Bois Guillaume Cédex

LA PARISIENNE ADP

Société à Responsabilité Limitée
au capitale 11 174,51 €
Siège social : 7, rue Georges Chabot
21600 Longvic

Aux termes d'une délibération en date du 27 décembre 2012, l'associée unique a pris acte de la démission de Monsieur Michel Vircondelet à compter du 27 décembre 2012 et décidé de ne pas procéder à son remplacement.
Pour avis
La Gérance

AL21029741

SELAS FILEAS
Fiscal & Légal - Assistance
Société d'avocats
1 rue Jean Monnet
21300 Chenôve

NEOVIA

Société à responsabilité limitée
au capital de 233 750 euros
Siège social : rue du commerce
ZAC des Charrières 21800 Quetigny
401 035 803 RCS Dijon

Aux termes d'une décision en date du 13 juin 2012, l'associée unique a décidé de relever Monsieur Roland Lemaire de ses fonctions de gérant, à compter du 27 juin 2012 minuit, et de nommer en remplacement, à compter du 28 juin 2012, Monsieur Michel Martin demeurant 11 B boulevard Eugène Spuller, 21000 Dijon.
Mention sera faite au RCS : Dijon
Pour avis

AL21029729

BCIF

SARL au capital de 40.000 €
Siège social : Quetigny (21800) - 5 Rue du Golf
441 504 313 RCS Dijon

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire du 28 novembre 2012, il a été pris acte de la démission de Madame Chantal Chautemps de ses fonctions de gérante, avec effet à compter du 4 décembre 2012 à minuit.

AL21029725

SELAS FILEAS
Fiscal & Légal - Assistance
Société d'avocats
1 rue Jean Monnet
21300 Chenôve

BOURGOGNE AMBULANCES

Société à responsabilité limitée
au capital de 8000 euros
Siège social : rue du commerce
ZAC des Charrières
21800 Quetigny
449 530 948 R.C.S. Dijon

Aux termes d'une décision en date du 13 juin 2012, l'associée unique a décidé de relever Monsieur Roland Lemaire de ses fonctions de gérant, à compter du 27 juin 2012 minuit, et de nommer en remplacement , à compter du 28 juin 2012, Monsieur Michel Martin demeurant 11 B boulevard Eugène Spuller, 21000 Dijon.
Mention sera faite au RCS : Dijon
Pour avis

AL21029730

SELARL D'AVOCATS
BULLE - PITTET - SUTTER
5 rue Charles Krug
25000 Besançon

ELECTRO BEAUNE

S.A..R.L. au capital de € 80 000
Siège social : ZAC de la Maladière
avenue de la sablière
21200 Beaune
SIREN 483 107 686 RCS Dijon

L'A.G.E. du 21/12/2012 a pris acte de la démission de Monsieur Hervé Petitjean de ses fonctions de co-gérant avec effet au 21/12/2012. Monsieur Pascal Ballet demeurant seul gérant.
Pour avis

AL21029720

GAEC DU PONTOT

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
au capital de 181 383,84 euros
Siège social : Ferme du Pontot
21220 Gevrey Chambertin
331 577 460 RCS DIJON

Aux termes de délibérations en date du 14 décembre 2012, l'assemblée générale des associés a pris acte de la démission des fonctions de co-gérant de Monsieur Bernard Plancon, à compter du 14 décembre 2012.
Monsieur Philippe Plancon et monsieur Gérard Plancon conservent leur mandat de co-gérants.
Modifications seront faites au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.
Pour avis
La gérance

AL21029721

GAEC MATRAT

Société civile
Siège social : 21400 Prusly sur Ource
778 245 191 RCS Dijon

Par une assemblée générale extraordinaire en date du 7/12/2012, la collectivité extraordinaire des associés a :
- agrée Monsieur Matrat Charles, demeurant à 21400 Prusly sur Ource, en qualité de co-gérant à compter du 01/01/2013,
- agrée Monsieur Matrat Victor, demeurant à 21400 Prusly sur Ource, en qualité de co-gérant à compter du 01/01/2013,
Pour avis, La gérance

AL21029682

EARL GIBASSIER

Société civile
Au capital de 72 240 euros
Siège social : 21910 Saulon la Rue
408 279 529 RCS Dijon

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 18/12/2012, la collectivité des associés a autorisé Monsieur Gibassier Patrick à démissionner de ses fonctions de gérant au 31/12/2012.
Pour avis, la gérance

AL21029698

SCI MBLA

Société civile immobilière
Au capital de 13 800 Euros
Siège social : 5 rue Recteur Marcel Bouchard
21121 Fontaine les Dijon
R.C.S. : Dijon 440 176 048

Aux termes d'une délibération en date du 5 décembre 2012, la collectivité des associés a décidé de nommé Monsieur Claude Berthoud, demeurant 5 rue du Recteur Marcel Bouchard 21121 Fontaine les Dijon en qualité de gérant pour une durée indéterminée en remplacement de Monsieur Jean-Claude Meimoun, démissionnaire. L'article 21 des statuts a été modifié.
La Gérance

AL21029700

S.C.P « Didier NOURISSAT,
Hugues MISSEREY, Ivan STRIFFLING
et Maël VIARD»
Notaires associés
23 rue Buffon
21000 Dijon

Suivant acte reçu par Me VIARD, notaire à Dijon, le 28/11/12, enregistré au SIE Dijon Nord le 03/12/12 bordereau 2012/2 762 case n° 1,
La SARL CAVEAU SAINT UGUZON, au capital de 15.300€, dont le siège social est à Nuits Saint Georges (21700), 3, rue du Grenier à sel, immatriculée au RCS de Dijon n° 443 676 580, a confié à la SARL DELSENS, au capital de 1.000€, dont le siège social est à Nuits Saint Georges (21700), 4, Grande Rue, immatriculée au RCS de Dijon n° 789 238 276,
L'exploitation à titre de location-gérance du fonds de commerce de Bar Brasserie sis à Nuits Saint Georges (21700), 4 Grande Rue, connu sous le nom « LE BEFFROI», pour une durée de 3 ans à compter du 1er décembre 2012, renouvelable ensuite d'année en année par tacite reconduction sauf dénonciation.
Toutes les marchandises nécessaires à l'exploitation du fonds dont il s'agit seront achetées et payées par le locataire-gérant et il en sera de même de toutes sommes quelconques et charges dues à raison de l'exploitation dudit fonds, qui incomberont également au locataire-gérant, le bailleur du fonds ne devant en aucun cas être inquiété ni recherché à ce sujet.
Pour publication unique.

AL21029707

CESSION

SCP NAFZIGER-LAMBRE-CAVALIERE
Notaires associés
32 Rue Carnot
54800 Jarny

Vente de fonds de commerce
2 actes reçus par Me Olivier Siutryk, le 14 Décembre 2012, enregistrés au SIE de Nancy, le 19 Décembre 2012 Bord n° 2012/2708 Case n° 3 Ext 11380 et Bord n° 2012/2708 Case n°4 Ext 11383.
Cédant : SARL TOMATOBOX à 75008 Paris, 37-39 Rue de la Bienfaisance, RCS Paris 498 363 795,
Cessionnaire: SARL DIJONOS à 57100 Thionville, 90 Route du Buchel, RCS Thionville 751 428 723,
Fonds cédés :
1°) Fabrication, conditionnement, distribution et vente de plats cuisinés et notamment de pizza à emporter et leur livraison à domicile à 21000 Dijon, 25/27 Place de la République,
Prix : 188.844 Eur
Jouissance : 14 Décembre 2012
2°) Fabrication, conditionnement, distribution et vente de plats cuisinés et notamment de pizza à emporter et leur livraison à domicile à 21000 Dijon, 27 Rue de l'Arquebuse,
Prix : 134.539 Eur
Jouissance : 14 Décembre 2012
Oppositions : à 21012 Dijon, 23 Rue Buffon, en l'Etude de Maître Hugues Misserey, Notaire associé, dans les 10 jours de la dernière en date des insertions légales.
Pour Avis,
Me Olivier SIUTRYK.

AL21029731

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

GAEC SAULUT PÈRE ET FILS

Au capital de 224.000 euros
Les Raclettes
58240 StPierre le Moutier
RCS Nevers - 483.647.574

Avis de transformation
Par effet d'un acte sous seing privé en date du 11 décembre 2012, il a été décidé la transformation du GAEC en EARL prenant effet le 1er janvier 2013 et disposant des caractéristiques suivantes :
Forme : SOCIETE CIVILE A RESPONSABILITE LIMITEE
Objet : activités réputées agricoles
Dénomination sociale : EARL SAULUT Thierry
Siège social : Les Raclettes 58240 Saint Pierre le Moutier
Associé, gérant : M. Saulut Thierry, demeurant Les Raclettes 58240 St Pierre le Moutier
Capital social : 224.000 euros divisé en 22.400 parts de 10 euros représentatives de biens mobiliers
Durée : 99 ans
Immatriculation : La société fera l'objet d'une modification au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, la gérance

AL58029868

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE LEVY PRON GUINET VERGES LOPEZ

SELAS au capital de 163.400 €
Siège social : 37, rue St-Martin
58000 Nevers
328 162 284 RCS Nevers

Il résulte des décisions des associés des 12 octobre et 21 décembre 2012, les mentions ci-après à publier :
Anciennes mentions :
Dénomination : LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE LEVY PRON GUINET VERGES
Présidente : Mme Bénédicte Pron dt chemin du Pré de Chappes-St-Thibault 18300 St-Satur
Directeurs généraux :
M. Michel Guinet dt 12, rue du Pré du Roc, 18150 Cuffy
M. Marc Levy dt Le Château, 58000 Sermoise s/ Loire
M. Philippe Verges dt 35, quai Cosnier, 45250 Briare
Nouvelles mentions :
Dénomination : LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE LEVY PRON GUINET VERGES LOPEZ
Présidente : Mme Bénédicte Pron dt chemin du Pré de Chappes-St-Thibault 18300 St-Satur
Directeurs généraux :
M. Michel Guinet dt 12, rue du Pré du Roc, 18150 Cuffy
M. Marc Levy dt Le Château, 58000 Sermoise s/ Loire
M. Philippe Verges dt 35, quai Cosnier, 45250 Briare
M. Jean-Claude Lopez dt « La Brelotte », 45600 Sully sur Loire
Pour avis, la Présidente

AL58029895

GROUPEMENT FORESTIER DU DOMAINE DE GUICHY

Société Civile au capital de 73175 €
Siège social: Domaine de Guichy
58350 Nannay
444 000 459 RCS Nevers

L'AGE du 15/01/2008 a décidé de proroger la durée de la société jusqu'au 31/05/2059.
Modification au RCS de Nevers

AL58029896

SARL LARUE FRERES

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : Pain, 58110 Achun
Société en cours de formation

Avis de Modification
Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 3/12/2012, l'objet social de la société a été étendu, à compter rétroactivement du 15/11/2012, aux activités suivantes: la réalisation de travaux agricoles, et location de matériels agricoles pour les tiers.
Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers.

AL58029873

EARL CLOIX MAURICE

Les Nolats 58260 Thianges
au capital de 310.710 euros
RCS Nevers 490.051.190

Modifications diverses
Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 17 décembre 2012, il a été constaté à compter du 31 décembre 2012, la démission de la gérance de M. Cloix Maurice et la nomination de M. Dominique Compot comme gérant et le changement de dénomination sociale en «EARL Dominique COMPOT»
Pour avis, la gérance

AL58029879

PONT MIDOU PNEUS

Entreprise Unipersonnelle
à Responsabilité Limitée
au capital de 151 000 €uros
Siège social
Centre Commercial du Pont Midou
L'Ile de Cosne
58200 Cosne Cours sur Loire
502 390 941 RCS Nevers

Suivant délibération extraordinaire de l'associé unique du 03 décembre 2012, il a été décidé :
- de modifier l'objet social comme suit :
La société a pour objet en France :
- Le commerce, la distribution, l'installation et l'entretien de matériel et équipement automobile ainsi que la réparation de véhicules à moteurs.
- L'achat et la vente de tous véhicules automobiles ainsi que la location de véhicules sans chauffeur.
- La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines ateliers se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées.
Pour avis, le Gérant, associé unique
Michel MONTECCHIO

AL58029814

GAEC DU MOUSSEAU

Le Mousseau
58200 Alligny Cosne
Au capital de 164 004,65 euros
RCS Nevers - 420 617 995

Avis de transformation
Par effet d'un acte sous seing privé en date du 1er décembre 2012, il a été décidé la transformation du GAEC en EARL prenant effet le 1er décembre 2012 et disposant des caractéristiques suivantes :
Forme : SOCIETE CIVILE A RESPONSABILITE

LIMITEE
Objet : activités réputées agricoles
Dénomination sociale : EARL DU MOUSSEAU
Siège social : Le Mousseau 58200 Alligny Cosne
Associés : M. Chalon Jean-Paul, M. Chalon Yoann et M. Chalon Emmanuel
Gérant : M. Chalon Yoann, demeurant Le Mousseau 58200 Alligny Cosne.
Capital social : 164 004,65 euros divisés en 10.758 parts de 15,24 euros représentatives de biens mobiliers
Durée : 40 ans
Immatriculation : La société fera l'objet d'une modification au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, la gérance

AL58029847

SCEA JEANDAUX LA GARENNE

au capital de 336.759,88 euros
La Garenne 58270 Ville Langy
RCS Nevers - 402.691.927

Modifications diverses
Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 7 décembre 2012, M. Jeandaux Jean-François cesse d'être gérant et associé, Mme Jeandaux Catherine cesse d'être gérante et devient associée non exploitante, M. Cornu Pierre-Edouard devient associé exploitant. La dénomination sociale devient « La GARENNE PASSY » et l'adresse de correspondance est fixée à La Touriterie 58270 Frasnay Reugny.
Pour avis, la gérance

AL58029865

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

SCP Alain VERRIER, Notaire
8 Boulevard Dupin , 58210 Varzy 58210

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR LICITATION

Jeudi 24 Janvier 2013 ,Äià 14 H 30
à Nevers, Chambre des Notaires
de la Nièvre
3 avenue Pierre Bérégovoy
Par le Ministère de Maître Alain VERRIER,
Notaire à Varzy.

En trois lots :
1er lot :
Garages avec terrain attenant à **St Benin d'Azy**, AY n° 101 pour 5a 32ca.
2nd lot :
Les parcelles à **St Benin d'Azy** : Taillis : AI n° 10 pour 68a 90ca ; AI n° 109 pour 31a 75ca, AM n° 68 pour 66a 15ca - Pré : AN n° 46 pour 67a 70ca, AN n° 74 pour 27a 67ca. - Lande : AN n° 67 pour 18a 04 ca. - Terre : AO n° 77 pour 2a 40c, AO n° 118 pour 6a 75ca , AO n° 120 pour 13a 50ca. Total : 3ha 02a 86ca.
3ème lot :
Les parcelles à **Bona**: Pré : D n° 319 pour 45a 20ca, ZI n° 2 pour 3ha 56a 48ca - Terre: ZM n° 5 pour 3ha 55a 48ca. Total : 7ha 57a 16ca.
Mises à prix :
1er lot : 20.000 € - 2nd lot : 3.888 € - 3ème lot : 12.500 € - Frais en sus.
Faculté de baisse pour chacun des biens, du tiers puis de la moitié, à défaut d'enchères.
Aux requêtes, poursuite et diligences de:
- Mme Isabelle Gauthe, demeurant à St Benin d'Azy, 10 rue de la Fontaine,
- M. Jean-Louis Gauthe, demeurant à St Benin d'Azy Y, 5 rue de la Fontaine,
Ayant pour avocat la SELAS EXEXIA - BLANCH - MONTEIRO, avocats à Nevers.
En présence ou lui dûment appelé de :
- Monsieur Pierre Monvoisin, demeurant à St Saulge (58330) 6 rue Marceau,
En vertu de : la copie exécutoire d'un jugement rendu par le TGI de Nevers le 15 février 2012, signifié et définitif.
Conditions de la vente : Cette vente aura lieu aux enchères publiques, aux charges et conditions du cahier des charges dressé par Maître Alain Verrier, notaire à Varzy, le 31 octobre 2012.
Enchères : les enchères ne pourront être inférieures à :
- 1.000 € pour le 1er lot. - - 100 € pour les 2nd et 3ème lot.
Toute personne désirant enchérir devra avant les enchères, justifier de son identité au notaire sus nommé et consigner entre ses mains une somme de :
- 3.000 € pour le 1er lot. - 300 € pour les 2nd et 3ème lot
En un chèque certifié à l'ordre dudit notaire.
Pour tous renseignements, s'adresser à :
Maître Alain Verrier, notaire à Varzy (58210) 8 boulevard Dupin. Tél. : 03.86.29.40.08 - rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

AL58029786

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Etude de Maître ROBERT
Notaire à Nevers (Nièvre)
10 rue Vauban

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

• sur le site www.infogreffe.fr
• par minitel 3617 Infogreffe*
• par téléphone 0 899 70 22 22**
* 0,02 € + 0,86 € TTC/mn
** 1,349 € TTC/appel + 0,337 € TTC/mn
INFOGREFFE
Les Greffes des Tribunaux de Commerce L'Information Légale sur les Entreprises.

Par jugement en date du 18/12/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
LA CORBIGEOISE (SARL)
6, rue Franc Nohain 58800 Corbigny
RCS : 453 891 780
Le greffier

AL58029852

Par jugement en date du 18/12/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
BARIN Ekrem
1, rue Honoré de Balzac 58000 Nevers
RM 58 : 401 248 315
Le greffier

AL58029854

Par jugement en date du 18/12/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
RELAIS PARC AMENAGEMENT (SARL)
23, rue de la Jonction 58000 Nevers
RCS : 503 969 032
Le greffier

AL58029855

Par jugement en date du 18/12/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
EURL CUISINE ARTISANALE DE MARIE (SARLU)
27 bis, rue du Petit Mouesse 58000 Nevers
RCS : 509 851 804
Le greffier

AL58029856

Par jugement en date du 18/12/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
ETUDES ET CREATIONS NIVERNAISES - E.C.N. (SARL)
Sardolles 58270 Beaumont Sardolles
RCS : 451 069 017
Le greffier

AL58029857

Par jugement en date du 18/12/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
THEURIAUX STEPHANIE
45, grande Rue 58700 Prémery
RCS : 493 855 233
Le greffier

AL58029858

Par jugement en date du 18/12/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
MERCIER GUILLEMOT Martine Renée
36, rue de la Gare 58700 Prémery
RCS : 503 175 945
Le greffier

AL58029859

Par jugement en date du 18/12/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
FOURNIER Dominique
La Collarederie 58310 ST VERAIN
RCS : 444 576 177
Le greffier

AL58029860

Par jugement en date du 18/12/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
VOIGNIER Aurélie Julie
21, rue Anthony Duvivier - Club Vert Espace Beauté au Naturel
58000 Nevers
RCS : 520 216 292
Le greffier

AL58029861

Changement de régime matrimonial
Suivant acte reçu par Maître Christophe Robert, notaire à Nevers (Nièvre) 10, rue Vauban, le 18 décembre 2012, a été constaté le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle de biens meubles et immeubles, présents et à venir, tel qu'il est établi par l'article 1526 du code civil, par :
Monsieur Michel René Laboureau, retraité et Madame Jeannine Claire Néant, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à Marzy (58180), 56 avenue Dufaud.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office Notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion,
Le notaire

AL58029901

Office notarial de Clamecy (58500)

Changement de régime matrimonial
Information préalable (article 1397 al 3 du c.civ.)
Suivant acte reçu par Maître Nadia Arcangelli-Zerr notaire soussigné, membre de la Société Civile professionnelle «Jean-Michel Beguin & Nadia Arcangelli-Zerr, notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à Clamecy (Nièvre), 24, rue Marié Davy, le vingt et un décembre deux mille douze.
Monsieur Roger Armand Cottin et madame Colette Marie Marguerite Fuchet son épouse, demeurant ensemble à Dornecy (Nièvre) 8 rue Marié Davy initialement mariés sous le régime de la communauté de meubles et acquêts conventionnel aux termes de leur contrat de mariage reçu par Chavannes Notaire à Paris le 18 octobre 1948 préalable à leur union célébrée à la mairie de Dornecy (Nièvre) le 30 octobre 1948, et actuellement soumis au régime de la communauté universelle, aux termes d'un acte de changement de régime matrimonial reçu par Maître Beguin Jean-Michel, notaire à Clamecy le 10 décembre 2002 homologué suivant jugement rendu par le tribunal de grande instance de Paris le 18 juin 2003, ont modifié leur régime matrimonial en supprimant la clause d'attribution de communauté.
Les oppositions pourront être faîtes dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandé avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Nadia Arcangeli-Zerr notaire à Clamecy où il est fait élection de domicile.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.
Pour avis
Maître Arcangelli Zerr

AL58029891

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 04/01/2013 il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination sociale: Mancelles Pub
Capital: 1000 euros
Siège : 18 rue du champs rouage 58000 Sermoise sur Loire
Durée: 99 ans
Gérant: M. Jean François Grandin, 18 rue du champs rouage 58000 Sermoise sur Loire
Immatriculation au RCS de Nevers

AL58029898

Société d'Avocat Gilbert Martin
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

Avis de constitution
Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une société civile sans statut légal particulier en cours d'immatriculation au R.C.S. de Nevers, dénommée SCI DU RELAIS BLANC au capital de 12.000 € en numéraire, ayant pour objet la propriété et la gestion de tous biens et droits immobiliers. Son siège est situé 63 bld Camille Dagonneau 58640 Varennes- Vauzelles. Les gérants sont Mr Bruno Zamora et Mme Sylvie Zamora dt 74 rue du Dr Michel Gaulier 58640 Varennes-Vauzelles.
Les mutations de parts sociales à titre onéreux ou gratuit, entre vifs ou en cas de décès requièrent l'agrément d'un ou plusieurs associés représentant plus de la moitié des parts sociales.
Pour avis,

$

Par acte SSP du 17/12/2012, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : EURL REVENIAUD BRUNO
Objet social : Travaux publics assainissemens démolitions maçonnerie et tout travaux bâtiment
Siège social : Lieu dit Champ du Loup,58250 Montambert.
Capital : 20501 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. Reveniaud Bruno, demeurant Lieu dit Champ du Loup, 58250 Montambert
Immatriculation au RCS de Nevers

AL58029874

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît Marty
3 rue du Bengy
58640 Varennes Vauzelles

SARL FORRE

Société à responsabilité limitée
au capital de 30 000 euros
Siège social
Bois Rolland
Saint Saulge(Nièvre)

Par acte SSP en date du 21 décembre 2012, il a été constitué une SARL dénommée: SARL FORRE
Objet social : Travaux agricoles
Siège social : Bois Rolland à Saint Saulge (Nièvre)
Capital : 30 000 euros
Gérance : - Monsieur Michel Forre demeurant La Blouze à
Jailly (Nièvre),
- Madame Ghyslaine Goujat épouse Forre demeurant La Blouze à Jailly (Nièvre)
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.
Pour avis.

AL58029877

Alciat-Juris
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Siège Social : Bourges
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon
5 ter rue de la Gaucherie
Nevers - 6 rue Hoche

Avis de constitution
Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans de la SARL LES SERVICES DE SOPHIE, au capital de 8 000 euros, dt le siège social est à Lormes (58140), 69 Route d'Avallon, en cours d'immatriculation au RCS de Nevers, qui a pour objet les services à la personne qui regroupent des services de la vie quotidienne, des services d'aide et d'accompagnement et d'assistance aux personnes âgées, handicapées ou dépendantes qui ont besoin d'une aide personnelle à domicile, dt la gérante est :
Mme Sophie Constant, dmt à Lormes (58140), 69 Route
d'Avallon.
Pour insertion : la gérante

AL58029878

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16 novembre 2012, il a été constitué, à effet du 6 novembre 2012, une société civile dont les caractéristiques sont :
Dénomination sociale : SCEA DES CHAUDIERES
Forme : Société Civile d'Exploitation Agricole
Capital : 139 200 euros
Siège : 8 impasse du Petit Soury 58400 Champvoux
Objet : L'exploitation et la gestion de biens agricoles
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS
Apports en nature : 139 200 euros
1° M. Fabry Pierre, Les Chaudières 58400 Champvoux, a fait apport de biens mobiliers pour une somme de 12 400 euros
2° M. Fabry Jean-Baptiste, 8 impasse du Petit Soury 58400 Champvoux, a fait apport de biens mobiliers une somme de 126 800 euros
M. Fabry Jean-Baptiste a été désigné gérant pour une durée illimitée.
La société sera immatriculée au RCS tenu au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis et mention, la gérance.

AL58029846

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SAS MUSIFI
Forme sociale : SAS
Capital social : 7 500 €
Siège social : 1 et 2, Place Mancini, 58000 Nevers
Objet social : Achat, vente, location, installation, entretien, réparation de matériels de sonorisation, de vidéo, d'éclairage, de produits domotiques, de pièces et accessoires s'y rapportant et de composants électroniques; montage vidéo, prise de vues, duplication ; animation et organisation de manifestations et d'évènements
Durée : 99 ans
Admission aux assemblées et participation aux décisions : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix
Transmission d'actions : Toute cession d'action est soumise à l'agrément de la collectivité des associés
Président : Mr Olivier Cagnat dt à Nevers (58), 1, rue des Récollets
Immatriculation : RCS de Nevers
Le Président

AL58029711

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Nevers en date du 27 novembre 2012, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SARL «DU PONT DES PELLES».
Capital : 6 000 euros divisé en 600 parts sociales d'un montant de 10 euros chacune.
Siège : «1 Chemin de L'Isle» 58240 Mars sur Allier
Objet : Entreprise de travaux agricoles, vente de produits et de matériels agricoles
Durée : 99 années
Gérants :
- M. Jean-Luc Marx, demeurant 1 chemin de L'Isle 58240 Mars sur Allier
- M. Jean-Jacques Marx, demeurant Maré 58240 Mars sur Allier
- M. Christophe Dessauny, demeurant Trémigny 58470 Saincaize.
Immatriculation au RCS : greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis et mention, Les gérants

AL58029867

RECTIFICATIF

RECTIFICATIF à l'annonce AL58519831 parue dans le même journal du 21/12/2012, concernant ALMINICO, il fallait lire que le transfert de siège social est effectif à compter du 13 décembre 2012, au lieu du 1er janvier 2013.

AL58029892

DISSOLUTION LIQUIDATION

Office Notarial de Clamecy
Clôture de liquidation
SCI DE L'YONNE

SOCIÉTÉ SCI DE L'YONNE

Société civile au capital de 152,45 euros ayant son siège social : rue de l'Abbreuvoir
58190 Moncaeux le Comte, immatriculée au RCS de Nevers N° 390 691 202

M. Giordano Pierini, demeurant à 75012 Paris, 112, rue de l'Abbé Groult, associé unique, agissant en qualité de liquidateur et après avoir procédé aux opérations liquidatives, a décidé la clôture de la liquidation de la société dont la dissolution a été publiée dans ce même journal, le 14 décembre 2012, sous le numéro 1196.
Le dépôt des actes a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis,
Le liquidateur

AL58029899

ACTISOL GAUTHIER - DE CASTRO

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
au capital de 10 000 €
Siège social : 27, rue des Eglantines
58000 Saint Eloi
499 677 581 RCS Nevers

L'AGE du 30/11/2012 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Mr Cédric Gauthier dt à Magny-Cours (58), Les Pommais, pour une durée de 3 ans, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers en annexe au RCS.
Pour avis
Le Liquidateur

AL58029902

ACTISOL GAUTHIER - DE CASTRO

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
au capital de 10 000 €
Siège social : 27, rue des Eglantines,
58000 Saint Eloi
499 677 581 RCS Nevers

L'AGO du 21/12/2012 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mr Cédric Gauthier dt à Magny-Cours (58) ,Äì Les Pommais de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de liquidation à compter du 30 novembre 2012. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers en annexe au RCS.

AL58029903

Société d'Avocat Gilbert Martin
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

PRESSE LOTO SERVICE

SARL Unipersonnelle
au capital de 15.000 €
Siège Social
Galerie Marchande du Centre Commercial
Route de Fourchambault
58180 Marzy
499 526 713 RCS Nevers

Par décisions du 31 décembre 2012, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée

de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation.
Mme Sandrine Pelardy, associée unique, dt 39 bis rue Paul Vaillant-Couturier 58000 Nevers, exercera les fonctions de liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur où toute la correspondance devra être envoyée et les actes et documents relatifs à la liquidation notifiés.
Le liquidateur, S. Pelardy

AL58029894

SC POUR FAVORISER L'HABITAT

SC au capital de 298, 80 €
Siège social :
15 rue Saint Goar, 58110 Châtillon-en-Bazois
329 664 189 RCS Nevers

L'AGO du 08/12/2012 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 08/12/2012.
Radiation au RCS de Nevers

AL58029886

SC POUR FAVORISER L'HABITAT À CHATILLON EN BAZOIS

SC au capital de 1524,49 €
Siège social :
15 rue Saint Goar, 58110 Châtillon-en-Bazois
399 714 609 RCS Nevers

L'AGO du 08/12/2012 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 08/12/2012.
Radiation au RCS de Nevers

AL58029887

SC POUR FAVORISER LE COMMERCE A CHATILLON EN BAZOIS

SC au capital de 152, 45 €
Siège social :
15 rue Saint Goar, 58110 Châtillon-en-Bazois
404 321 952 RCS Nevers

L'AGO du 08/12/2012 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 08/12/2012.
Radiation au RCS de Nevers

AL58029888

SOCIÉTÉ CIVILE DE MOYENS DUMON-MATHIVET

Au capital social de 66 000 F
Siège social : 9, rue du Marquis d'Ancre
58300 Decize
RCS Nevers : 313 611 030

Avis de dissolution
Aux termes d'une délibération en date du 5 décembre 2012, les associés ont décidé de prononcer la dissolution anticipée de la société à effet du 31 décembre 2012.
Ont été nommés liquidateurs Messieurs Bernard Dumon et Gérard Mathivet avec les pouvoirs les plus étendus.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social.
Pour avis, les liquidateurs

AL58029890

EARL DE VERFEUILLE

L'Huis Carré - 58140 Brassy
Société Civile au Capital
de 67.077,56 euros
RCS Nevers - 399.436.211

Dissolution
Suivant délibération d'assemblée générale extraordinaire en date du 11 décembre 2012, il est décidé la dissolution de l'EARL de VERFEUILLE à compter du 31 décembre 2012 et sa mise en liquidation amiable.
M. Richard Michel, domicilié à L'Huis Carré, 58140 Brassy est nommé liquidateur. Il dispose des pouvoirs les plus étendus pour les opérations de liquidation.
Correspondance adressée au siège de la liquidation fixé à l'Huis Carré - 58140 Brassy.
Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis, le liquidateur

AL58029916

SARL MDMC

Capital 7500 euros
Les Rochers 58120 Chaumard
RCS de Nevers 2007B10

Aux termes d'une AGE du 18/12/12 les associés ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur et constaté la cloture de la liquidation .
Les comptes du liquidateur ont été déposés au RCS de Nevers.

AL58029869

BOTTOLI

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation au capital
de 8 000 euros
Siège social : 27 chemin du Vieux Vauzelles
58640 Varennes Vauzelles (Nièvre)
431 442 839 RCS Nevers

Les associés ont décidé aux termes d'une délibération en date du 17 décembre 2012 la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2012 suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.
- A été nommé comme liquidateur :
- Monsieur Jean Pierre Tournayre, demeurant à Urzy (Nièvre) 85 Rue des Hauts du Champaul,
- Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse suivante : à Urzy (Nièvre) 85 Rue des Hauts du Champaul.
- Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis,
le liquidateur

AL58029875

JUDEL

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 15 boulevard du Grand Pré
des Bordes
58000 Nevers

L'assemblée générale extraordinaire des associés, en date du 30 novembre 2012, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires. La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à clôture de celle-ci. Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés a été fixé 10 rue Pierre Brossolette, 58640 Varennes Vauzelles.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Wrona Marc demeurant 10 rue Pierre Brossolette, 58640 Varennes Vauzelles lui conférant les pouvoirs les plus étendus, sous réserve, de ceux exclusivement réservés par la loi à la collectivité des associés, dans le but de lui permettre de mener à bien les opérations en cours, réaliser l'actif, apurer le passif et répartir le solde entre les associés dans le respect de leurs droits
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers en annexe au registre du commerce et des sociétés.

AL58029876

SC POUR FAVORISER L'HABITAT

SC au capital de 298, 80 €
Siège social :
15 rue Saint Goar - 58110 Châtillon-en-Bazois
329 664 189 RCS Nevers

L'AGE du 08/12/2012 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 08/12/2012, nommé en qualité de liquidateur M. Lejault Emmanuel , demeurant Domaine de Bouteuille, 58110 Alluy, et fixé le siège de liquidation au siège social.
Modification au RCS de Nevers

AL58029882

SC POUR FAVORISER L'HABITAT À CHATILLON EN BAZOIS

SC au capital de 1524, 49 €
Siège social :
15 rue Saint Goar, 58110 Châtillon-en-Bazois
399 714 609 RCS Nevers

L'AGE du 08/12/2012 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 08/12/2012, nommé en qualité de liquidateur M. Moreau René-Michel, demeurant 15 rue Saint Goar, 58110 Châtillon-en-Bazois, et fixé le siège de liquidation au siège social.
Modification au RCS de Nevers

AL58029883

TERRE & BOIS SERVICES

Société par actions simplifiée
au capital de 37.000 €
Siège social
59, route de Gerigny
ZI des Bertranges
58400 La Charité sur Loire
482 155 603 RCS Nevers

Suivant Déclaration de Dissolution sans Liquidation en date du 18.09.2012, la Société SARL ESBERT, Société à responsabilité limitée au capital de 40.000 €, dont le siège social 59 route de Gerigny ZI des Bertranges à La Charité sur Loire (58400), immatriculée au RCS de Nevers sous le numéro 453 983 397, a en sa qualité d'associé unique de la Société TERRE & BOIS SERVICES décidé la dissolution anticipée de ladite Société, à compter de ce jour, avec une date d'effet, sur le plan fiscal rétroactivement au 01.01.2012.
Conformément aux dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3 du Code Civil et de l'article 8, alinéa 2 du Décret numéro 78-704 du 3 Juillet 1978, les créanciers de la Société TERRE & BOIS SERVICES, peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis.
Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de Nevers.
Le dépôt légal sera effectué auprès du RCS de Nevers.
Le Président.

AL58029848

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

PARA MEDICAL DU CIRCUIT

SARL en liquidation
au capital de 8.000 €
Siège de liquidation
1, rue du Soufflet
58470 Magny Cours
440 066 991 RCS Nevers

CLOTURE DE LIQUIDATION
L'assemblée générale ordinaire, réunie le 15 décembre 2012, 1 rue du Soufflet 58470 Magny Cours, a approuvé le compte de liquidation de la société et donné quitus de son mandat au liquidateur, Mme Laetitia Welsch, dt 4, av. Saint Just 58000 Nevers.
Le compte de liquidation sera déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers auprès duquel sera demandée la radiation de la société du Registre du Commerce et des Sociétés.
Pour avis, le liquidateur, L. Welsch

AL58029849

EARL DE VERFEUILLE

L'Huis Carré
58140 Brassy
Société Civile
au Capital de 67.077,56 euros
RCS Nevers - 399.436.211

Dissolution
Suivant délibération d'assemblée générale extraordinaire en date du 11 décembre 2012, il est décidé la dissolution de l'EARL de VERFEUILLE à compter du 31 décembre 2012 et sa mise en liquidation amiable.
M. Richard Michel, domicilié à L'Huis Carré 58140 Brassy est nommé liquidateur. Il dispose des pouvoirs les plus étendus pour les opérations de liquidation.
Correspondance adressée au siège de la liquidation fixé à l'Huis Carré 58140 Brassy.
Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis, le liquidateur

AL58029862

EARL DES VALLEES

Prémaison 58190 Vignol
Société Civile
au capital de 94.884,27 euros
RCS Nevers - 380.799.056

Dissolution
Suivant délibération d'assemblée générale extraordinaire en date du 10 décembre 2012, il est décidé la dissolution de l'EARL des VALLEES à compter du 31 décembre 2012 et sa mise en liquidation amiable.
Mme Stucki Annick Prémaison 58190 Vignol quitte ses fonctions de gérante et est nommé liquidatrice. Elle dispose des pouvoirs les plus étendus pour les opérations de liquidation.
Correspondance adressée au siège de la liquidation fixé à Prémaison 58190 Vignol
Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, le liquidateur

AL58029863

EARL BONNOT

Le Bourg 58170 Millay
Société Civile
au Capital de 179 880 euros
RCS Nevers - 421.996.984

Dissolution
Suivant délibération d'assemblée générale extraordinaire en date du 10 décembre 2012, il est décidé la dissolution anticipée de l'EARL BONNOT à compter du 31 décembre 2012 et sa mise en liquidation amiable.
Mme Danielle Bonnot, Le Bourg 58170 Millay, quitte ses fonctions de gérante et est nommée liquidateur. Il dispose des pouvoirs les plus étendus pour les opérations de liquidation.
Correspondance adressée au siège de la liquidation fixé à Le Bourg 58170 Millay.
Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, le liquidateur

AL58029864

EARL TACHE

Société civile
au capital fixe de 316.987,24 euros
Le Bourg 58120 Blismes
RCS Nevers - 387.985.526

Dissolution
Suivant délibération d'assemblée générale extraordinaire en date du 11 décembre 2012, il est décidé la dissolution anticipée de l'EARL TACHE à compter du 31 décembre 2012 et sa mise en liquidation amiable.
M. TACHE Emile Le Bourg 58120 Blismes quitte ses fonctions de gérant et est nommé liquidateur. Il dispose des pouvoirs les plus étendus pour les opérations de liquidation.
Correspondance adressée au siège de la liquidation fixé à Le Bourg 58120 Blismes.
Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, le liquidateur

AL58029866

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

NIVERTEL

Société par actions simplifiée au capital
de 6 499 630 euros
Siège social : 7 rue du 13ème de Ligne
58022 Nevers
493 716 625 RCS Nevers

Suivant décision en date du 17.12.2012, l'Associé Unique de la société :
- Augmenté le capital social de 300 000 € pour le porter à 6 799 630 € par création et émission de 30 000 actions de 10 € chacune de valeur nominale et a modifié en conséquence l'article 6 «Capital social» des statuts.
Mentions et dépôts seront effectués au RCS de Nevers.

AL58029889

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît MARTY
3 rue du Bengy
58640 Varennes-Vauzelles

EARL DE MAISON NEUVE

Entreprise Agricole à Responsabilité Limitée
Au capital de 7 500 euros
Siège social: Maison Neuve
58160 Chevenon
753 411 883 RCS Nevers

Décision: Acte sous seing privé en date du 17 décembre 2012
Objet: Augmentation de capital
Ancienne mention
Capital: 7 500 euros
Nouvelle mention
Capital : 436 000 euros.
Pour avis.

AL58029872

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE CORANCY

SCI au capital
de 103 000,00 €
Les Vouas
58120 Corancy
508400090 R.C.S. Nevers

Suivant AGE du 26 novembre 2012 et d'un acte d'apport en nature contenant augmentation du capital social reçu par Maître Benoît Ioos, notaire à Lagny sur Marne (77400) en date du 12 décembre 2012 en cours de publication à la conservation des Hypothèques d'Ajaccio, les statuts de la SCI CORANCY ont été modifiés.
Le capital social s'élève désormais à 133 000,00 € (apport en nature d'un immeuble à titre pur et simple évalué à 30 000,00 €).
Mention en sera faite au RCS de Nevers.

AL58029870

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
1 rue de Terre Neuve
ZAC de l'Ecuyère
B.P. 40603
49306 Cholet Cedex

EARL MICHEL BAILLY

Exploitation Agricole à Responsabilité
Limitée au capital de 22 669,17 euros
Siège social
Les Loges 58150 Pouilly sur Loire
RCS Nevers 384 142 717

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 1er décembre2012 a décidé et réalisé : une réduction de capital social de 22 669,17 euros à 22 305,00 euros par voie de réduction de la valeur nominale des parts. une augmentation du capital social de 201 720 euros par apports en numéraire.
En conséquence, l'article 6, 7 et 8 des statuts ont été modifiés. Ancienne mention : Le capital social est fixé à vingt-deux mille six cent soixante-neuf euros et dix-sept centimes (22 669,17 euros). Nouvelle mention : Le capital social est fixé à deux cent vingt-quatre mille vingt-cinq euros (224 025 euros). Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis
La Gérance

AL58029850

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

FL CONSEILS

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 50 Euros
Siège social : 81 Rue Paul Vaillant Couturier
58000 Nevers
502 053 283 RCS Nevers

Par AGE du 01/07/2009, il a été décidé de transférer le siège social à La Forêt ,Ài 58270 Saint Sulpice, à compter de ce jour. Les statuts sont modifiés en conséquence. Dépôt légal au TC de Nevers

AL58029738

Suivant AGE du 01/11/2012 la **SAS CEGELIS** 9 Rue de Bourgneuf 58320 Pougues les Eaux Rcs Nevers 518 908 017 décide de transférer son siège au bâtiment Dapalis, Domaine et Golf de Pont Royal 13370 Mallemort Rcs Tarascon

AL58029853

➜ RÉDUCTION DE CAPITAL

EARL DE BOURGAREAU

Bourgareau - 58700 Montenoison
Société civile au capital de 187 605 euros
RCS NEVERS - 380 801 423

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 20 décembre 2012, il a été procédé :
- à la nomination d'un cogérant, Melle Adeline Colas-Bourgareau - 58700 Montenoison, à effet du 1er décembre 2012 et à l'augmentation de capital le portant à 221.925 euros.
Pour avis, la gérance

AL58029745

➜ DÉMISSION

SCP Daniel Métayer
et Francis Lheritier
Notaires associés
6 avenue Saint-Just - 58000 Nevers

ARCHIPEL

Société Civile Immobilière
au capital social de 214 000,00 euros
Siège à Varennes-Vauzelles (Nièvre)
4, impasse André-Marie Ampère
Siren 444 564 561 (RCS Nevers)

Aux termes d'un acte reçu par Me Daniel Métayer, notaire associé à Nevers, le 27 juillet 2012, confirmé par un acte reçu par le même notaire, les 10 et 12 octobre 2012, les associés ont pris acte de la décision prise par M. Henry Videau, demeurant à Saint-éloi (Nièvre), Grangebault, époux de Mme. Marie-Evelyne Seve, de démissionner de ses fonctions de Gérant à compter du 27 juillet 2012.
Le seul gérant de la société est : M. Jean-Michel Reiskeim, demeurant à Marzy (Nièvre), 53, La Côte de Conflans, époux de Mme. Thérèse Gérard.
Pour avis
Me. Daniel Métayer

AL58029900

FiDAL

Société d'avocats
BP 90281
71107 Chalon-sur-Saone Cédex

PLEUCHOT -TP

Société par Actions Simplifiée
au capital de 550 000 euros
Siège social : 16 Bis rue des Chaumottes
58660 Coulanges Les Nevers
443 136 577 RCS Nevers

Par acte du 5 octobre 2012, ont été nommés en qualité de commissaires aux comptes :
- Titulaire, monsieur René Grison, 42 route de Tours - 18100 Vierzon
- Suppléant : madame Agnès Voisin, cabinet Audecia, 10 avenue Pierre Semard 18100 Vierzon
Par acte du 3 décembre 2012, il a été pris acte de la démission de M. Michel Charton

de ses fonctions de directeur général et décidé de ne pas le remplacer.
Pour avis

AL58029908

SC POUR FAVORISER LE COMMERCE A CHATILLON EN BAZOIS

SC au capital de 152, 45 €
Siège social :
15 rue Saint Goar,
58110 Châtillon-en-Bazois
404 321 952 RCS Nevers

L'AGE du 08/12/2012 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 08/12/2012, nommé en qualité de liquidateur M. Lejault Emmanuel, demeurant Domaine de Bouteuille, 58110 Alluy, et fixé le siège de liquidation au siège social.
Modification au RCS de Nevers

AL58029881

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL AUBRY

Sté. Civ. au capital de 29 100 €
Siège social : « Les Trottiers »
58310 Saint Verain
RCS Nevers : 423 801 497

Avis de modification
Aux termes d'une Ass. Gén. Extr. du 06/12/2012, il a été constaté la démission des fonctions de gérant de M. Alain Aubry à compter du 31/12/2012.
Cette décision entraîne la publication des mentions suivantes :
Gérance
Ancienne mention :
M. Alain Aubry, Les Trottiers, 58310 St Verain
M. Stéphane Aubry, La Perroterie, 58200 Cosne Cours sur Loire
Nouvelle mention :
M. Stéphane Aubry, La Perroterie, 58200 Cosne Cours sur Loire
Les actes modificatifs seront déposés au RCS de Nevers
Pour avis

AL58029912

FIDAL

Société d'Avocats
B.P 90281
71107 CHALON SUR SAONE CEDEX

FOUCHER-LEBRUN VAL DE LOIRE

Société à responsabilité limitée
au capital de 270.000 euros
Siège social : 58200 Alligny Cosne
400 672 762 RCS Nevers

Par décision de l'associé unique en date du 21 décembre 2012, Monsieur Marc Vappereau demeurant 29 rue Gambetta, 58200 Cosne sur Loire a été nommé gérant à compter du 1er janvier 2013 en remplacement de Monsieur Jean Mounard, démissionnaire.
Pour avis

AL58029915

EARL DE VIEUX CHAMP

Vieux Champ - 58440 La Celle sur Loire
Au capital de 179.402 euros
RCS Nevers 409.012.309

Modifications diverses
Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 10 décembre 2012, à effet du 31 décembre 2012, il a été procédé au retrait de la cogérance de Mme Cantin Marie-Noëlle, au changement de dénomination en «de Bel Air» et au transfert de siège social à «Bel Air», 58440 Myennes.
Pour avis, la gérance

AL58029904

Fin de location gérance
La location gérance consentie par la Société HIPPOCAMPE Nevers, SARL au capital de 224.800 euros, dont le siège est à Sermoise sur Loire (58000) Zone artisanale Le Clos Ry, 1 rue Louis Pasteur, immatriculée au R.C.S. de Nevers sous le numéro 400 726 246, à la Société HIPPOCAMPE CAEN, S.A.au capital de 932.192 Euros, dont le siège est à Caen (14000) 12 rue des Vaux de la Folie, immatriculée au R.C.S. de Caen sous le numéro 314 614 884, suivant acte sous seing privé en date du 31 mars 2005 à Caen (Calvados) du 31/03/2005, enregistré à Nevers le 15/04/2005, bordereau 2005/309, Case N°5, du fonds de distribution de médicaments, de matériel et d'éléments à usage vétérinaire sis à Sermoise sur Loire (58000) Zone artisanale Le Clos Ry, 1 rue Louis Pasteur.
a pris fin le 31 décembre 2012 par suite de la transmission universelle de patrimoine de la société HIPPOCAMPE NEVERS à la société HIPPOCAMPE CAEN et de la confusion par la société HIPPOCAMPE CAEN des qualités de locataire-gérant et de bailleur résultant d'un acte sous seing privé en date à Sermoise sur Loire du 31/12/2012.
Pour unique publication

AL58029905

SARL CAFE DE LA POSTE

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 600,00 Euros
Siège social : Le Bourg
58230 Moux en Morvan
R.C.S. Nevers : 442 914 651

Aux termes du PV de l'AGE du 1/12/2012, il résulte que :
M. Patrick Allyot, demeurant à Frétoy, 71550, Cussy en Morvan, a été nommé Gérant à compter du 1/12/2012, en remplacement de Mme Bernadette Spilmont, demeurant à Frétoy, 71550 Cussy en Morvan, démissionnaire.
Mention sera faite au RCS de Nevers.
Pour avis,

AL58029838

SCP PAULHET, MARTIN
Notaires, Nevers (58000)
1 rue Saint Martin

SOCIPAR

Société civile immobilière
au capital de 1 524,49 euros
Siège social
117 rue de Parigny
58000 Nevers
RCS 338 995 277

Aux termes d'une AGE en date du 29 novembre 2012, les associés ont constaté le décès de Monsieur Yves Henri Vigier, gérant, demeurant à Nevers (58000), 117 rue de Parigny décédé à Nevers (58000) le 4 avril 2012, puis ont nommé Monsieur Jérôme Vigier, demeurant à Nevers (58000), 117 rue de Parigny, gérant.
Pour avis et mention

AL58029851

CESSION

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

Acte sous seing privé du 29/12/2012 à Nevers, enregistré au Pôle Départemental d'Enregistrement Nevers, le 07.01.2013, bordereau n° 2013/7, case n°3, Ext. 14,
M. et Mme Patricia Siaux, demeurant ensemble 48 Rue Maurice Genevoix 58640 Varennes Vauzelles, ont cédé
à la SARL GOURY ISABELLE, immatriculée au RCS de Nevers sous le n°789 912 169, représentée par Mme Isabelle GOURY, un fonds de commerce de coiffure mixte en salon, sis et exploité 17 Rue Jean Gautherin 58000 Nevers moyennant le prix de 90 000 euros.
L'Acquéreur a la pleine propriété du fonds de commerce le 29/12/2012 et la jouissance par la prise de possession réelle et effective le 1er Janvier 2013 à minuit 01.
Mention en sera faite au RCS de Nevers.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la publication au BODACC, pour la validité et, pour toutes correspondances, au cabinet de la Société SOFIRAL, représentée par Me C. Giraud, 12 Rue Lamartine 58000 Nevers, désignée séquestre.
Pour avis

AL58029917

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

Acte sous seing privé du 29/12/2012 à Nevers, enregistré au Pôle Départemental d'Enregistrement Nevers le 07.01.2013, bordereau n° 2013/7, case n° 1, Ext. 11,
La SARL SANYTHERMIC, immatriculée au RCS de Nevers sous le n°393 941 778 représentée par M. Michel Menthéour, son gérant, a cédé
à la SARL SANYTHERMIC SN, immatriculée au RCS de Nevers sous le n°790 019 152, représentée par M. Marco Adamo, un fonds de commerce de plomberie, chauffage, ventilations y compris dépannage, sis Rue des Dames à Trucy l'Orgueilleux (58460) et exploité 3 Rue Porte Randan 58500 Clamecy moyennant le prix de 82 000 euros.
L'Acquéreur a la pleine propriété du fonds de commerce le 29/12/2012 et la jouissance par la prise de possession réelle et effective le 1er Janvier 2013 à minuit 01.
Mention en sera faite au RCS de Nevers.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la publication au BODACC, pour la validité et, pour toutes correspondances, au cabinet dela Société SOFIRAL, représentée par Me C. Giraud, 12 Rue Lamartine 58000 Nevers, désignée séquestre.
Pour avis

AL58029918

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

LES TRANSPORTS DE L'YONNE

Société à responsabilité limitée
transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 154 000 euros
Siège social : 160 avenue de Sénigallia
89100 Sens
788 034 387 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 31 décembre 2012, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée demeurent inchangées.
Les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social ont été modifiées pour être fixées du 1er janvier au 31 décembre, au lieu du 1er juillet au 30 juin.
Le capital social reste fixé à la somme de 154 000 euros.
Admission aux assemblées et droits de vote: Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société.
Monsieur Alain Vignot et Madame Michèle Vignot, gérants, ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la Société.
Madame Michèle Vignot, demeurant 48 rue Victor Guichard 89100 Sens a été nommée présidente de la société.
Pour avis
Le Président

AL89029903

Aux termes d'un acte SSP à Saint Denis Les Sens du 19/12/2012 , la Société AUXERRE DISTRIBUTION-AUXERDIS, SAS au capital de 40.000 € dont le siège est à Auxerre (89) 14/16 Avenue Jean Jaurès, RCS Auxerre 323 875 567, a cédé une part sociale de la Société SNC VESLES 03, SNC au capital de 15.245 €uros dont le siège est à Saint Denis Les Sens (89) Lieudit Le Pré Aubert Rue de Paris, RCS Sens 408 395 820 à la Société DENIDIS, SAS au capital de 250.000 € dont le siège est à Saint Denis Les Sens (89) Lieudit Le Pré Aubert, RCS Sens 331 260 927.
En conséquence l'article 7 des statuts de la SNC Vesles 03 a été modifié comme suit :
Ancienne mention :
La société Auxerre Distribution - Auxerdis 1 part sociale
La société Denidis 999 parts sociales
Total : mille parts sociales
Nouvelle mention :
La société Denidis 1 000 parts sociales
Total : mille parts sociales

AL89029911

GESTECH

SARL au capital minimum de 10000 €
Siège social : 1 Impasse du Moulin, 89150 Dollot
529 001 471 RCS Sens

L'AGE du 31/01/2011, a décidé de transformer la société en Société par Actions Simplifiée à associé unique, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 31/01/2011 et a nommé en qualité de Président M. Nezondet Pierre, demeurant 1 Impasse du Moulin, 89150 Dollot.
Modification du RCS de Sens

AL89029893

GAEC DANIEL SEGUINOT

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
Au capital social de 645 705 Euros
3, route de Tonnerre
89800 Maligny
RCS d'Auxerre n°407 729 029

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 décembre 2012, il a été accepté la démission de M. Daniel Seguinot de ses fonctions de gérant, avec effet au 31 décembre 2012, et il a été décidé de procéder à une modification du capital du groupement:
Ancienne mention : 645 705,00 €
Nouvelle mention : 342 015,00 €
Ainsi que la transformation du groupement en une exploitation agricole à responsabilité limitée, à effet du 1er janvier 2013, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : EARL DOMAINE SEGUINOT ET FILLES
Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Capital : 342 015,00 euros
Nature des apports : biens meubles agricoles
Siège social : 3, route de Tonnerre, 89800 Maligny
Objet : activités agricoles
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS
Gérance : Madame Laurence Lesprit, demeurant 5, rue du Grand Four, 89400 Beine et Mademoiselle Emilie Seguinot, demeurant 3, route de Tonnerre, 89800
Clause d'agrément des cessionnaires de parts sociales : oui, agrément donné par les associés
Pour avis

AL89029906

Le 20.12.2012 les associés de la SARL LEFEVRE PISCINES, capital de 45.000 €, siège social à Auxerre (89) avenue de Worms, 483 990 081 RCS Auxerre, ont décidé de changer la dénomination sociale de la société à compter du même jour, et de transférer son siège social avec effet au 1.1.2013. **Anciennes mentions publiées :** Dénomination sociale: LEFEVRE PISCINES - Siège social : Auxerre (89) avenue de Worms - **Nouvelles mentions :** Dénomination sociale : SOCIETE LEFEVRE - Siège social : Chevannes (89) 59, rue de la Porte d'En Haut.

AL89029888

SCP MAZEN CANNET MIGNOT
Avocats
2 bis rue du cap vert
21800 Quétigny

SOPARBIO

SARL au capital de 7700 €
Siège social :
29/32 place de l'Hôtel de Ville
89000 Auxerre
RCS AuxerreB 450 356 415

Aux termes de statuts signés le 20 octobre 2012, l'associé Unique a décidé de modifier la forme de la Société qui passe de SARL Unipersonnelle à SARL Unipersonnelle de Participation Financière de Profession Libérale de Biologie Médicale à compter du 20 octobre 2012 et a décidé en conséquence de modifier les Articles 1,2,10-5 et 27.
Gérant : Monsieur Michel Saint Antonin demeurant 11 bis rue de Buttes, 89000 Auxerre.
Pour avis

AL89029641

SENS ESPACES KARTING,en cours de transformation en SARL au capital de 165 760 € ayant son siège social : Circuits de Soucy Route de la Chapelle, 89100 Soucy 408127637 RCS Sens : l'AGE du 12/12/2012 a décidé la transformation de la société en SARL, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le nouveau texte des statuts, dénomination, capital, objet, siège, durée étant inchangés. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes: en SA, la société était dirigée par Administrateurs : Sébastien Bertrand (12, rue des Fontaines Voisines 89260), Fabrice Odelot(19 rue des Cordeliers Paris (75013), Philippe Rouannet (70 rue Grande La Grande Paroisse 77130), Marie-Louise Bertrand (17 rue Désiré Thoison Cannes Ecluse 77130, Pierre Bertrand (17, rue Désiré Thoison Cannes-Ecluse 77130), Jean-Claude Mathieu (11, rue Van Gogh Chennennevières sur Marne 94430), Président du Conseil d'Administration : Pierre Bertrand, Directeur Général délégué : Marie-Louise Bertrand, En SARL : gérant Marie-Louise Bertrand, Commissaire aux Comptes, titulaire : AUDIT PARTENAIRE CONSEIL, Commissaire aux Comptes suppléant : CABINET MORIZE AUDIT, non maintenus. Les mentions prévues par l'article R. 210-4 du Code de commerce et qui ne concernent que les sociétés par actions sont frappées de caducité. Dépôt légal RCS Sens - CC

AL89029695

AUTOMOBILES FIRST CLASS

Société anonyme
au capital de 150.000 €
Siège social
Rue des Caillottes
ZI La Plaine des Isles
89000 Auxerre
437 619 000 RCS Auxerre

L'assemblée générale mixte du 20 juillet 2012 a nommé aux fonctions de commissaires aux comptes :
- Titulaire : la société A.G. EXPERTISE ,Äì 379 709 702 RCS Paris ,Äì Tour Onyx ,Äì 10, rue Vandrezanne 75013 Paris, en remplacement de Monsieur Raymond Hardy ;
- Suppléant : la société AECD ,Äì 408 977 718 RCS Paris 7, Rue de Monceau 75008 Paris, en remplacement de Monsieur Alexandre Lalloz ;
Mention en sera faite au RCS d'Auxerre

AL89029876

Terres de Bourgogne vous offre des places* pour assister à la représentation :
du vendredi 18 janvier 2013 à 20h30

Téléphonez au 03 80 78 90 40

* OFFRE RESERVEE AUX ABONNES

* 2 places maximum par famille et dans la limite du nombre de places disponibles.

FIDAL

Société d'Avocats
Tours (37) 130 rue du Rempart

ECOLOGISTIQUE BOURGOGNE

Société à responsabilité limitée
au capital de 55.070 euros
Siège social
ZI de la Fourche au Sac
rue de Vauluisant
89190 Villeneuve l'Archevêque
492.821.236 RCS Sens

Décisions de l'associée unique du 15 décembre 2012
. transformation de la société en Société par Actions Simplifiée
. nomination du président
. nomination de commissaires aux comptes
Mentions anciennes :
Forme : SARL
Gérant : Monsieur Richard Clutier
Mentions nouvelles :
Forme : SASU
Président : Monsieur Richard Clutier demeurant à Courtenay(45320) 38 rue Nationale
Commissaire aux comptes titulaire : FIDELIANCE AUDIT, domiciliée à Fontainebleau (77300) 78 rue Paul Jozon
Commissaire aux comptes suppléant : AUDIT PLUS GAURON, domiciliée à Dammarie les Lys(77190) Place Paul Gauguin
L'objet social de la société, sa durée et son siège social restent inchangés.
Pour avis.

AL89029878

➜ AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 8 janvier 2013 il a été constitué une société
Dénomination sociale :
AUTOMATISME REGULATION TELEGESTION
Siège social : 8 Rue des Vignes, 89100 Maillot
Forme : SARL Unipersonnelle
Sigle : A_R_T
Capital : 5000 €
Objet social : Ingénierie, étude, conception, réalisation, maintenance de tout système automatisé ou informatisé
Gérant : Monsieur Jean-François Baratte, 8 Rue des vignes, 89100 Maillot
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL89029914

Aux termes d'un acte SSP en date du 7 novembre 2012 il a été constitué une société
Dénomination sociale : FJLS
Siège social : 9 rue des étangs , 89140 Compigny
Forme : Société Civile
Capital : 189500 €
Objet social : l'exploitation et la gestion d'un domaine agricole, de terres bâties ou non bâties
Gérance : Monsieur Janick Varache, 1 rue de la Vallée , 89140 Sergines
Cessions de parts sociales : les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un Associé.
Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale
Durée : 50 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL89029915

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19 décembre 2012, enregistré le 26 décembre 2012 au service des impôts d'Auxerre, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée dont la dénomination sociale est «F et F Bachelier», au capital de 1 000, 00 euros, divisée en 100 parts sociales de 10 euros chacune, entièrement souscrites et libérées en totalité.
Le siège social de la société est fixé 14 rue Genillotte - 89800 Villy.
L'objet social est le suivant : achat, vente et commercialisation de produits viticoles et ses dérivés.
Durée de la Société : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Madame Florence Baldi épouse Bachelier est désignée en qualité de gérante pour une durée indéterminée.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Auxerre.

AL89029909

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 novembre 2012 à Sommecaise (89), il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : EARL DU CHAMP DE DEBROT
Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Capital : 7 500 euros
Siège social : 17 bis rue des Merles, 89110 Sommecaise
Objet : activités agricoles
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS
Gérance : Mme Nathalie Moussinet, demeurant 8, rue aux Merles, 89110 Sommecaise
Immatriculation : RCS Sens
Agrément de cessions de parts soumis à l,Äòassemblée générale extraordinaire
Pour avis

AL89029910

Par acte SSP du 22/12/2012, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : PHOENIX MULTI-SERVICES
Objet social : Nettoyage dans les hotels, les locaux professionnels et particuliers
Siège social :7, Avenue Marcelin Berthelot, 89400 Migennes
Capital : 1000 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. Catanoso Silvio, demeurant 7, Avenue Marcelin Berthelot, 89400 Migennes
Immatriculation au RCS de Sens

AL89029899

Il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination: 2MT ETANCHEITE
Capital: 2000 euros
Siège: 19 bd du pont neuf, 89100 Sens
Objet: Travaux d'étanchéité.
Durée: 99 ans
Gérant: M. Joao Paulo Mendes, 5 rue du Rouget de l'Isle, 89100 Sens.
Immatriculation au RCS de Sens

AL89029892

Par acte sous seing privé en date du 19 décembre 2012, il a été constitué une société à responsabilité limitée aux caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : PAIN DE PARIS
Capital : 8 000 €, divisé en 800 parts de 10 €.
Siège social : 67 rue de la République 89100 Sens
Objet : Toutes activités de boulangerie, pâtisserie, confiserie, viennoiserie, sandwich, glaces, traiteur.
Durée : 99 ans.
Gérant : Monsieur Samir Hacene demeurant à La Courneuve (93120), 53 avenue Gabriel Péri.
La société sera immatriculée au RCS de Sens.

AL89029882

Suivant acte sous seing privé en date à Toucy du 14 décembre 2012
il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : Flateurville
Forme : Société par actions simplifiée à associé unique
Siège social : Les Bréchots 89130 Toucy
Capital social : 1.000 euros
Objet social : La création, la conception, l'exploitation, la promotion, la distribution, la commercialisation, la diffusion sous toutes ses formes de tous produits dérivés ou non, quel qu'en soit le support, pouvant se rattacher directement ou indirectement à la ville imaginaire de Flateurville, expression artistique et culturelle de la personnalité de son auteur, Monsieur Laurent Godard. La gestion, l'édition, la production et la protection des produits dérivés liés aux œuvres originales issues, inspirées ou créés par Monsieur Laurent Godard ; La présentation et la promotion auprès de tous tiers des œuvres artistiques originales de Monsieur Laurent Godard ; L'autorisation de toute forme d'exploitation dérivée des noms, personnages, objets et symboles issus de l'œuvre de Monsieur Laurent Godard.
Durée : 99 ans, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés
Président : Monsieur Laurent GODARD demeurant Les Bréchots 89130 Toucy
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre
Le président

AL89029883

GIZEH

Société civile
au capital de 9 200 euros
Siège social
23, avenue Lucien Cornet
89100 Sens

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Sens du 12 décembre 2012, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile
Dénomination sociale : GIZEH
Siège social : 23, avenue Lucien Cornet, 89100 Sens
Objet social : La prise de participation dans toutes sociétés ou tous groupements de toutes formes et nationalité, de nature civile ou commerciale, la gestion de ces participations, et notamment des parts de sociétés civiles qui lui sont apportées.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 9 200 euros, constitué à concurrence de 80 euros au moyen d'apports en numéraire et à concurrence de 9 120 euros au moyen de l'apport de l'usufruit temporaire de parts de sociétés civiles immobilières.
Gérance : Madame Nicole Langel et Monsieur Jean-Philippe Plasson demeurant ensemble 23, avenue Lucien Cornet 89100 Sens
Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant ; agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Sens
La Gérance

AL89029874

CHEOPS

Société civile
au capital de 90 000 euros
Siège social
23, avenue Lucien Cornet
89100 Sens

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Verrières du 12 décembre 2012, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile
Dénomination sociale : CHEOPS
Siège social : 23, avenue Lucien Cornet, 89100 Sens
Objet social : La prise de participation dans toutes sociétés ou tous groupements de toutes formes et nationalité, de nature civile ou commerciale, la gestion de ces participations, et notamment des parts de sociétés civiles qui lui sont apportées.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 90 000 euros, constitué à concurrence de 500 euros au moyen d'apports en numéraire et à concurrence de 89 500 euros au moyen de l'apport de parts de sociétés civiles immobilières.
Gérance : Monsieur Daniel Plasson demeurant 21 rue des Cumines 10390 Verrières, et Monsieur Jean-Philippe Plasson demeurant 23, avenue Lucien Cornet 89100 Sens.
Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant ; agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Sens
La Gérance

AL89029877

➜ ADDITIF

Additif à l'annonce N° 89499658 du 07/12/12
Non Dissolution
SARL RENOVATION ECOLOGIQUE DU BATIMENT
SIGLE : REB

AL89029917

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

SALSA

Société par actions simplifiée
Au capital social de 37 000 Euros
Siège social : Route de Beaumont
Chemilly sur yonne 89250 Seignelay
410 194 302 R.C.S. Auxerre

Dissolution
Aux termes d'une décision en date du 17 Décembre 2012 la société LE BORVO, SAS au capital de 1 000 000 euros, dont le siège est à Seignelay (89250) Route de Beaumont Chemilly sur Yonne , immatriculée au R.C.S. d'Auxerre sous le numéro 317 761 864 a, en sa qualité d'associée unique de la société SALSA, décidé la dissolution sans liquidation de ladite
société entraînant la transmission universelle de son patrimoine à la SAS LE BORVO.
Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil. les créanciers de la société SALSA peuvent faire opposition, devant le tribunal de commerce d'Auxerre à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis.
Pour avis.

AL89029913

POIVRE ET SEL

SARL en liquidation
Au capital de 20 000 euros
3 Place de la République, 89100 Sens
504 528 589 RCS Sens

L'AGE du 30/08/2012 a décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Thierry Carrère, demeurant 100 Grande Rue 89340 Villeblevin, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 3 Place de la République 89100 Sens. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au RCS

AL89029904

POIVRE ET SEL

SARL en liquidation
Au capital de 20 000 euros
3 Place de la République, 89100 Sens
504 528 589 RCS Sens

L'AGO du 31/08/2012 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Thierry Carrère de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au RCS.

AL89029905

LEADER PRICE SENS

SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 185 avenue de Senigallia
89100 Sens
525 185 013 RCS de Sens

Suivant procès-verbal en date du 29/06/2012, l'associée unique statuant en application de l'article L.225-248 du code de commerce, a décidé de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société.
Modification au RCS de Sens.

AL89029897

Radiation
Par inscription au Registre du Commerce et des sociétés en date du 22 janvier 2009, le GIE Synissime dont le siège social est situé au 8 boulevard Pasteur à Chablis 89800 et immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés sous le numéro 488 791 617, a été dissout à effet daté du 31 décembre 2008 et les opérations de liquidation ouvertes. Par assemblée générale des associés en date du 20 mai 2010, les comptes de liquidation au 31 décembre 2009 ont été approuvés et la clôture des opérations de liquidation prononcée.

AL89029890

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

COMEY

Société par actions simplifiée
au capital de 500 000 euros
porté à 825 000 euros
Siège social : Rue Gutenberg
89500 Villeneuve sur Yonne
950 378 992 RCS Sens

Du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 19 décembre 2012, le capital a été augmenté d'une somme de 25 000 euros par prélèvement sur le poste « réserves statutaires « et élévation de la valeur nominale des actions qui est ainsi passée à 25 euros.
Du certificat délivré le 26 décembre 2012 par le Commissaire aux Comptes, constatant la libération d'actions nouvelles par compensation de créances liquides et exigibles sur la Société,
du procès-verbal de la délibération du Président du 26 décembre 2012 constatant la réalisation de l'augmentation de capital,
il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 300 000 euros par émission de 12 000 actions nouvelles de numéraire, et porté de 525 000 euros à 825 000 euros.
En conséquence, l'article 6 et 7 des statuts a été modifié.
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à cinq cent mille euros (500 000 euros).
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à huit cent vingt cinq mille euros (825 000 euros).
Pour avis
Le Président

AL89029902

L'AGE du 12.12.2012 de la société « C.G. IMMOBILIER» SCI au capital de 25.000 €, siège : 89100 Sens, Rue des Longues Raies, RCS Sens 503.168.700, a décidé d'augmenter le capital d'une somme en numéraire de 10.000 € par création de 200 parts nouvelles, de 50 € de valeur nominale émises avec une prime d'émission de 230 € par part, libérée intégralement lors de la souscription. L'AGE a également décidé l'incorporation de la somme de 42.000 € prélevée sur la prime d'émission par élévation de la valeur nominale des parts portée de 50 € à 110 €. Le capital est désormais fixé à 77.000 € divisé en 700 parts de 110 € chacune. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

AL89029884

BG SPORT

SARL au capital de 5000 Euros
Siège social : 60, rue Guynemer
89000 Auxerre
751 711 458 RCS Auxerre

Aux termes de l'AGE en date du 01/10/2012, il a été décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 5 000 Euros pour le porter de 5 000 Euros à 10 000 Euros, par la création de 500 parts nouvelles de 10 Euros chacune. Les articles 07 et 08 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Le dépôt légal sera effectué au RCS d'Auxerre

AL89029619

GBTH

SAS au capital de 100.000 Euros
Siège social: 5 rue des Pêcheurs
89140 Gisy les Nobles
531 357 036 RCS Sens

D'une décision prise par les associés réunis en AGE le 19 novembre 2012, il résulte que le capital social a été augmenté de 50.000 euros, pour être porté à 150.000 euros, par création et émission de nouvelles actions.
Modification au RCS de Sens

AL89029744

➜ NON DISSOLUTION

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 Saint-Georges-sur-Baulche

PLANETFORME

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : ZA La Grande Corvée
Route d'Anneot
89200 Avallon
RCS Auxerre 532 981 032

Aux termes d'une décision en date du 19 décembre 2012, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis La Gérance

AL89029881

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

SARL MFB

Société à responsabilité limitée
Au capital de 7 500 euros
Siège social : 12 Rue de la Gare
89140 Pont sur Yonne
490571395 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 31 décembre 2012, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée SARL MFB a décidé de transférer le siège social du 12 Rue de la Gare, 89140 Pont sur Yonne au 21 bis Avenue du Général Leclerc 89140 Pont sur Yonne à compter du 01 janvier 2013, et de modifier en conséquence l'article Article 4 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL89029912

COFRADIS EUROPE

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 10 avenue Georges Brassens
94470 Boissy St Léger
750 144 800 RCS Créteil

Suivant procès-verbal en date du 12 novembre 2012, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social à compter du 1er décembre 2012, à l'adresse suivante : 27 rue Valentin Privé, 89300 Joigny
Gérance : Mr Klaus Kiunke, demeurant Parkstrasse 1c, 65439 Florsheim (Allemagne)
en conséquence, l'article 5 des statuts a été modifié.
La société sera radiée du R.C.S de Créteil, et désormais immatriculée au R.C.S de Sens.

AL89029898

CONSEIL ETUDE TECHNIQUE ANTI-CORROSION

EURL au capital de 1000 €
Siège social :
73 domaine de brannay,
89150 Brannay
789 799 657 RCS Sens

En date du 25/12/2012, le gérant a décidé de transférer le siège social de la société résidence l'herbier, 13 allée buffon, appartement 13, 94700 Maisons-Alfort, à compter du 02/01/2013.
Radiation au RCS de Sens et réimmatriculation au RCS de Créteil

AL89029891

SCI V.B.J.C.H.

SCI au capital de 45000 €
Siège social :
15 av. du Général Leclerc
89140 Pont-sur-Yonne
484 267 042 RCS Sens

L'AGE du 16/11/2012 a décidé de transférer le siège social de la société 1 rue de Beaumont, 89340 Champigny, à compter du 16/11/2012.
Mention au RCS de Sens

AL89029886

LOIN ET PRES

SARL au capital de 17 000 €
Siège social :
18, rue du Moulin, 89290 Champs-sur-Yonne
512 568 015 RCS d'Auxerre

L'AGE du 23/11/2012 a décidé de transférer le siège social de la société 14 rue Franklin, 78100 Saint-Germain-en-Laye, à compter du 23/11/2012
Radiation au RCS d'Auxerre et réimmatriculation au RCS de Versailles

AL89029887

NOMINATION

AUXERRE DISTRIBUTION

SAS au capital de 40.000 € - 14/16 Avenue Jean Jaurès 89000 Auxerre
RCS Auxerre 323 875 567

Aux termes du procès-verbal du 20/12/2012, les membres du Conseil de parrainage de la Société ont :
- nommé pour une durée illimitée M Jérôme Chaufournais demeurant à Coulanges la Vineuse (89) 53 Rue André Vildieu, né le 31/05/1976 à Aubervilliers (93), de nationalité française, en qualité de Président, en remplacement de Monsieur Michel Chaufournais, démissionnaire,
- et constaté la démission de Monsieur Jérôme Chaufournais de ses fonctions de Directeur général.

AL89029894

SAINT-GOBAIN PERFORMANCE PLASTICS FRANCE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 27 000 000 euros
Siège social : La Mothe aux Aulnaies
89120 Charny
562 032 292 R.C.S. Sens

Par décision du 31 décembre 2012, l'associé unique à nommé M. Philippe Nouailhac, domicilié à Courbevoie (92400), les Miroirs, 18 avenue d'Alsace, en qualité de président avec effet le 1er janvier 2013, pour une durée indéterminée, en remplacement de M. Olivier Duval, président démissionnaire.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens.
Pour avis
Le représentant légal.

AL89029907

Maître Laurent FRANCIN
Notaire
10 boulevard Davout
89000 Auxerre

Avis de transfert de siège social
Aux termes d'un acte reçu par Me Laurent FRANCIN, Notaire à Auxerre, le 6 décembre 2012, les associés de la «SCI CANDLE», SCI, au capital de 1.200 €, dont le siège social est à St Georges sur Baulche (89000) 2 chemin de Bon Pain , identifiée au SIREN sous le n° 520844093 RCS Auxerre ont décidé de transférer le siège social situé à St Georges sur Baulche (89000) 2 chemin de Bon Pain à Montgeron (91230) 3 Résidence du Parc des Cascades, Rue Charles Déguy, à compter du 6 décembre 2012.
En conséquence, l'article 9 des statuts a été modifié et la société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS d'Évry.
Pour insertion unique
Me Laurent FRANCIN, Notaire.

AL89029879

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

HOSTELLERIE DE LA FONTAINE

SARL au capital de 7622.45 euros
Siège:16 rue de Reigny 89460 Accolay
379 055 924 RCS Auxerre

Suivant l'AGE du 02/01/2013 il a été décidé de nommer M. Pohu Alain, 16 rue de Reigny 89460 Accolay, gérant en remplacement de M. Guedon André à compter du 03/01/2013.
Modification au RCS d'Auxerre

AL89029901

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 Saint-Georges-sur-Baulche

CARROSSERIE PERAULT

Société à responsabilité limitée
au capital de 38 112,25 euros
Siège social
28 bis rue des Oublettes
89100 Sens
RCS SENS 305 163 529

Aux termes d'une délibération en date du 18 décembre 2012, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Daniel Perault à compter du 1er janvier 2013 et a nommé en remplacement pour cette date en qualité de gérant Monsieur Cédric Delapierre, demeurant 95 rue de Oublettes 89100 Sens et Madame Magali Lecêtre, demeurant 3 bis rue de la Lampe 89320 Vaumort pour une durée illimitée.
Pour avis La Gérance

AL89029877

CESSION

AVIS DE CESSION
Suivant acte sous seing privé en date à Villemandeur du 27/12/2012, enregistré à Sens, le 27/12/2012, bordereau 2012/1 083, Case n°19, Monsieur Jean-Michel, Armand Dechambre, demeurant 29 rue du Gâtinais 45220 Douchy, a vendu à la Société SAS Dechambre Compost, société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros, siège social «Les Taillis», 89120 Fontenouilles, immatriculée au RCS de Sens sous le n°789 705 175, le fonds de commerce de collecte, transport, valorisation de produits liés à l'environnement ; de transformation de produits organiques et minéraux et de revente de ces produits ; de prestations de services liées à cet environnement et de location de containers, sis et exploité au principal à Fontenouilles (89120) « Les Taillis », pour lequel le cédant est immatriculé à titre principal au RCS de SENS sous le n° 316 405 505, comprenant : La clientèle et l'achalandage y attachés ; Le droit au bénéfice d'un nouveau bail commercial
portant sur des locaux sis « Les Taillis » 89120 Fontenouilles, mais également « Les Glands » 45210 La Selle sur le Bied dans lesquels le fonds est exploité, et au surplus pour des locaux sis « Les Chalots - Les Etoits » 45220 Trigueres, ce à quoi M. Jean-Michel Dechambre, en sa qualité de propriétaire, s'est engagé expressément ; Le droit aux lignes téléphoniques ; Les installations, aménagements, agencements, matériels et mobiliers servant à l'exploitation du fonds de commerce. L'entrée en jouissance
a été fixée au 15/12/2012. La cession a été consentie et acceptée moyennant le prix principal de un million deux cent mille euros (1 200 000 euros) s'appliquant aux éléments incorporels pour deux cent mille euros (200 000 euros) ; aux éléments corporels pour un million d'euros (1 000 000 euros).
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales au siège du fonds pour la validité et pour la correspondance.
Pour insertion.

AL89029896

Suivant un ASSP en date à Auxerre le 20.12.2012, enregistré au SIE d'Auxerre, le 21.12.2012, bordereau 2012/1393, case n° 4 extrait 4271, la SARL LEFEVRE PISCINES, au capital de 45.000 €, siège social à Auxerre (89) av. de Worms, 483 990 081 RCS Auxerre, a cédé à la SARL S. L. PISCINES au capital de 100.000 €, ayant son siège social à Auxerre (89) av. de Worms, 789 533 205 RCS Auxerre, les éléments corporels et incorporels constituant le fonds de commerce de vente de piscines et matériel de filtration pour piscines ainsi que tous produits et accessoires aux piscines, sis et exploité à Auxerre (89) av. de Worms, pour lequel la société LEFEVRE PISCINES est immatriculé sous le n° 483 990 081 RCS Auxerre constituant un établissement principal identifié sous le n° SIRET 483 990 081 00018 et ce, moyennant la somme de 280.000 € s'appliquant aux éléments incorporels à concurrence de 214.000 €, et aux éléments corporels à concurrence de 66.000 €. L'entrée en jouissance a été fixée au 1.1.2013. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales chez Maître Philippe GUEGAN, avocat, 7, rue Alexandre Marie 89000 Auxerre.

AL89029889

SUR NOTRE SITE

AgriBourgogne.fr

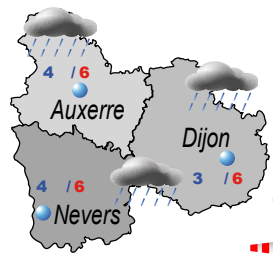
SAISISSEZ VOTRE ANNONCE EN LIGNE ET OBTENEZ VOTRE DEVIS INSTANTANÉMENT

▶ Prévisions météo du 11 au 17 janvier

DIJON CÉRÉALES

Météo de la Bourgogne
Prévisions Météo à 8 jours
AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
0892 46 38 36 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Vendredi 11 Janvier



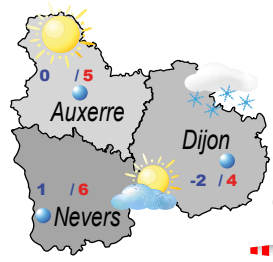
Pluvieux
Le ciel sera menaçant et de nombreuses précipitations sont attendues. Les vents souffleront modérément.

T° mini : 2 à 4 °C
T° maxi : 5 à 7 °C

Vents : Ouest-Sud-Ouest 30 km/h

St Paulin
Soleil : 08:40 - 17:45
Lune : 07:58 - 17:49

Samedi 12 Janvier



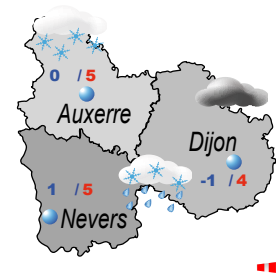
Agréable
Le soleil sera bien présent mais quelques flocons sont également attendues localement.

T° mini : -3 à -1 °C
T° maxi : 5 à 7 °C

Vents : Ouest-Sud-Ouest 30 km/h

Ste Tatiana
Soleil : 08:39 - 17:46
Lune : 08:44 - 19:04

Dimanche 13 Janvier



Perturbé
Des chutes de neige sont attendues pour ce dimanche et seront parfois mêlées à quelques précipitations.

T° mini : -2 à 0 °C
T° maxi : 4 à 6 °C

Vents : Sud-Est 20 km/h

Ste Yvette
Soleil : 08:39 - 17:47
Lune : 09:21 - 20:18

Prévisions à 7 jours

Lundi 14 au Mercredi 16 Janvier :

Des chutes de neige et quelques précipitations en perspective.

Vents : Nord-Nord-Ouest à 20 km/h
T° mini. : -3 à 3 °C T° maxi. : 2 à 4 °C

Jeudi 17 au Dimanche 20 Janvier :

Le ciel sera nuageux et des chutes de neige sont attendues.

Vents : Nord-Nord-Est à 20 km/h
T° mini. : -4 à -2 °C T° maxi. : -1 à 1 °C

Terres de Bourgogne

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

Abonnement Terres de Bourgogne

Chaque vendredi dans votre boîte à lettre



☐ **Je m'abonne pour 1 an**
à Terres de Bourgogne **98 €**
◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* **35 €**
Total.....

☐ **Je m'abonne pour 2 ans**
à Terres de Bourgogne **185 €**
◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* **70 €**
Total.....

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom:Prénom:
Raison sociale:
Adresse:
.....
Lieu-dit:CP: Ville:
Tél:.....
Fax:.....
Mobile:
Email:@

Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

ABO2012-1173

☐ **Je règle.....€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne**
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
☐ Je demande une facture

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

Champs & Lycées, vers une agriculture durable, le concours fête ses 10 ans !



© Olivier Jacques

Les chiffres clés :

Depuis sa création en 2002, « Champs & Lycées », c'est :

- 150 équipes inscrites
- Plus de 400 enseignants et chefs d'exploitation mobilisés
- 40 établissements différents inscrits au fil des ans
- Plus de 2 500 participants directs
- Un impact indirect sur l'établissement
- Et 21 voyages d'étude gagnés

La remise des prix du concours « Les Champs & Lycées, vers une agriculture durable » s'est déroulée le 12 décembre 2012 au Palais Brongniart à Paris. Les équipes de Bac, BTSA et Ecoles d'ingénieurs ont été félicitées pour les travaux réalisés autour de l'agriculture durable.

Mickael Le Nezet du Groupe Banques Populaires, Jacques Mathieu, directeur d'Arvalis Institut du Végétal et Laurent Klein, président de la SAF, Agriculteurs de France, ont remis les prix décernés par le jury de professionnels.

Cette année, un prix du public a été créé. Chaque équipe devait présenter son projet d'étude sur une vidéo. Celles-ci, mises en ligne sur le site www.champs-et-lycees.net ont donné lieu à de nombreux votes de la part du public.

Gilles Maréchal, directeur de FARRE a remis aux représentants du Lycée de Somme Vesle, le prix du Public. Denis Tardit, président de Syngenta France a conclu en dressant un bilan des 10 années d'une expérience unique de partenariats pour le développement de l'agriculture durable.



© Olivier Jacques

SOMME VESLE REMPORTE LE PRIX DU PUBLIC

Le prix du public avec plus de 5 000 vues a suscité auprès des jeunes des établissements agricoles un vrai engouement. Les scores ont été très serrés. C'est finalement le lycée de Somme Vesle dans la Marne, qui a remporté le prix du public. Chaque membre de cette équipe est reparti avec un casque audio. Pour voir les vidéos : **www.champs-et-lycees.net**

PRIX DES PROFESSIONNELS : PALMARÈS DES ÉQUIPES

CYCLES	PRIX	ETABLISSEMENTS	SUJETS
Bac Pro	1er prix	Lycée Kerlebost (56)	Comparatif de semis TCS (Techniques Culturales Simplifiées) et conventionnel pour le blé tendre
	2ème prix	LEGTA Chartres La Saussaye (28)	Comment protéger les ressources en eau en agricultures biologique et conventionnelle sur les cultures de blé
	3ème prix	LEGTA Auxerre La Brosse (89)	Introduction d'une culture innovante dans une rotation : le chanvre
Catégorie BTSA	1er prix	LEGTA Chartres La Saussaye (28)	Du pain bio en Eure-et-Loir : utopie ou avenir ?
	2ème prix	Lycée Somme Vesle (51)	Mise en place d'une rotation biologique sur une exploitation en Champagne crayeuse
	3ème prix	Lycée des Etablières (85)	Réalisation d'un essai sur le mélange variétal de blé tendre d'hiver
Catégorie Ecole d'ingénieurs	1er prix	ESA Angers (49) Master 1	Valoriser des zones en bordure de rivière avec la filière bois-énergie en Vendée
	2ème prix	ESA Angers (49) 3ème année	Farmstar permet-il une meilleure gestion de l'apport azoté ?

les organisateurs :

En partenariat avec :

10 ANNÉES DE SENSIBILISATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Né en 2002 et prenant pour objet d'étude le blé, le concours visait à faire découvrir à des jeunes en classes de BTS agricole, les outils d'aide à la décision.

Le champ des préoccupations environnementales s'élargissant, il s'est ouvert à toutes les cultures et à plus d'étudiants, ciblant des élèves du lycée aux écoles d'ingénieurs. Il s'est étendu à des thèmes très variés axés autour de la compétitivité et du respect de l'environnement avec une prise en compte plus forte des attentes de la filière et des consommateurs.

Il a eu pour mérite de rapprocher l'enseignement et le monde professionnel afin de diffuser de nouvelles techniques et de faire prendre conscience aux jeunes, sur le terrain, des enjeux de l'agriculture durable.

LES GAGNANTS



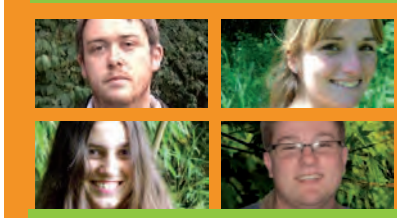
© Olivier Jacques

Bac Pro : Lycée Kerlebost



© Olivier Jacques

BTSA : LEGTA La Saussaye



École ingénieurs : ESA Angers

Les premiers prix sont repartis avec un chèque de 3 000 euros pour financer un voyage d'études. Les 2ème et 3ème ont reçu des chèques cadeaux.